

Reconstruire la politique du logement à Troyes

Professionnels et élus étaient conviés à réfléchir autour du pouvoir d'agir, de la production de logements à l'accession à la propriété. *Page 8*

Arésia, exemple en matière d'industrie de la défense



L'usine marnaise qui a reçu Catherine Vautrin construit et entretient des réservoirs de carburants du Rafale notamment. Elle vient d'investir 2,3 M€ pour accélérer ses cadences. *Page 5*

L'ex-Cora en quête d'un nouveau repreneur

Passé dans le giron de Carrefour, l'hypermarché de Villers-Semeuse (08) devra être cédé à une enseigne concurrente. *Page 6*

Les aides de Châlons Agglo boostent l'attractivité

Châlons Agglo met en place de nombreuses aides économiques qui ont un effet levier de 1 à 11. *Page 12*

Portrait

S.Rollet & P.Beauchamp. *Page 32*

16 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 15 à 30

Objectif décarbonation pour Edilians Group

L'histoire industrielle de Pargny-sur-Saulx (Marne) est marquée par la tuilerie fondée en 1811, aujourd'hui intégrée au groupe Edilians. Spécialisée dans la fabrication de tuiles en argile, l'entreprise valorise les spécificités régionales de ses matières premières et maîtrise l'ensemble du processus, de l'extraction à la pose. En 2024, un investissement de 8 millions d'euros a permis de moderniser à 75 % la ligne de production du site, le transformant en premier site 2.0 du groupe grâce à une robotisation avancée. Cette mise à niveau a amélioré le confort des salariés et l'efficacité de la fabrication, notamment avec l'ajout de 9 robots Scara et de 5 véhicules autonomes (AGV) pour le transport des tuiles. L'usine a également optimisé sa consommation de ressources : -10 % d'eau potable grâce à un système de réutilisation, et -4 % d'électricité (200 MWh/an). Edilians vise une réduction de 30 % de ses émissions de CO₂ d'ici 2030, dans le cadre d'un plan global d'investissement de 100 millions d'euros dédié à la décarbonation. Par ailleurs, le groupe continue d'innover avec des tuiles solaires, un marché complexe mais porteur. Déjà 15 000 maisons sont équipées de ces toitures photovoltaïques. Sur le site de Pargny-sur-Saulx, 2 millions d'euros supplémentaires seront investis en 2025 pour moderniser la production des accessoires de toiture. *Page 3*



« Ne pas laisser le régime des retraites aller droit dans le mur »

Retraites, taxes, réarmement... En visite à Reims à l'occasion de l'inauguration des locaux du Medef Marne, Patrick Martin s'est exprimé sur tous les sujets d'actualité face aux adhérents locaux. Le patron du Medef a mis à profit son passage dans la Marne pour rencontrer les représentants du transport et du Champagne et les assurer de son soutien. En effet, alors que la Communauté européenne d'Alsace a voté une Ecotaxe, baptisée R-Pass, visant à taxer les poids lourds en transit sur les routes de son territoire, la mesure inquiète les professionnels du transport routier. Prévue à hauteur de 15 centimes du km, la taxe pourrait aussi être étendue à d'autres régions (dont le

Grand Est), ce qui a incité Patrick Martin, le président du Medef à réagir lors de sa visite de l'entreprise Transports Durand à Saint-Brice Courcelles (Marne). Pour cette entreprise qui compte 140 moteurs, l'enjeu est important. À peine sorti du conclave organisé par le Gouvernement la veille, Patrick Martin ne pouvait non plus éluder la question des retraites et de l'équilibre de leur système financier. « Ça n'est pas pour les entreprises qu'on le demande, c'est un sujet macroéconomique. Je me désole que le Medef soit le seul, réunion après réunion, à rappeler cet impératif d'intérêt général. » *Page 4*

IMPACT
MAXIMAL

VISIBILITÉ
TOTALE

Optez pour la une,
soyez
incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8117 - 2€
3 7601 49 520018

Découvrez la PROGRAMMATION

14 - 15 MAI 2025

12 rue André Huet Reims

Et réservez votre place!

Evolution des salaires horaires



Au 4^e trimestre 2024, les salaires horaires augmentent de 0,7 % sur le trimestre

Au quatrième trimestre 2024, les salaires horaires dans les secteurs marchands non agricoles (hors services aux ménages) accélèrent légèrement : +0,7 % sur le trimestre, après +0,5 % au trimestre précédent (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). Néanmoins, sur un an, les salaires ralentissent : +2,4 % au quatrième trimestre 2024, après +2,8 %. Le profil d'évolution des salaires est marqué, d'une part, par la prime de partage de la valeur (PPV) dont les versements, quoique massifs fin 2024, ont reculé par rapport à l'année précédente : 1,8 milliard d'euros de PPV ont été versés aux salariés au 4^e trimestre 2024, après 450 millions d'euros au troisième trimestre 2024. (INSEE)

Les prix de l'alimentation dans la grande distribution



Les prix de l'alimentation dans la grande distribution baissent de nouveau

Sur un mois, les prix des produits alimentaires et boissons (hors produits frais) vendus en grande distribution sont stables en février 2025, comme en janvier. Sur un an, ces prix baissent de nouveau : -0,3 %, après -0,2 % en janvier. Les prix des viandes vendues en grande distribution rebondissent sur un mois : +0,2 %, après -0,2 % en janvier. Sur un an, ils sont de nouveau en baisse : -0,8 %, après -0,9 % en janvier. Les prix des boissons vendues en grande distribution sont quasi stables sur un mois : +0,1 %, après +0,3 % en janvier. Ils augmentent de nouveau sur un an : +0,7 %, après +0,5 % en janvier. Les prix des « autres produits alimentaires » baissent sur un mois : -0,2 %, après -0,1 % en janvier. (INSEE)

Les prix des produits de grande consommation



En février 2025, les prix des produits de grande consommation sont stables

Hors grande distribution, les prix des produits de grande consommation augmentent de 0,3 % sur un mois, après une quasi-stabilité en janvier (+0,1 %). Toutes formes de ventes confondues, les prix des produits de grande consommation sont quasi stables (+0,1 %, après -0,1 % en janvier). Comparés à ceux du même mois de l'année précédente, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution baissent de nouveau : -0,6 %, après -0,5 % en janvier. Dans la grande distribution, les prix diminuent sur un an au même rythme qu'en janvier : -0,4 %. Comparés à ceux du même mois de l'année précédente, les prix des produits de grande consommation vendus dans la grande distribution baissent de nouveau : -0,6 %, après -0,5 % en janvier. (INSEE)

baromètre

UIMM et France Travail main dans la main



Partenaires de France Travail et de l'UIMM ont signé ce renouvellement de convention de partenariat.

L'UIMM et France Travail renouvellent une convention de partenariat permettant d'ajuster les besoins des entreprises du territoire avec une offre de formation ciblée pour les demandeurs d'emploi. « Cette initiative permet de faciliter l'accès à l'emploi dans l'industrie en mettant en relation directe les entreprises qui recrutent et les demandeurs d'emploi », indique Nicolas Grosdidier, Président de l'UIMM Champagne-Ardenne qui précise : « On estime à 4 000 postes le besoin en recrutement en Champagne-Ardenne dans le secteur de l'industrie. » Face à ces besoins, l'UIMM déploie tout un arsenal d'outils : visite d'entreprise, présentation de postes, le Magical Industry Tour (bus sillonnant la région)... « L'UIMM permet à ceux qui le souhaitent de se réorienter en suivant des formations adéquates, en fonction des besoins de recrutements. » Exemple en Haute-Marne, où une formation en chaudronnerie a été proposée avec un organisme de formation ou encore dans les Ardennes

pour des formations de soudeurs. « Nous proposons des formations mais aussi des adaptations aux postes, au plus proche du marché de l'emploi », souligne Raphaël Tremel, chargé de missions France Travail Haute-Marne. Sébastien Guenet, Délégué général UIMM Champagne-Ardenne insiste quant à lui sur la transformation des métiers : « Aujourd'hui, les métiers de l'industrie sont de plus en plus tournés vers les objets connectés et l'IA. »

Et si les entreprises peuvent se charger de former à leurs propres machines, France Travail déploie de son côté, de nouvelles méthodes de recrutement comme le recrutement par simulation qui « sort des critères habituels de recrutement que sont l'expérience et le diplôme mais permet plutôt d'élargir la recherche de candidats en privilégiant le repérage des habiletés nécessaires au poste de travail proposé », développe Richard Colardelle, directeur départemental France Travail Marne. Lors de la signature de convention, un café job dating était organisé avec la

présence d'organismes de formations et d'entreprises comme Vitibot, ASI Aviation, Latitude ou encore ACI Élévation. « Il y a de plus en plus d'anticipation de la part des entreprises industrielles sur leurs futurs besoins », relève Sébastien Guenet. Ainsi, Kevin Monvoisin, co-fondateur de Latitude, prévoit l'embauche « à horizon 2026-2028, d'une centaine d'opérateurs industriels, usiniers, soudeurs, techniciens de montage, pour assembler les futurs lanceurs. »

Matthieu Cabau, Directeur d'ACI Élévation était là pour sa part, pour embaucher afin de suivre « la croissance régulière et le développement de l'entreprise basée à Isles-sur-Suipe. » Ses recherches ? Soudeurs, électromécaniciens et dessinateur industriel... Une variété de postes qui démontre le dynamisme du secteur industriel qui, à l'échelle nationale, aurait besoin de 200 000 recrutements par an, jusqu'à 2035.

NASTASIA DESANTI

Ils bougent



FRANCK LEROY ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE DES RÉGIONS EUROPÉENNES VITICOLES (AREV)

Mardi 18 mars 2025, Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, président d'Épernay Agglo Champagne, a été élu à l'unanimité à la présidence de l'Assemblée des Régions Européennes Viticoles (AREV). L'AREV, qui regroupe les élus et les professionnels d'une quarantaine de régions viticoles européennes, a pour vocation de défendre les intérêts du secteur auprès des institutions communautaires. « Je suis convaincu que les Régions viticoles européennes ont tout à gagner à s'unir, pour porter ensemble leurs sujets. Nous devons être une force motrice pour anticiper, accompagner et inventer des solutions concrètes, pour préserver le rôle central de la viticulture dans nos territoires, tout en répondant aux exigences environnementales et sociétales », rappelle Franck Leroy, 62 ans, dont le mandat de deux ans portera sur quelques enjeux-clés comme l'innovation et la recherche pour la performance (environnementale et économique) des exploitations viticoles ; la promotion de la viticulture européenne sur les marchés internationaux ; l'adaptation au changement climatique.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Edilians Group investit fortement dans la décarbonation

Décarbonation. Edilians, groupe spécialisé dans la fabrication de tuiles, opère un virage en matière de transition énergétique. Fort d'une existence de plus de deux siècles, il compte bien être encore présent 100 années de plus, en conjuguant croissance et décarbonation.



Le site historique du groupe est le premier à se doter de telles technologies, avec une robotisation de dernière génération.

Le passé industriel est partout dans la petite commune de Pargny-sur-Saulx – entre bâtiments en briques et grandes maisons art déco – où se trouve l'entreprise pionnière du groupe devenu Edilians en 2018, venant rappeler que, dans la Marne, nombre d'industries ont vu le jour sur le territoire. C'est en 1811 que débute l'histoire de la tuilerie, qui, à l'époque se prénomme Huguenot et dont provient l'origine de l'appellation de quatre de ses tuiles. Edilians propose en effet neuf marques de terroir. « Nos activités d'extraction de matières premières sont pour chacune d'entre elles propres à la région et au terroir dans lesquelles

elles sont implantées. C'est ce qui fait la richesse de notre gamme : un savoir-faire ancestral, parfois bicentenaire, lié à la nature d'un sol. Dans nos 14 sites en France, nous imaginons les solutions de demain, performantes et durables », révèle Pascal Casanova, Président Exécutif. Car Edilians group maîtrise la totalité du processus de production, de l'extraction à la fabrication, « en passant par la pose et la garantie trentenaire ». Dans la Marne, le groupe dispose de cinq carrières d'extraction d'argile, ayant un cycle de vie entre 20 et 30 ans. « La tuile est un mélange d'argile, de sable et d'eau », indique Maxime Coutouly, Directeur général d'Edilians France. Une

fois le mélange effectué, la pâte est extrudée et les tuiles sont moulées.

REFONTE DE 75% DE LA LIGNE DE PRODUCTION

Et c'est forte d'une toute nouvelle ligne de production « PAR17 », remplacée à 75% et ayant nécessité un investissement de 8 millions d'euros en 2024, que l'usine produit désormais ses tuiles faisant du site de Pargny-sur-Saulx « le 1^{er} site de production 2.0 du groupe, grâce à une robotisation de dernière génération ». De l'ancienne ligne, il ne reste que la partie alimentation de terre, les séchoirs et le four de 120 mètres de long. « Avant, il y avait deux lignes très anciennes et très bruyantes. Aujourd'hui, c'est un tout nouveau matériel ergonomique qui est installé. On gagne véritablement en confort pour les salariés. Les presses sont neuves et vont permettre de travailler à la même cadence mais avec plus de produits. Nous avons tout effectué en neuf semaines, ce qui est un véritable défi technique », confie le Directeur du site, Philippe Roidot. Cet investissement est destiné à « moderniser la partie dédiée à la fabrication ainsi qu'à la coloration des tuiles et à pour objectif d'optimiser l'installation d'un point de vue énergétique », 90% des émissions provenant de l'étape de cuisson et de séchage. Le groupe s'est fixé pour objectif de réduire de 30% ses émissions de CO2 à horizon 2030, sur l'ensemble de ses installations (voir encadré).

DES ROBOTS À LA PLACE DES CHARIOTS

La robotisation de la ligne « de dernière génération » repose dorénavant

sur l'installation de 9 robots de type « Scara », à balayage laser ainsi que sur l'acquisition de véhicules autonomes guidés (5 AGV – Automated Guided Vehicle), transportant les produits tout au long du process. « On retrouve ce type de véhicules autonomes dans l'industrie et la logistique. Par exemple, les hangars d'Amazon en sont équipés pour porter des cartons d'environ 5 kg. Nous objectivait de porter des charges de 3,5 tonnes dans un environnement qui reste un environnement de tuilerie, c'est-à-dire avec une hygrométrie importante », précise Philippe Roidot. La robotisation permet également de réaliser des économies d'eau. « Les investissements réalisés sur le site permettent une baisse de la consommation d'eau potable de 1 000 m³/an, soit -10% par rapport à 2023, grâce à un système de réutilisation des eaux lors des différentes étapes. » Le site de Pargny a aussi travaillé sur la réduction de la consommation électrique annuelle (200 MWh soit -4% vs 2024).

100 MILLIONS D'EUROS À L'ÉCHELLE DU GROUPE POUR LA DÉCARBONATION

« Beaucoup de moyens et de réflexions techniques sont mis dans nos usines. À l'échelle du groupe, c'est un plan de 100 millions d'euros d'investissements dédiés principalement à la décarbonation de nos équipements qui est mis sur la table, à horizon 2030 », souligne Maxime Coutouly. Le groupe Edilians possède 14 sites en France, « de taille et de modernité différentes » et trois autres en Espagne (2) et au Portugal (1), avec un « réel gap technologique depuis les débuts ». Souhaitant s'ancrer durablement dans le temps, l'entreprise s'est ainsi positionnée sur le marché des tuiles solaires. « Ce n'est pas un marché qui est facile. C'est un marché sur

EDILIANS GROUP EN CHIFFRES

- 500 millions d'euros de chiffre d'affaires (20% à l'Export)
- 17 usines (14 en France, 2 en Espagne, 1 au Portugal)
- 1 700 collaborateurs
- 2 siècles d'existence
- Plan de 100 millions d'euros d'investissement en faveur de la décarbonation des usines
- Objectif de réduction de 30% des émissions de CO2 à horizon 2030
- 8 solutions matières, 280 couleurs de tuiles, 9 appellations de terroir
- 15 000 maisons équipées en tuiles photovoltaïques

lequel on essaie d'entrer depuis presque 20 ans car nous avons commencé dès les années 2000. Il bouge énormément et est très volatile notamment en raison des décisions réglementaires », insiste le Directeur général France. « Nous avons tout de même décidé de façonner des solutions de toiture innovante. 15 000 maisons sont aujourd'hui équipées de tuiles photovoltaïques. » Sur le site de Pargny-sur-Saulx qui sort 6 500 tonnes de tuiles par mois, 2 millions d'euros d'investissement supplémentaires seront portés cette année, concernant cette-fois-ci la ligne de production des accessoires de toiture, avec un procédé de récupération de chaleur fatale. Des investissements qui interviennent dans un contexte à la baisse du marché de la tuile (-25% sur la somme des marchés d'Edilians), impacté directement par la conjoncture très tendue du bâtiment et de l'immobilier.

NASTASIA DESANTI

4 PILIERS DANS LA STRATÉGIE DE DÉCARBONATION :

- Le premier pilier se concentre sur l'optimisation des process de fabrication. « Cela passe à la fois par le pilotage de nos fours et de nos séchoirs grâce à nos ingénieurs céramistes par l'analyse de nos consommations et enfin par l'ajustement et l'amélioration continue de nos procédés de production », indique Pascal Casanova, Président Exécutif.
- Le deuxième pilier vise « à améliorer et adapter notre outil industriel avec la mise en œuvre de solutions techniques pour faire baisser nos consommations énergétiques sur l'ensemble de nos usines ».
- Le troisième pilier concerne l'innovation. « Nous pouvons désormais nous appuyer sur notre société d'ingénierie Ceritherm, fabricant français de four industriel et expert en équipement thermique innovant breveté », fait savoir Pascal Casanova. L'expert français en équipements thermiques industriels a intégré le groupe Edilians en juillet 2023.
- Le quatrième et dernier pilier porte sur la recherche de nouvelles énergies décarbonées qui permettront de substituer la combustion du gaz naturel. Pour le site de Pargny-sur-Saulx, la recherche se porte sur le biogaz, en collaboration avec les collectivités et des groupement d'agriculteurs. En effet, passer à une autre énergie nécessiterait de nouvelles et lourdes installations. « La question est aussi celle de la disponibilité de la biomasse à proximité de nos sites », précise Maxime Coutouly, Directeur général d'Edilians France.



L'acquisition de véhicules autonomes (AGV) permet de transporter jusqu'à 3,5 tonnes de palettes de tuiles tout au long du process.

Entreprise. Retraites, taxes, réarmement... en visite à Reims à l'occasion de l'inauguration des locaux du Medef Marne, Patrick Martin s'est exprimé sur tous les sujets d'actualité face aux adhérents locaux.

« On ne peut pas laisser le régime social des retraites aller droit dans le mur »



Patrick Martin a inauguré les nouveaux locaux du Medef Marne aux côtés de Catherine Vautrin, ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des familles, d'Arnaud Robinet, maire de Reims, de Damien Sionneau, président du Medef Marne, de Bruno Arcadipane, vice-président du Medef national et de Vincent Mathieu, président du Medef Aube.

Habitué à travailler ensemble, les filières transport et Champagne font aujourd'hui face à des menaces de taxes, certes à des niveaux différents, mais qui risquent de peser sur leurs compétitivités respectives. Le président du Medef a mis à profit son passage dans la Marne pour rencontrer les représentants de ces deux secteurs d'activité et les assurer du soutien de son mouvement patronal. En effet, alors que la Communauté européenne d'Alsace a voté une Ecotaxe, baptisée R-Pass, visant à taxer les poids lourds en transit sur les routes de son territoire, la mesure inquiète les professionnels du transport routier. Prévue à hauteur de 15 centimes du km, la taxe pourrait aussi être étendue à d'autres régions (dont le Grand Est), ce qui a incité Patrick Martin, le président du Medef à réagir lors de sa visite de l'entreprise Transports Durand à Saint-Brice Courcelles (Marne). Pour cette entreprise qui compte 140 moteurs, l'enjeu est important. Filiale du groupe EBTrans (42 sites dans 13 pays d'Europe, 4 000

collaborateurs dont 3 000 en France), elle est spécialisée dans le transport de liquides, produits pétroliers, matières dangereuses. « Les transporteurs routiers sont inquiets à la fois des modalités de cette taxe et du surcoût qu'elle va engendrer auprès de leurs clients, qui vont devoir répercuter cette taxe supplémentaire sur les prix de leurs produits », souligne Tony Seiller, président d'EBTrans France. Patrick Martin a bien mesuré les répercussions de la mesure. « C'est un sujet qui pose des questions au niveau de l'équité entre territoires et du renchérissement des coûts pour notre économie », a-t-il souligné. Appliquée en Allemagne (où elle s'élève à 34 centimes du km), elle serait la cause d'un transfert du trafic sur le territoire alsacien, et donc une des raisons de son adoption par les élus de la CEA. Ce qui n'empêche pas le Medef de s'inquiéter quant à ses conséquences sur les entreprises concernées. « Ça renchérit le coût du transport qui est un secteur essentiel pour l'activité économique nationale. On sait très bien qu'opérationnellement,

on ne peut pas se passer du transport routier. C'est une filière importante, y compris en termes d'emplois. Il faut donc être très précautionneux avant de prendre des mesures qui pourraient déstabiliser cette filière ». Et aux propos de Florence Berthelot, déléguée générale de la Fédération Nationale des Transports Routiers (FNTR) qui s'interroge sur l'utilisation du produit de cette taxe, le patron du Medef abonde : « Si c'est pour financer des dépenses qui n'ont rien à voir avec les infrastructures de transport ou avec le transport d'une manière générale, appelons un chat un chat : ça sera du racket ».

RETRAITES : PAS D'AUGMENTATION DE COTISATIONS

Egalement invité à partager la table des responsables de l'Union des Maisons de Champagne réunis en Assemblée générale, Patrick Martin a réagi aux questions de conjoncture, d'export et inévitablement aux taxes de 200% sur les vins et spiritueux français, avancées par Donald Trump. « Il faut rester de sang froid », rassure-t-il, « parce que c'est l'ouverture d'une phase de négociation », rappelant qu'en pareille situation en 2018, l'Union européenne et les Etats-Unis s'étaient retrouvés sur un accord « à peu près raisonnable ». « On demande à l'Union européenne, de manière pondérée mais très résolue, de tenir tête et de manœuvrer avec beaucoup de détermination dans cette négociation. Au Medef, on est très en appui de la filière Champagne mais aussi de Cognac, de la Bourgogne, de Bordeaux, parce que ce sont des filières d'excellence pour la France ». À peine sorti du conclave organisé par le Gouvernement la veille, Patrick Martin ne pouvait non plus éluder la question des retraites et de l'équilibre de leur système financier. « Ça n'est pas pour les entreprises qu'on le demande, c'est un sujet macroéconomique. Je me désole que le Medef soit le

seul, réunion après réunion, à rappeler cet impératif d'intérêt général. On ne peut pas laisser ce régime social des retraites, comme tous les autres régimes sociaux, aller droit dans le mur. C'est un enjeu de responsabilité vis à vis de notre génération et des générations suivantes », insiste-t-il. « Si on ne touche à rien, on aura 6,5 milliards de déficit chaque année. En 2030, ça montera jusqu'à 15 milliards. On ne peut pas vouloir préserver des régimes sociaux assez protecteurs en France et ne pas mettre en face les moyens financiers qui permettent précisément de pérenniser ces régimes », poursuit le patron du Medef, qui refusera toute augmentations de cotisations, rappelant que les retraites pèsent déjà 14% du PIB et que les salariés paient aujourd'hui 40% de l'assurance chômage. « Au même moment où on s'inquiète du niveau des salaires nets, prétendre qu'on va encore prélever sur ces salaires nets, donc les diminuer, c'est une provocation ».

EFFORT DE GUERRE : "LES ENTREPRISES SONT PRÊTES"

Quant à l'opposition entre la priorité à se préparer à l'effort de guerre face à l'urgence de revenir sur la réforme des retraites, Patrick Martin préfère la voir sous le prisme de la nécessité de prendre soin de l'état général des finances publiques. « On n'utilisera pas, nous Medef, cet argument. Ça n'enlève rien à l'impérieuse nécessité de rééquilibrer nos finances publiques. La santé, pour commencer, qui cette année va être déficitaire de 23 milliards d'euros. Cette situation très préoccupante n'est qu'un accélérateur d'une nécessaire prise de conscience qu'on doit collectivement avoir sur le fait que nos régimes sociaux sont au bord de la faillite ».

Si le département de la Marne possède peu d'entreprises impliquées dans l'industrie de l'armement, Patrick Martin n'a pas éludé ce sujet qui peut



Patrick Martin a visité l'entreprise Transports Durand à Saint-Brice Courcelles.

aussi avoir des conséquences sur la filière industrielle nationale. « Je ne vais pas dire que c'est une opportunité parce qu'on ne peut que se désoler de cette situation et de ces menaces militaires. Mais la France a le grand mérite d'avoir conservé une industrie d'armement de rang mondial... Ce n'est pas par hasard si la France est le troisième exportateur mondial d'armement », rappelle-t-il.

« Les entreprises françaises sont prêtes pour ce réarmement aujourd'hui. On a une filière d'armement d'excellence avec des majors et 4 500 PME-PMI, en aval ou en amont de ces grands industriels (voir page 5). Technologiquement, les entreprises sont prêtes. Le vrai enjeu c'est la demande. On demande à toutes ces entreprises d'investir et de recruter, mais à ce jour, il y a encore un manque de visibilité sur le calendrier des commandes. Il faut donc absolument que l'Etat lui-même et l'Union européenne, clarifient le plan de marche ».

BENJAMIN BUSSON

Financements. Le Directeur général de Bpifrance a rencontré les dirigeants de trois entreprises rémoises : Charbonneaux-Brabant, Latitude et Vranken-Pommery et rappelle ses recettes pour la réussite de la réindustrialisation du pays.

« La nouvelle industrie sera entièrement électrique »

Fervent défenseur de la réindustrialisation du pays, Nicolas Dufourcq ne ménage pas ses efforts pour promouvoir le tissu industriel, ses innovations et ses avancées technologiques. Avec un but : que l'industrie atteigne les 12% du PIB du pays en 2040. Un objectif toujours réalisable selon lui, qui nécessitera « 500 000 recrutements et un paquet de tranches nucléaires, parce que cette nouvelle industrie sera entièrement électrique ». Présent à Reims, il est allé à la rencontre de trois industries locales, dans trois secteurs d'activité différents :

Charbonneaux-Brabant, Latitude et Vranken-Pommery.

Au sujet de la première, spécialisée dans la chimie industrielle, la fabrication et le conditionnement de produits d'entretien et l'alimentaire, le Directeur général de Bpifrance a salué un exemple pour une production française d'une entreprise installée en centre-ville. « Comme quoi, quand on surinvestit dans les machines, on reste compétitif », souligne Nicolas Dufourcq.

Particulièrement exposée au prix de l'électricité, l'industrie fait aussi face à certains aléas, notamment lorsqu'elle requiert de l'innovation

comme l'ardennaise Agronutris, qui déploie de la production d'insecte à destination de l'alimentation animale. « L'industrie c'est risqué, c'est très difficile, et cela nécessite beaucoup de capital », précise Nicolas Dufourcq. « La réindustrialisation se fera, mais elle sera coûteuse et elle sera longue. Il faut du capital, de la patience, du temps. Il faut des gens très résilients ».

RÉINDUSTRIALISATION OU RETRAITES, IL FAUT CHOISIR ?

Une réindustrialisation qui passera aussi sans doute par un alignement des règles interna-

tionales face à une forte concurrence chinoise, qui bénéficie d'un soutien public massif : « Je plaide pour qu'on remonte les barrières douanières européennes : face à un tel soutien public et une telle masse critique industrielle chinoise, si on veut donner une chance à la réindustrialisation européenne, il faut qu'on se protège un minimum et que les règles soient équitables ».

Adeptes des formules qui percutent, Nicolas Dufourcq a récemment rappelé dans la presse que la dette devait davantage financer les canons que les loisirs des jeunes retraités. « Rien que l'indexation des

retraites du régime général, sur les années 2024 et 2025, représente en euros l'équivalent de 40% du programme France 2030, soit 22 milliards d'euros. Il y a quelque chose qui ne colle pas dans les rapports de proportion », insiste-t-il. « Si on veut réinventer la France, notamment par l'industrie, l'innovation, le spatial, le quantique, etc., ça s'appelle France 2030, on ne peut plus continuer à prendre des décisions à 30 milliards sur les dépenses sociales qui courent et qui sont financées par de la dette. Ça va mal finir ».

BENJAMIN BUSSON

Défense. Alors que la France évoque une économie de guerre et que l'Union Européenne avance un plan de 800 Md€ pour son réarmement, les entreprises françaises de terrain poursuivent leur développement. C'est le cas d'Aresia dans le Grand Reims, notamment acteur de l'industrie aéronautique militaire, une entreprise qui vient de recevoir la visite de Catherine Vautrin, Ministre du Travail.

« Aresia est un exemple de la souveraineté française en matière d'industrie de la défense »



Catherine Vautrin visite l'entreprise guidée par Mathieu Detante, Directeur du site Aresia Witry.

À terme de la visite de l'entreprise witryate, la Ministre du Travail, de la santé, des Solidarités et des Familles n'a pas caché sa fierté à plusieurs titres : « Aresia est une véritable pépite de l'industrie française, sous-traitante de grands noms de l'aéronautique nationale, civile et militaire, comme Airbus ou Dassault. Dans cette entreprise, nous rencontrons des femmes et des hommes extrêmement engagés dans leur métier et qui sont pour certains parfaitement accompagnés dans leur cursus de formation, en interne, par des techniciens chevronnés qui leur permettent d'atteindre des qualifications très poussées ».

À Witry-lès-Reims, Catherine Vautrin a précisé sa volonté de mettre en avant le savoir-faire local, l'implication des salariés de l'entreprise et celle des élus locaux au service de cette fierté de l'industrie française et du territoire du Grand Reims. Interrogée sur la souveraineté industrielle française, la Ministre a poursuivi :

« On parle beaucoup aujourd'hui de cette souveraineté, c'est une exigence et nous en avons ici la démonstration. J'ajoute que 95% des fournisseurs d'Aresia sont français et que l'entreprise rayonne en France et à l'international ».

LE RÔLE D'ARESIA DANS LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE NATIONALE

À propos du développement de l'industrie militaire, souhaité par le Président de la République et des consignes gouvernementales en ce sens, la Ministre a précisé l'état d'esprit de cette volonté : « Aresia est une entreprise privée qui ne reçoit pas de consignes du Gouvernement et cependant l'entreprise sait qu'elle a un rôle à jouer dans la souveraineté de notre pays. En ce sens, nous devons aider l'entreprise, par exemple dans ses problèmes de recrutement et de formation. Je tiens ici à souligner le rôle essentiel de France Travail sur ce sujet. Aresia

est une entreprise stratégique pour l'économie française et une entreprise citoyenne dans l'approche humaine qui est la sienne ».

MESSAGE AUX INDUSTRIELS FRANÇAIS ?

« Dans la situation économique que nous connaissons, c'est ensemble que nous devons jouer une souveraineté nationale qui s'impose à chacun d'entre nous comme une mobilisation incontournable. L'Etat est aux côtés des industriels pour travailler avec eux, dans le respect de l'agilité et la flexibilité spécifiques à chaque cas ».

L'UNITÉ DE WITRY-LÈS-REIMS REPRÉSENTATIVE DU GROUPE ARESIA

L'unité de Witry-lès-Reims est, selon les mots du Président directeur général d'Aresia, « un site représentatif de l'ensemble des onze sites du groupe opérationnels en France ». Elle construit et entretient des réservoirs de carburants, participant

« à la montée en puissance », ajoute Sylvain Rousseau, de la production du Rafale et la croissance d'Airbus. Evoquant le doublement sur deux ans des commandes de Dassault, et pour y répondre au mieux, le patron d'Aresia insiste : « Dans ces conditions, les enjeux humains sont encore plus importants et concernent, à la fois, le recrutement et sa féminisation, la formation et l'apprentissage ».

L'usine Witryate vient d'investir pour 1,2 million d'euros dans un robot TIG, Tungsten Inert Gas, un procédé pour une soudure à l'arc plus propre et plus précise et qui protège l'opération d'éléments contaminants. Les robots de ce type sont principalement mis en œuvre dans l'aéronautique, l'automobile, la pétrochimie ou la construction navale. Le gaz utilisé est généralement de l'argon, un gaz neutre qui permet d'éviter l'oxydation.

RÉPONDRE AUX COMMANDES ET PRÉPARER L'AVENIR

Unique fabricant de réservoirs largables pour le Rafale de Dassault, outre le robot TIG, Aresia Witry, unité intégrée au groupe en 2022, a également investi pour 2,3 M€ afin d'accé-

léraler ses cadences de production et de maintenance. L'usine réalise ses quatre dernières années entre 10 et 12 M€ de chiffre d'affaires, avec un prévisionnel 2023-2024 de 15,5 M€. Aresia Witry emploie aujourd'hui 65 salariés et travaille à 90% pour l'aéronautique militaire. Une autre entité du groupe fonctionne dans le Grand Est, elle se situe à Baccarat, dans les Vosges, et construit pour Safran des roues et des systèmes de freinage. L'usine de Witry-lès-Reims étudie, en recherche et développement, les futurs réservoirs à hydrogène.

Le groupe Aresia, fusion de 11 unités de production pour l'aéronautique civile et militaire, emploie 800 personnes, a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 154 M€ et se projette, compte tenu de l'accélération des commandes, sur 250 M€ en 2025. Fournisseurs de grands donneurs d'ordres dans une soixantaine de pays, le groupe compte parmi ses clients, Dassault, Airbus, Boeing, Bell, Atlantic, Thales, Délégation Générale à l'Armement, Service Interarmées des Munitions, Ministère des armées américaines, Ministère de la Défense Indienne...

GÉRARD DELENCLOS



EXPERT EN VÊTEMENTS & OBJETS PUBLICITAIRES

UNE CASQUETTE, MILLE FAÇONS DE SE DÉMARQUER !

Entreprise, coopérative, asso, événement... Affichez votre identité avec style ! Brodée ou imprimée, votre casquette vous ressemble !

REIMS 03 26 36 36 26
WWW.KADIMAGE.FR

Commerce. Passé dans le giron de Carrefour, l'hypermarché de Villers-Semeuse devra être cédé d'ici la fin de l'année 2025 à une enseigne concurrente, suite à une mesure imposée au repreneur par la Haute Autorité de la Concurrence. Explications.

L'ex-magasin Cora et ses 330 salariés en quête d'un nouveau repreneur



L'ancien magasin Cora devenu Carrefour en juillet 2023 devra donc être à nouveau débaptisé le jour où un nouveau repreneur sera identifié.

Alors qu'elle avait racheté, le 12 juillet 2023, 60 hypermarchés Cora et 125 supermarchés Match pour un peu plus d'un milliard d'euros au groupe Louis Delhaize, le géant français de la distribution Carrefour a été rattrapé, le 13 mars dernier, par la Haute Autorité de la Concurrence. Si cette instance a autorisé Carrefour à prendre définitivement le contrôle de la grande majorité des activités françaises du groupe belge, elle a, en revanche, émis des réserves en identifiant huit zones problématiques où Carrefour

sera contraint de céder sept magasins à des enseignes concurrentes. Parmi ceux-ci figure l'ancien magasin Cora de Villers-Semeuse récemment passé sous l'enseigne Carrefour et distant de seulement cinq kilomètres du Carrefour déjà existant sur la zone commerciale de la Croisette, implantée à Charleville-Mézières. C'est là que le bât blesse.

PROTÉGER D'AUTRES COMMERCES

Afin que « les consommateurs puissent bénéficier d'alternatives suffisantes pour faire jouer la concurrence

dans leurs achats de produits de grande consommation », l'instance a donc estimé que cette acquisition aboutirait à une position dominante trop forte de Carrefour sur ce secteur géographique qui pourrait nuire aux commerces alimentaires alentours, réduisant ainsi l'offre des consommateurs.

Avisé de cette réserve, le groupe Carrefour s'est donné jusqu'à la fin de l'année 2025 pour céder le magasin ardennais à une enseigne concurrentielle à prédominance alimentaire et ainsi rassurer les 330 salariés (dont 38 encadrants placés sous la direction de Francis Bourdin, en place depuis un peu plus de deux ans), pour lesquels cette décision de la Haute Autorité de la Concurrence a fait l'effet d'une douche froide. « Nous attendons de savoir ce qu'on va devenir et de qui on va désormais dépendre. On ne sera pas tranquilles tant qu'il n'y aura pas de repreneur officiel. Nos 330 emplois sont liés à cela », souligne Nathalie Lambert, déléguée syndicale FO de l'ancienne enseigne Cora.

LECLERC SERA-T-IL À NOUVEAU INTÉRESSÉ PAR LA PROXIMITÉ DE CHARLEVILLE ?

Ce magasin ayant fait l'objet de différents travaux ces dernières années au prix d'un investissement estimé à

six millions d'euros, consacrés à différentes améliorations pour « rafraîchir » les lieux (façade, caisses automatiques neuves, amélioration du rayon boucherie et traiteur, nouvelles gondoles, sas d'entrées, carrelage et plafond dans la galerie commerciale, etc.), il est fort probable que ce lifting constituera un « plus » lors des prochaines négociations avec des investisseurs intéressés.

Parmi les potentiels repreneurs, on cite le plus souvent : Leclerc, déjà présent à Sedan, Super U - Auchan en difficulté financière - voire même l'anglais Costco qui chercherait des ouvertures en France ou le Belge Colruyt, dont l'envergure semble pourtant insuffisante. Si l'on se fie aux réactions sur les réseaux sociaux, Leclerc fait l'unanimité chez les consommateurs. Ce groupe déjà présent à Sedan où il draine aussi des clients de Charleville-Mézières et de sa périphérie avait déjà convoité, un terrain à Tournes, en 2017, en envisageant alors d'y ériger un « hyper » de 6 000 m². Mais aussi un drive de neuf pistes, une station-service, une animalerie et un restaurant Crescendo. Soit un projet estimé, à l'époque, à 25 millions d'euros et pouvant déboucher sur 200 créations d'emploi. Mais cet ambitieux programme n'avait pas obtenu le feu vert de la commission

nationale de l'aménagement du territoire.

LA GALERIE MARCHANDE AUSSI CONCERNÉE

Le Carrefour de la Croisette, qui emploie 300 personnes et réalise un meilleur chiffre d'affaires que son voisin, restera dans le giron de Carrefour. « L'opération est également conditionnée à la cession de la galerie marchande attenante à l'hypermarché villersois », ajoute la Haute Autorité. Cet espace comprend un peu plus d'une douzaine de magasins locaux (Nocibé, l'agence de voyage Prêt à partir, Léonidas, Kryss, deux bijouteries, la Caisse d'Épargne, la Poste, deux salons de coiffure, une esthéticienne, un bar, un cordonnier, etc...) et dépend, aujourd'hui, de Carmila, une filiale rattachée à Carrefour France et dédiée à la valorisation des centres commerciaux attenants et de la gestion de l'immobilier et qui a succédé à Galimmo qui œuvrait pour Cora. La cession effective du centre commercial de Villers-Semeuse sera soumise aux représentants sociaux qui d'ici la fin 2025 seront avisés lors d'une consultation du Comité Social et Economique (CSE).

PASCAL REMY

Sport. Les associations sportives et leurs membres sont plutôt bien lotis à Saint-Quentin (Aisne).

Un vaste centre sportif privé ouvrira en septembre à Saint-Quentin

La première agglomération de l'Aisne cultive une passion bien enracinée pour le sport. Elle brille sur les parquets de France et parfois d'Europe grâce au Saint-Quentin Basket-Ball (SQBB) et sur les terrains régionaux dans d'autres disciplines. La pratique ordinaire des habitants n'est pas pour autant négligée, loin de là. Ainsi, un nouveau Pôle sportif de grande envergure est venu fin 2023 enrichir l'offre d'activités dans le quartier Europe. Il abrite en particulier le Tennis de Table Saint-Quentinois, dont l'équipe féminine est engagée dans les compétitions européennes.

Un autre complexe sportif, celui-ci d'initiative privée, doit d'ici six mois offrir aux Saint-Quentinois la possibilité de pratiquer des sports différents dans de bien meilleures conditions. À l'origine du projet, il y a trois

hommes qui se sont illustrés dans les arts martiaux et s'apprécient. Fred Démoulin dirige la TDF Academy, club de boxe pieds-poings, dont il a été un praticien reconnu. Tony Averlant a récolté, au cours de sa longue carrière dans la boxe, 3 titres de champions du monde WBF mi-lourds et une ribambelle de victoires. Kévin Huriez, après avoir collectionné les titres nationaux en lutte et combattu lors de plusieurs championnats du Monde ou d'Europe, a monté sa propre entreprise générale de bâtiment.

Leur projet est né de la visite, au 17 Bd Victor-Hugo, d'un ancien gymnase d'époque et de style art déco, délaissé depuis peu. Propriétaire des lieux et consultée en amont par les associés, la municipalité leur a aussitôt apporté un soutien chaleureux. À travers la pratique du sport, leur projet vise en effet à

créer de la mixité bénéfique pour la ville et à permettre aux futurs jeunes adhérents de s'insérer dans la vie sociale. Les meilleurs seront détectés, encouragés et soutenus dans leur progression.

PATRIMOINE RÉNOVÉ ET VIVANT

Ce bâtiment élégant, dressé sur une superbe architecture métallique, appartient au patrimoine de Saint-Quentin et retrouve ainsi sa vocation première. En 1884, un ancien capitaine de carrière fit don, à la Ville, d'un immeuble situé à cet endroit, à condition qu'il reste affecté à la société de gymnastique La Saint-Quentinoise à perpétuité. Lors de la Première guerre mondiale, il est presque entièrement détruit sous les bombardements. Mais avec les dommages de guerre qu'elle reçoit (225 000 francs de l'époque), la Saint-Quentinoise

décide de le reconstruire en le rendant plus beau et plus pratique et l'occupe à partir de 1926.

Ce beau bâtiment a survécu jusqu'à aujourd'hui. Entretemps, il a été confié à La Vaillante Gymnastique. Mais il était hors d'âge et celle-ci a trouvé accueil au nouveau Pôle sportif d'Europe. Le relais est donc passé. « Ma mère y a pratiqué la gym, confie Tony Avenant, et elle était très émue de voir la salle, qui a une âme et beaucoup de cachet, reprendre vie. » Elle portera le nom de son premier donateur, Fontaine-Coupé. L'investissement global dans ce projet devrait atteindre les 3,5 millions d'euros.

UNE OFFRE À LA FOIS LARGE ET CIBLÉE

Les activités sportives se déploieront sur 1 400 m² et deux niveaux. Au rez-de-chaussée, se situeront un

espace de fitness, avec éventuellement du coaching individuel ou en petit groupe, et une salle de remise en forme. On y trouvera encore vestiaires, boutique, salle de réunion, salles de soins, spa de nage et aussi un snack avec sa terrasse et des menus diététiques.

À l'étage, un vaste espace sera consacré aux sports de combat, lutte, boxe, MMA. Jérôme Thomas, champion du monde amateur et double médaillé olympique de boxe anglaise, sera le plus en vue des formateurs. Il sera voisin de la salle de danse confiée à Camille Abena. Un dortoir sera aussi ouvert aux sportifs de passage. À terme, un nouveau bâtiment construit sur un terrain adjacent devrait permettre l'installation d'un terrain de Futsal, d'un pôle médical et d'une garderie d'enfants.

FLORENT LECLERCO

Commerce. La CCI de l'Aube a organisé une cérémonie de mise en lumière pour les lauréats de ses 1^{ers} Trophées du commerce.

Cinq commerçants aubois en lice pour les Trophées régionaux

Entrepreneuriat, développement durable, innovation, qualité et expérience client et le coup de cœur du jury. Cinq prix ont récompensé des commerçants aubois à l'occasion des premiers Trophées du commerce mis en œuvre par la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube. Une CCI transformée et décorée à la hauteur de l'événement pour l'occasion avec des équipes transformées en maîtres de cérémonie.

Relayés dans plusieurs départements de France, les trophées désignent des lauréats qui prétendent aux trophées régionaux puis nationaux. « *Nous sommes confiants* », explique Sylvain Convers, le président de la CCI, « *nous avons des ambitions pour le prix national* ». Dans l'Aube, le commerce représente 28 % des entreprises. Il génère 13 000 emplois dans le secteur privé et constitue « *un facteur économique important* ».

La Maison Guillemot de Brienne-le-Château, habituée aux récompenses, a reçu le prix de l'entrepreneuriat. Le traiteur, qui trans-



Les commerçants récompensés et sélectionnés pour les Trophées régionaux.

forme les produits locaux, transmet son savoir-faire de génération en génération.

Le prix du développement durable honore une entreprise qui allie éco-

nomie locale, engagement environnemental et sensibilisation. Il a été remis à Stessy Marquet pour **le Rucher de Jeanne** et son action en faveur de la biodiversité avec ses

abeilles et ses animations.

Le prix de l'Innovation récompense **Lucia Rizzo**, une coiffeuse qui fait entrer la technologie dans son salon avec la consultation du

cuir chevelu par micro-caméra.

COMMERCE ET ACCÈS À LA SANTÉ

L'opticienne **les Lunettes de Laurette** a obtenu le prix qualité et expérience client. Pour favoriser l'accès aux soins visuels et auditifs en milieu rural, Laurine Mongin a investi dans une cabine de téléconsultation installée dans son commerce de Brienne-le-Château. Un ophtalmologiste y consulte les patients qui ne peuvent pas se déplacer. Enfin, le créateur et styliste **William Arlotti** a reçu le trophée coup de Cœur du Jury pour son activité et les animations qu'il met en place. Installé à Bar-sur-Seine, le styliste crée des vêtements qu'il commercialise dans sa boutique et via les réseaux sociaux. Le jury composé d'experts, de partenaires et de représentants des collectivités territoriales a sélectionné les lauréats parmi 17 candidatures. Les trophées valorisent leur capacité d'adaptation aux nouveaux modes de consommation et saluent la dynamique positive qu'ils apportent au territoire.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Événement

Rencontre organisée par le Club de la Presse dans le cadre de Reims Polar

Le Club de la Presse Reims Champagne organise, en lien avec le festival international du film policier Reims Polar, une rencontre sur le thème "Œuvres volées : quelle lutte contre les pill'arts?".

Elle aura lieu **mercredi 2 avril, à 14 heures au cinéma Opéraims**.

Autour de la table, se retrouveront pour débattre :


Dominique Baumard. Réalisateur et scénariste, formé à la Fémis, Dominique Baumard collabore notamment à l'écriture de neuf épisodes de la saison 4 de la série Le Bureau des légendes. Après avoir co-réalisé son premier long métrage Les Méchants avec Mouloud Achour, il signe Les Règles de l'art, une comédie mettant en scène Melvil Poupaud, présentée cette année à Reims Polar, qui évoque le vol de cinq toiles de maîtres au Musée d'Art Moderne de Paris en 2010.

Le Colonel Hubert Percie du Sert. Chef de l'Office central de lutte contre les trafics de biens culturels (OCBC), il dirige cette unité de la Direction nationale de la Police judiciaire dont les enquêtes, complexes, ont des ramifications tant nationales qu'internationales. Diplômé en économie et de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, après des années de service opérationnel, Hubert Percie du Sert a rejoint en 2009 la Direction générale de la Gendarmerie nationale où il a notamment été en charge du suivi des affaires judiciaires les plus sensibles, avant de prendre le commandement de l'OCBC.

Sarah Hugounenq. Journaliste spécialiste de l'économie des musées, des politiques patrimoniales et de la diplomatie culturelle, Sarah Hugounenq signe régulièrement des enquêtes dans la presse nationale sur le trafic et la circulation des biens culturels. Sur le terrain, elle a œuvré pendant un an auprès de l'organisation internationale ALIPH, à Genève, attachée à la protection du patrimoine en zone de guerre. Investie dans les modèles hybrides de financement du patrimoine, elle enseigne ces problématiques à l'École du Louvre.

Georges Magnier. Conservateur du patrimoine, il est directeur des cinq musées de Reims, de la chapelle Foujita et du Centre de conservation des musées. A ce titre, il supervise actuellement avec son équipe d'importants chantiers muséaux dont la restructuration-extension complète du musée des Beaux-Arts de Reims et la création de nouvelles réserves externalisées et mutualisées. La rencontre est gratuite et sur inscription obligatoire, d'ici lundi 31 mars, à l'adresse suivante: secretariat@clubpressechampagne.org

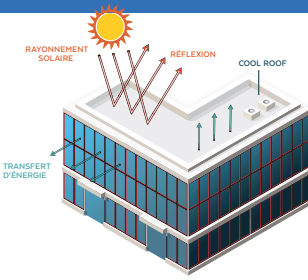
En bref



PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour **RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS** TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE


ÉCONOMIES ASSURÉES

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !



9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36

dsl-decoration.fr

1^{res} Assises du Logement. Professionnels et élus étaient conviés à réfléchir autour du pouvoir d'agir des maires, de la production de logements et de l'accèsion à la propriété.

Reconstruire la politique du logement



Les assises du 13 mars à Troyes autour de trois thématiques : rendre le pouvoir d'agir aux maires, relancer la production de logements en France et favoriser l'accèsion à la propriété.

« **S**auver le logement, sauver la construction, la production et la qualité de vie des concitoyens ». Les premières Assises du Logement organisées à Troyes sous l'impulsion de son maire, François Baroin, se prolongeront lors de comités de suivi pour apporter des contributions concrètes aux portées nationales. « La priorité politique aujourd'hui est d'accompagner le soutien du pouvoir d'achat, d'apaiser les tensions et de permettre à chacun d'atteindre son rêve s'il veut être proprié-

taire et faire grandir sa famille dans un toit décent ». Posant le décor, François Baroin part du constat que « tout ce qui touche de près ou de loin au logement n'intéresse pas l'État. Et Bercy considère que le logement est une source de dépense ». Les premières Assises du Logement doivent donc permettre de se réinventer et de rebattre les cartes pour relancer l'activité et agir sur la qualité de vie des Français. François Baroin revient sur les choix politiques qui ont stoppé la construction, au-delà des éléments géopolitiques, avec la

suppression de la taxe d'habitation -taxée par le maire de nationalisation- et son report sur l'impôt foncier qui génère 10 milliards de déficits annuels ou l'affectation des droits de mutations au Conseil départemental. « Pourquoi un maire qui crée des dynamiques sur son territoire, ne reçoit pas les dividendes de cette prestation à travers le marché immobilier dynamique et les recettes des droits de mutation ? » François Baroin revendique une nouvelle organisation des pouvoirs publics, selon l'adage « qui paie décide et qui décide paie ». Aux éléments pénalisants, s'ajoutent la réforme de l'APL, les mesures fiscales, les textes sur la Zéro Artificialisation Nette, l'ANRU 2 avec ses coupes budgétaires. Enfin, le maire évoque une politique de peuplement de la Ville non maîtrisée avec la part réservataire de l'État qui impose l'accueil de population que la Ville n'est pas en mesure d'accueillir dans de bonnes conditions.

PREMIÈRES AVANCÉES ET PREMIÈRES PISTES

Concernant les droits de succession, « si le bonheur d'une vie est de constituer un patrimoine pour le transmettre, l'État n'est pas là pour le freiner, mais pour l'encourager ». Une première avancée sur le sujet est portée par un projet de loi, qui

prévoit l'exonération des droits de mutations à titre gratuit pour des dons jusqu'à 100 000 € en faveur d'un descendant, pour acheter ou construire ou rénover une habitation. Une mesure qui pourrait être effective pendant deux ans jusqu'à fin 2026.

Pour Olivier Salleron, président de la Fédération française du Bâtiment, « oui, le logement est en crise et le parcours résidentiel est bloqué depuis plusieurs années. Nous devons être tous derrière nos maires bâtisseurs. Il faut tous s'y mettre avec les constructeurs de l'alliance pour l'habitat, les notaires, les architectes ». Saluant un budget plutôt favorable au logement, le président voit une embellie pour le secteur. « Dans les opérations de renouvellement urbain, la sécurité est fondamentale. Pour que cet argent soit bien utilisé, il faut faire revenir les salariés dans ces quartiers », souligne Philippe Rhim, directeur Grand Est d'Action Logement.

Toutefois, un recrutement sur cinq n'aboutit pas à cause du logement. Action Logement accompagne ainsi les employeurs, dont Clarins et Thales, dans le cadre d'une convention sur le Grand Est. L'acteur du 1 % logement finance les investisseurs privés pour aider

à loger les salariés du secteur privé ou remettre des logements vacants en location. Pour autant, la configuration actuelle des logements sociaux ne fait pas rêver. Souvent regroupés dans des quartiers dont le seul nom fait fuir les candidats au logement. Un modèle français selon Michel Aubouin, ancien préfet. « Si on veut casser les ghettos, il faut que le bâtiment social ne le soit pas à vie et devienne un jour privé ».

Les tables rondes des Assises ont donc posé les premières pierres de la réflexion. En Île-de-France, le temps d'attente d'un logement social est de 9 ans et dans l'Aube, le phénomène s'amplifie avec 10 000 familles sur les listes d'attente, le double d'il y a deux ans. Limitation des recours aux permis de construire, assouplissement des réglementations, parcours résidentiel repensé avec des possibilités de leasing pour l'accès à la propriété, droit de véto pour le maire, révision de la fiscalité en faveur de la construction..., constituent autant de pistes pour le logement. Et, il y a urgence à rattraper les retards de la construction. Dans 10 ans, il manquera 5 millions de logements en France.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Festival. La 5^e édition de Reims Polar, festival du film policier, se tiendra du 1^{er} au 6 avril. La richesse de la programmation et des manifestations qui l'accompagnent vise à asseoir - si besoin était encore - la notoriété du festival.

Reims Polar #5 : tout pour satisfaire les amateurs du genre !



Aude Hesbert, directrice générale de Hopscotch Cinéma, et Arnaud Robinet, maire de Reims, ont présenté le programme de la 5^e édition de Reims Polar.

Avec 57 longs métrages à se mettre sous la dent - si ce n'est sous les yeux - pendant une petite semaine, les amateurs de

film policier devraient être comblés par cette 5^e édition de Reims Polar.

La programmation s'adresse au plus grand nombre, jeunes et moins

jeunes, et si la fréquentation de l'édition 2024 s'était déjà montrée supérieure de 20 % à celle de 2023, l'ambition de faire encore mieux en 2025 est clairement affichée et les moyens pour y parvenir mis en œuvre.

9 films constituent la compétition officielle, que les 7 membres du jury du festival, présidé par Bruno Podalydès (réalisateur, scénariste et comédien), auront la lourde tâche de départager.

7 films composent la compétition internationale Sang Neuf, consacrée à la découverte et aux nouvelles voix du polar, avec Sami Bouajila (comédien) comme président du jury. 12 films illustreront la rétrospectives British Noirs. 6 films seront projetés dans le cadre de la rétrospective consacrée à Claude Chabrol, et le Prix Claude Chabrol 2025, récompensant chaque année un film français sorti

dans l'année écoulée et honorant le genre policier, sera remis à Julien Colonna, pour son premier long métrage, Le Royaume, le 3 avril.

STEPHEN FREARS ET KIYOSHI KUROSAWA

Le réalisateur et producteur anglais Stephen Frears sera l'invité d'honneur de cette 5^e édition, tandis qu'un hommage sera rendu au réalisateur japonais Kiyoshi Kurosawa (sans lien de parenté avec son glorieux prédécesseur, Akira Kurosawa, réalisateur des Sept Samouraïs), avec cérémonie en son honneur le vendredi 4 avril, suivie de la projection, en avant-première inédite, de son film Cloud.

Durant le festival, des masterclasses seront proposées à l'Opéram (entrée libre dans la limite des places disponibles) : leçon d'acteur, par Sami Bouajila, le mercredi 2 avril, et leçon d'actrice,

par Camélia Jordana, le vendredi 4 avril ; leçon de cinéma, par Simon West, le jeudi 3 avril, et par Kiyoshi Kurosawa, le samedi 5 avril.

Parrainées par le Club de la presse Reims Champagne, Les Rencontres du polar auront lieu le 2 avril à 14 h à l'Opéram sur le thème « Œuvres volées : quelle lutte contre les pill'arts ? ». Faisant suite à cette manifestation, le prix national Angle Noir, dédié au traitement journalistique du fait divers, sera remis ce même 2 avril, à 19 h à l'Hôtel de Ville.

Le Prix du Public sera remis par le DJ et producteur rémois Vladimir Cauchemar lors de la Cérémonie de Clôture de Reims Polar 2025, le samedi 5 avril.

Programme détaillé et informations : <https://reimpolar.com/>

J.R.

Événement. La CCI Marne Ardennes organise le Festival des Entrepreneurs les 14 et 15 mai, en son siège à Reims. Conférences, ateliers, musique, échanges... le programme est prometteur.

Un festival « disruptif » pour les entrepreneurs à la CCI Marne Ardennes



François Gomariz, Président de la CCI Marne Ardennes, Sonia Falourd, Directrice générale et Sylvain Mary, Président de la Commission Création / Transmission et créateur du festival.

Oubliez tout ce que vous pensiez savoir sur les salons à destination des professionnels. Avec son Festival des Entrepreneurs, la CCI Marne Ardennes promet un « évènement disruptif », « d'un nouveau genre », « rassembleur ». Exit les stands où siègent (et parfois s'ennuient) professionnels et partenaires, place aux tables rondes, aux échanges informels, aux conférences dynamiques. L'objectif de l'organisme consulaire est bien de « dépolier son image » et de « créer des connexions » afin de s'ancrer au plus près des problématiques des entrepreneurs. « Ces deux journées, avec notamment quatre têtes d'affiche, seront rythmées par des moments forts et qui, je l'espère, marqueront les esprits et feront naître de nouvelles opportunités », explique François Gomariz, Président de la CCI Marne Ardennes. « Ce festival s'inscrit dans le Plan stratégique de la CCI élaboré par les équipes élues fin 2023. Ce Plan comporte 90 projets dont 40% ont déjà été mis en place et dont fait partie le Festival des Entrepreneurs. »

UN FESTIVAL AU SIÈGE DE LA CCI MARNE ARDENNES

Fédérer. Le terme a été répété à plusieurs reprises. Ainsi, entrepreneurs, créateurs, salariés, financeurs, influenceurs, étudiants peuvent participer... « Tout le monde est bienvenu », insiste Sylvain Mary, Président de la Commission Création Transmission et à l'origine de l'évènement. « Nous avons créé un questionnaire que les personnes pourront remplir, et sur la base duquel sera attribué un code couleur correspondant à un profil : influenceur, leader, investisseur, néophyte, sage... L'idée est que le visiteur soit acteur du festi-

val », poursuit-il. L'évènement se déroulera sur le parking de la CCI, rue André Huet. « Une évidence », poursuit François Gomariz, insistant aussi bien sur l'importance d'accueillir l'évènement au sein de la « maison des entrepreneurs » que sur l'aspect financier. Jamais très loin de sa casquette de chef d'entreprise, (il est à la tête de Lustral, ndlr.), le président rappelle la nécessité de bien gérer les finances de l'organisme consulaire. « Le prélèvement sur fonds propres de la part de l'État en 2024 s'est élevé à 280 000 euros. Si la CCI n'agit pas comme une chambre avec ses propres ressources, elle va mourir. Or, l'État n'a pas vocation à nous soutenir au-delà de nos missions régaliennes. Et comme celles-ci se réduisent drastiquement, il faut être autonome. C'est d'ailleurs la vocation d'une entreprise », appuie-t-il, comme pour mieux donner l'exemple à ses 36 000 ressortissants Marnais et Ardennais.

UN ÉVÈNEMENT POSITIF

Le Festival des Entrepreneurs se tient donc à la CCI grâce à de nombreux partenaires officiels et institutionnels. Montant de l'opération : 300 000 euros, financés sur fonds propres et avec une vraie volonté d'aller au-devant des entrepreneurs. « Dans ce contexte un peu morose, c'est un évènement pour apporter l'envie d'entreprendre. » Outre quatre conférences thématiques (Propulser son activité ; Entreprendre face aux grands changements ; L'Odyssée entrepreneuriale ; Leadership & management) avec une première tête d'affiche annoncée, Alice Lhabouz, fondatrice de Trecento Asset

Management et nouvelle venue dans l'émission *Qui veut être mon Associé ?*, de très nombreux ateliers et tables-rondes seront proposés lors de ces deux journées, avec la présence de grands acteurs du territoire, à l'image de Julien Sauvage, Directeur du Cabaret vert, Bruno Forget, le patron de la Foire de Châlons ou encore Jean-Pierre Caillot, à la tête du Stade de Reims. Et qui dit festival, dit moments de convivialité. Sylvain Mary le promet : « Cet évènement sera différenciant, un lieu de connexion et de partage afin de redonner du sens et l'envie d'entreprendre. » Objectif : 2 500 entrées.

NASTASIA DESANTI

POINTS CLÉS

- Quand ? Les 14 et 15 mai 2025.
- Où ? 12 rue André Huet, 51 100 Reims.
- Quoi ? Des conférences, des ateliers, des food-trucks, de la musique, 60 moments d'échange.
- Combien ? Trois phases de vente : du 20 mars au 1er avril : 3€ pass une journée ; 5€ pass deux journées ; du 2 avril au 13 mai : 5€ / 7€ ; les 14 et 15 mai : 7€ / 10€.
- Ouverture des portes à 8h30, début des conférences à 9 heures, fermeture des portes 21h30 le 14 mai, 22h30 le 15 mai.
- Retrouvez le programme sur : festivaldesentrepreneurs-cci.fr/

HVO100

Et si vous faisiez la différence en ne changeant rien ?



HVO100, le carburant 100% d'origine renouvelable pour votre moteur Diesel



De réduction des émissions de CO₂



D'origine renouvelable

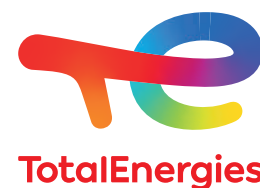


Remplace votre carburant habituel

Je réduis mon impact sur l'environnement avec **HVO100**



Le carburant 100 % d'origine renouvelable



20 rue du Commerce
51350 Cormontreuil
03 26 09 06 37

40 av. Maréchal Joffre
51200 Épernay
03 26 55 31 19

WWW.CPEBARDOUT.FR

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Une réduction d'au moins 60% et jusqu'à 90% des émissions de CO₂ par rapport au carburant fossile de référence ; en fonction de l'origine des matières premières utilisées lors de la production, mesuré sur un cycle du puits à la roue.

TotalEnergies Marketing Services - SAS au capital de 324 158 696€ - 542 034 921 RCS Nanterre. 24 cours Michelet 92800 Puteaux.

services.totalenergies.fr

+1,4 %

Entre octobre 2024 et janvier 2025, les loyers augmentent de 1,4 %. En France métropolitaine, les loyers (hors charges) pour les résidences principales (louées vides) augmentent de 1,4 % entre octobre 2024 et janvier 2025, après +0,3 % entre juillet et octobre 2024. Sur un an, les loyers augmentent de 2,4 % en janvier 2025, après +2,5 % en octobre 2024. Ils sont en hausse de 1,8 % dans le secteur libre et de 3,7 % dans le secteur social. Les données sont calculées à partir des résultats de l'enquête Loyers et charges et de celle sur les loyers auprès des bailleurs sociaux (ELBS). Les loyers sont hors charges et le champ recouvre l'ensemble des résidences principales, louées vides, dont l'usage principal est l'habitation. (INSEE)

+ 3 pts

En mars 2025, le climat des affaires s'éclaircit dans le commerce de détail (y compris commerce et réparation d'automobiles). À 100, l'indicateur qui le synthétise gagne 3 points et retrouve sa moyenne de longue période grâce à la hausse des soldes relatifs aux perspectives générales d'activité et aux intentions de commandes. Dans le commerce de gros, l'indicateur bimestriel du climat des affaires s'éclaircit également. À 95, l'indicateur qui le synthétise gagne deux points par rapport à janvier mais reste au-dessous de sa moyenne de longue période (100). Cette augmentation traduit notamment la hausse des soldes d'opinion sur les intentions de commandes et sur les livraisons reçues de l'étranger. (INSEE)

+0,7 %

Au quatrième trimestre 2024, les salaires horaires dans les secteurs marchands non agricoles (hors services aux ménages) accélèrent légèrement : +0,7 % sur le trimestre, après +0,5 % au trimestre précédent (données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables). Néanmoins, sur un an, les salaires ralentissent : +2,4 % au quatrième trimestre 2024, après +2,8 %. Le profil d'évolution des salaires est marqué, d'une part, par la prime de partage de la valeur (PPV) dont les versements, quoique massifs fin 2024, ont reculé par rapport à l'année précédente : 1,8 milliard d'euros de PPV ont été versés aux salariés au quatrième trimestre 2024, après 450 millions d'euros au troisième trimestre 2024. (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 20/03/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	8 171,47	+ 2,28%
SBF 120	6 186,74	+ 2,31%
Nikkei	37 845,42	+ 2,79%
Dow Jones	41 581,31	+ 0,56%
Eurostoxx 50	5 507,36	+ 2,76%

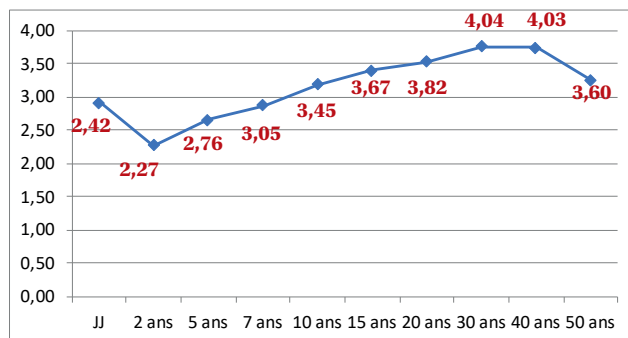
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0845	+ 0,10%
Livre Sterling	0,8371	- 0,08%
Yen	161,25	+ 0,37%
Dollar/Yen	148,66	+ 0,26%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,456	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,650	+ 0,000

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	2,416	+ 0,004
Euribor 1 mois	2,389	+ 0,021
Euribor 3 mois	2,411	- 0,090
Euribor 6 mois	2,421	+ 0,035
Euribor 12 mois	2,406	- 0,045

FRANCE ETAT		
BTAN 2 ans	2,272	- 0,027
BTAN 5 ans	2,763	- 0,085
OAT 7 ans (TEC 10)	3,052	- 0,096
OAT 10 ans	3,453	- 0,121
OAT 30 ans	4,039	- 0,098
OAT 50 ans	3,602	- 0,087

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	30,37	+ 0,35
BNP PARIBAS	80,86	+ 0,37
CARREFOUR	13,18	- 0,04
CRÉDIT AGRICOLE	16,98	+ 0,28
EXEL INDUSTRIES	39,40	- 0,08
L.V.M.H.	610,60	- 0,04
LAURENT-PERRIER	98,00	- 0,05
MICHELIN	34,16	+ 0,07
NEXANS	101,50	- 0,03
KERING	214,45	- 0,10
HAULOTTE-GROUP	2,95	+ 0,11
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	45,10	- 0,23
RENAULT	49,15	+ 0,04
SAINT-GOBAIN	102,60	+ 0,20
SANOFI-AVENTIS	107,98	+ 0,15
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	42,87	+ 0,58
VALLOUREC	18,26	+ 0,11
VEOLIA	31,67	+ 0,17
VINCI	119,75	+ 0,20
VRANKEN-POMMERY	12,10	- 0,08

EMPRUNTS D'ÉTAT			
	JAPON	USA	EURO
JJ	0,10	4,43	2,42
2 ans	0,84	3,97	2,17
5 ans	1,12	4,01	2,43
10 ans	1,52	4,22	2,77
30 ans	2,60	4,53	3,08

La bataille contre l'inflation est terminée

La Banque de France recense dans son Rapport annuel les actions mises en œuvre au cours de l'année pour remplir ses trois missions fondamentales : stratégie monétaire, stabilité financière, services à l'économie et à la société. Elle y présente également les actions réalisées par les femmes et les hommes qui la composent, en mettant l'accent sur sa responsabilité sociale et environnementale. Enfin, elle communique sur sa gestion financière et les comptes de l'exercice.

La bataille contre l'inflation est terminée, mais l'inflation et le pouvoir d'achat sont toujours la priorité des Français. Que peut faire la Banque de France ?

La bataille contre l'inflation est quasiment gagnée en effet. Nous nous étions engagés, avec la politique monétaire, à ramener l'inflation à notre cible de 2 % d'ici 2025 : c'est chose faite en France depuis fin 2024, et ce le sera en zone euro cette année. Nous avons ainsi pu baisser les taux d'intérêt, avec des effets déjà favorables sur le crédit immobilier. Et en 2025, comme en 2024, les salaires vont progresser plus vite que les prix ; le pouvoir d'achat augmente donc. Mais pour davantage accroître celui-ci, il nous faudra redynamiser l'économie.

Affermir notre dynamisme économique, c'est un défi à l'échelle européenne. Les rapports d'Enrico Letta et de Mario Draghi posent le bon diagnostic ; il faut les mettre en œuvre. Cela implique d'intégrer plus le marché unique, d'investir mieux en utilisant les ressources privées par une Union pour l'épargne et l'investissement, et d'innover plus vite en réduisant la bureaucratie. Cela rendra notre économie plus réactive et donc plus productive. Dans notre domaine, la Banque de France fait des propositions concrètes pour développer les marchés européens de capitaux, en particulier les fonds propres.

L'autre maladie de l'économie est la situation des finances publiques. Quel est le diagnostic ?

Oui, cette maladie touche plus particulièrement la France et fait peser une incertitude contre-productive sur l'économie. Le budget 2025 est un premier pas. Mais remettre en ordre nos finances publiques nécessite en priorité de mieux maîtriser les dépenses, avec un effort de plus de 100 milliards d'euros d'ici 2029. C'est possible si tous les acteurs publics se mobilisent : non seulement l'État, mais aussi les dépenses sociales et locales.

BANQUE DE FRANCE

Double initiative en faveur des femmes à l'hôpital de Troyes

Santé. À Troyes, le ministre de la Santé a lancé la future Maison des femmes et visité le centre expérimental d'IVG instrumentales réalisées par des sages-femmes.



L'accompagnement des femmes, une préoccupation notamment partagée par la Ville de Troyes et le Centre hospitalier, saluée par Yannick Neuder.



Yannick Neuder, ministre de la Santé à Troyes avec Pascal Courtade, préfet, François Baroin, maire de Troyes, Valérie Bazin-Malgras, députée.

Ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Yannick Neuder a profité de la Journée de la femme pour lancer les travaux de la future Maison des femmes, aménagée dans un bâtiment de l'hôpital de Troyes. « Elle répond au besoin de mise à l'abri des femmes, de traiter la dimension psychologique et sanitaire et d'autoriser le dépôt de plainte ». Initiée par la Ville de Troyes dans son projet Troyes 2030, relayée par le centre hospitalier, la Maison des femmes se veut un lieu sécurisant pour les victimes de violences intrafamiliales. Elle permet, sur un même site, la coordination du parcours d'accès aux soins des femmes et de leurs enfants via tous les services hospitaliers, un soutien psychologique et un accompagnement judiciaire avec la police, des juristes et des avo-

cats. Rappelant que dans l'Aube, le taux de violence faite aux femmes est supérieur aux moyennes nationales et régionales, François Baroin, maire de Troyes et président du conseil d'administration de l'hôpital, a pris les devants. « Je n'ai pas voulu attendre 2030. C'est une politique prioritaire d'action qui, dans toutes ces dimensions, fait qu'à la fin de ce mandat, les femmes à Troyes, seront mieux accompagnées, mieux protégées ». Les travaux, chiffrés à 573 000 €, débuteront début avril pour une ouverture de la Maison des femmes fin 2025.

L'IVG INSTRUMENTALE PAR LES SAGES-FEMMES

Après une visite du centre d'orthogénie, Yannick Neuder a échangé avec les professionnels

de santé. Celui qui a voté le droit à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) lorsqu'il était parlementaire, s'assure désormais de l'accès à l'IVG pour les femmes sur l'ensemble du territoire.

Centre d'expérimentation nationale pour l'IVG instrumentale réalisée par les sages-femmes, Troyes fait partie des 27 centres de référence en France. « Il est important pour les sages-femmes de leur reconnaître ce rôle. Nous avons une équipe fortement impliquée et formée, qui va permettre à toutes les sages-femmes de France, moyennant des formations, de permettre l'accès aux femmes à l'IVG instrumentale dans tous les centres de santé. C'est une façon aussi de m'assurer, par le lancement d'une

enquête nationale, que les délais de prise en charge pour un droit à l'IVG sont bien respectés ». Un moyen également de veiller au respect de la simplification administrative des prises en charge de l'acte à 100 %.

À l'hôpital de Troyes, depuis 2022, les deux sages-femmes participant à l'expérimentation, ont déjà réalisé une centaine d'actes au sein du bloc opératoire avec le soutien des gynécologues obstétriciens. En 2024, les hôpitaux Sud Champagne ont pratiqué 814 IVG, soit 96 % des IVG du territoire. Le centre d'orthogénie sera réhabilité prochainement dans le cadre du fonds Ségur et d'un appel à projets du Grand Est en faveur de la santé des femmes. Unique sur le territoire, le service

assure l'ensemble des consultations pré et post-IVG et réalise les IVG instrumentales et renforce le maillage territorial par des conventions avec des praticiens libéraux pour les IVG médicamenteuses. Médecin hospitalier et élu local pendant 25 ans, Yannick Neuder sait de quoi il parle quand il annonce sa volonté d'être le ministre de la Santé et des soignants. « Je veux restaurer la confiance et la stabilité pour que les sujets avancent ». Le ministre a salué l'engagement des acteurs et notamment des collectivités, soulignant que la santé est aussi un vecteur d'attractivité territoriale. « Personne ne veut habiter dans un lieu où l'on ne peut pas se soigner ».

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Vivre au même endroit est aussi important que vivre au même moment.

ici Champagne Ardenne

Le média qui vit comme nous, ici.



Une offre de France Télévisions et Radio France.

Finances. Châlons Agglo met en place de nombreuses aides économiques afin de soutenir l'attractivité, de telle sorte, qu'en moyenne, pour un euro d'argent public dépensé, ce sont 6,2 euros qui sont investis sur le territoire.

Les aides économiques de Châlons Agglo boostent l'attractivité



En 2024, l'aide la plus substantielle apportée par Châlons Agglo dans le cadre du soutien au développement d'entreprise est celle accordée à Dhygietal, avec une subvention s'élevant à 608 000 euros.

Les équipes du développement économique de Châlons Agglo ne ménagent pas leur peine afin de développer l'attractivité du territoire. Pour cela, un certain nombre de mesures sont mises en œuvre, que cela soit dans le domaine de l'habitat, du soutien aux entreprises ou encore

du commerce. « Châlons Agglo accompagne les propriétaires dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat. De décembre 2020 à décembre 2024, la collectivité a aidé à l'accession à la propriété ou à la rénovation de 786 logements, pour un montant de 17,8 millions d'euros de travaux », indique

Jérôme Mât, Vice-Président en charge du Développement économique et durable. L'effet de levier est ainsi pour un euro d'argent public dépensé dans le programme OPAH (Opération programmée pour l'amélioration de l'habitat) de 5,65 euros investis sur le territoire. « Ce qui fait travailler les entreprises locales puisque 70% des travaux sont réalisés par des sociétés du territoire », souligne Jérôme Mât.

EFFET DE LEVIER DE 1 À 11,5€

Concernant le soutien à l'implantation des entreprises, la collectivité à aussi, a mis en place un accompagnement financier. « Depuis la suite du CRSD (Contrat de Redynamisation de Sites de Défense), nous avons créé de nouveaux dispositifs d'aides, effectifs depuis 2022. » ainsi, en deux ans, Châlons Agglo a accompagné et soutenu des entreprises dans leur projet d'implantation ou de développement à hauteur 506 000 euros, sur un investissement total de 5,8 millions d'euros. « L'effet de levier est ici considérable. Pour un euro dépensé, 11,5 ont été investis. » Vice-Président en charge

du Développement économique et durable donne ainsi l'exemple de l'implantation d'Epco Grand Est, une filiale d'Epco Méditerranée basée dans le sud de la France, à Orange et qui « a choisi de s'implanter à Châlons sur une friche appartenant à Grantil, concrétisant ainsi un projet exogène particulièrement ambitieux. » 3,5 millions d'euros ont d'ores et déjà été investis par l'entreprise qui compte créer 40 emplois. En 2024, l'aide la plus substantielle apportée par Châlons Agglo dans le cadre du soutien au développement d'entreprise est celle accordée à Dhygietal, avec une subvention s'élevant à 608 000 euros. L'entreprise spécialisée dans la vente de cosmétique en ligne a fait bon usage de cette aide puisqu'elle continue de se développer, avec le rachat de Pascal Coste Shopping, devant apporter pas moins de 250 000 commandes supplémentaires.

Les chiffres de l'attractivité dévoilés par les équipes de Châlons Agglo témoignent donc des programmes soutenus par la collectivité : en 2024, l'accompagnement à hauteur de

478 000 euros de subventions attribuées a débouché sur la création de 398 emplois, dont 156 exogènes. « C'est du concret », souligne Jérôme Mât. Toutefois, la place pour l'implantation de nouvelles entreprises commence à cruellement manquer... « 28 hectares sont encore disponibles », dévoile-t-il, rappelant la contrainte de la loi ZAN : « Nous allons réévaluer notre Plan intercommunal d'urbanisme et démontrer que nous sommes vertueux au niveau foncier. Nous avons fait un gros travail de reconversion de friches après le départ de l'armée qui avait laissé 137 ha de foncier. » Des reconversions sont toujours en cours avec notamment la friche dite « Corbineau » de 36 ha, la friche Mory d'1,13 ha devant déboucher sur la création de 50 emplois. « Nous avons reconverti 100% des friches à notre main en 10 ans. » Au total, en 2024, 200 entreprises locales ont bénéficié des accompagnements mis en place par Châlons Agglo, représentant 6,2 euros d'investis pour 1 euro d'argent public dépensé.

NASTASIA DESANTI

Aménagement. Transformer le quartier « Résidence Ardennes », considéré comme un véritable balcon sur la ville, aux exigences du XXI^e siècle. C'est le programme d'envergure dans lequel Sedan vient de se lancer avec l'aide de l'État et de trois groupements d'architectes.

Top départ pour le projet « Quartier de demain » à Sedan



« Ce projet intégrera les enjeux historique, patrimonial, paysager mais également social et de qualité de l'habitat, tout en répondant aux problématiques de reconnexion avec la ville », a précisé Didier Herbillon, maire de Sedan, ici aux côtés du Préfet des Ardennes, Alain Buquet, et de l'expert du futur site, Emmanuel Redoutey.

Lauréate en 2024 d'un appel à projet international intitulé « Quartier de demain », la Ville de Sedan au même titre que neuf autres communes françaises va transformer la « Résidence Ardennes » situé sur les hauteurs du centre ancien de la commune.

Deux groupes belges et transfrontaliers, les agences bruxelloises Obras et IDGA, et le mandataire LAB 765 sont appelés à réfléchir au devenir de cette Résidence et à sa transformation en écoquartier patrimonial. L'un d'eux sera choisi pour la maîtrise d'œuvre et missionné pour redonner une dyna-

mique à un site d'une surface de près de cinq hectares connaissant depuis plusieurs années une perte importante de résidents due successivement au déclin de l'industrie textile, aux départs de garnisons militaires et à de nombreux arrêts d'entreprises.

RESTRUCTURATION DES ESPACES PUBLICS ET DE CINQ TOURS

Au cours de cette réunion d'échanges, Emmanuel Redoutey, représentant du Groupement d'Intérêt Public (GIP) Europe des Projets Architecturaux et Urbains (EPAU), a présenté les grandes lignes de ce projet d'ampleur et les différents acteurs (bureaux d'études, urbanistes, paysagistes) appelés à assurer le réaménagement global de l'endroit et la programmation financière et technique. « L'idée est de réfléchir à la façon de transformer ce quartier enclavé et longtemps isolé de la ville pour le réintégrer en réorganisant les espaces publics, l'école et ses cinq tours de logements sociaux car il présente, malgré ses problèmes et sa difficulté d'accès, une qualité de paysages et une vue imprenable sur la ville ».

À charge pour les équipes retenues parmi... 40 candidatures de faire émerger « un cadre de vie plus sobre, durable, esthétique et solidaire. Les concepteurs devront phosphorer sur un projet d'éco-quartier visant à réhabiliter et revaloriser l'existant dans une démarche d'économie circulaire et de préservation des ressources ».

Ce vaste travail sera réalisé en étroite collaboration avec la Ville qui assurera une partie de la maîtrise d'ouvrage et le bailleur social ardennais Habitat 08 qui gère la centaine de locataires répartis dans les cinq tours édifiées dans les années 60 sur ce site. La démolition de deux de ces immeubles est d'ores et déjà actée.

La désignation du maître d'œuvre et de la restitution du projet sedanais se déroulera lors d'une exposition nationale à la Cité de l'architecture et du patrimoine au Palais de Chaillot à Paris pour un démarrage de chantier courant 2027, début 2028. L'opération sera conduite en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, la Cité de l'archi-

tection et du patrimoine, le Conseil national de l'ordre des architectes et la Banque des Territoires.

NOUVELLE PLACE

Pour le maire de Sedan, « cette opération est une incroyable opportunité pour la cité. Elle va dynamiser et désenclaver un quartier prioritaire à l'abandon depuis plusieurs décennies et qui méritait d'être reconfiguré de façon considérable pour lui donner une nouvelle place dans la ville ». L'œuvre architecturale, urbaine et paysagère qui sera finalisée pourrait être dupliquée dans d'autres villes françaises et donner ainsi une notoriété à Sedan. Ce projet se veut aussi être un exemple de démocratie participative « car la participation des habitants sera au cœur du projet. Ils deviendront les acteurs majeurs des changements et les futures réalisations répondront parfaitement à leurs besoins et aux spécificités du territoire. Tout au long du processus, ils apporteront leur avis et leur ressenti tout en exposant leurs doléances ».

PASCAL REMY

Opinions

COMMUNIQUÉ DE L'U2P

L'U2P quitte la délégation paritaire permanente « Retraite » et appelle à une prise de conscience générale

Paris, le 18 mars 2025

Le Conseil Exécutif de l'U2P a décidé de mettre fin à sa participation à la délégation paritaire permanente « Retraite » avec le souhait que ce retrait contribue à une prise de conscience générale. Les semaines passent et le paysage international ne cesse de se transformer sous nos yeux. Le Chef de l'Etat a appelé à un effort financier inédit afin de renforcer notre puissance militaire, en faisant passer le budget de la Défense de 2% à 3,5% du PIB.

La France a par ailleurs dépensé 51 milliards d'euros en 2024, à fonds perdus, pour rembourser les intérêts de sa dette qui s'élève à plus de 3200 milliards d'euros. En parallèle la Cour des comptes nous indique qu'en cas de simple prolongement des règles actuelles, les dépenses liées aux retraites génèreront un déficit de 6,6 milliards d'euros cette année, de 14 à 15 milliards d'euros en 2035 et de 25 à 32 milliards d'euros en 2045. Rappelons en outre que la France affiche le taux de prélèvements obligatoires et le niveau de dépenses publiques parmi les plus élevés du monde occidental.

Est-il vraiment sérieux dans ce contexte de déficits structurels et de projections alar-

mantes, de continuer à emprunter la voie d'un retour de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans ou d'une réduction de la durée d'activité requise pour accéder à la retraite ? Comment croire que la solution viendra d'un alourdissement du poids de notre protection sociale qui est déjà parmi les plus généreuses au monde ?

« L'U2P qui souhaite sauver le système de protection sociale à la française, considère que des mesures drastiques doivent être prises pour rétablir l'équilibre de nos régimes sociaux. »

L'U2P qui souhaite sauver le système de protection sociale à la française, considère que des mesures drastiques doivent être prises pour rétablir l'équilibre de nos régimes sociaux.

La première des réformes à mener est celle du mode de financement de la protection sociale, en vue d'améliorer le pouvoir d'achat des actifs. Pour cela il convient de rapprocher le salaire net du salaire brut, en transférant vers d'autres sources de financement, les charges qui n'ont pas de lien direct avec le travail (famille, maladie, autonomie).

Par ailleurs, la nécessité de mettre en place un régime des retraites qui soit financièrement

équilibré, imposera de repousser l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 64 ans. Il faudra néanmoins permettre un départ anticipé pour toutes les personnes exposées à une forme d'usure professionnelle et bénéficiant d'une espérance de vie plus faible au moment de leur départ en retraite. De même, l'U2P considère que l'on ne pourra pas échapper, comme cela a été le cas à l'Agirc-Arrco, à une sous-indexation de la revalorisation des pensions des retraités par rapport à l'inflation, à l'exception des retraités les plus modestes.

Le Président de l'U2P Michel Picon ajoute : « Le bateau France est en train de prendre l'eau et l'orchestre des partenaires sociaux continuerait de jouer comme si de rien n'était ? L'U2P s'y refuse. Les artisans, les commerçants de proximité, les professionnels libéraux, tous ceux qui sont à la tête d'une petite entreprise, qui travaillent bien au-delà de la moyenne des Français, ne comprennent pas ces discussions vaines. Ils ne peuvent entendre plus longtemps les sirènes appelant à travailler moins longtemps. La priorité n'est pas de charger la barque des dépenses sociales mais d'assainir les finances publiques en vue de rétablir la confiance des Français dans leur système de retraites. »



Entre déception et fatalisme

Si on avait voulu remettre les agriculteurs dans la rue, on ne s'y serait pas pris autrement. Trois ans après la promesse présidentielle d'une nouvelle orientation et 18 mois après les vives tensions qui ont émaillé le secteur agricole et secoué le pays, la tant attendue Loi d'Orientation Agricole devait apaiser la colère des agriculteurs français. En censurant intégralement ou partiellement un tiers des articles du texte, le Conseil constitutionnel a envoyé un message clair : la simplification n'est pas pour maintenant. Si la notion « d'intérêt général majeur » de l'agriculture n'est pas retoquée, le principe de « non-régression de la souveraineté alimentaire » destiné à rééquilibrer environnement et projets agricoles a été censuré. Plus crispant encore pour les agriculteurs, la « bonne foi » présumée des agriculteurs lors des contrôles associée au caractère « non intentionnel » de certaines atteintes à l'environnement, mais aussi la disposition relative à la limitation de la surtransposition, ont disparu du texte.

Des éléments pourtant au cœur des revendications des agriculteurs, exaspérés mais partagés entre déception et fatalisme - comme de nombreux industriels et chefs d'entreprises en général - par la spécificité de l'administration française de vouloir aller toujours plus loin, sans tenir compte des réalités économiques et humaines du terrain. Malgré les promesses de « simplification » évoquées depuis des années par les gouvernements successifs mais qui s'évaporent dès lors qu'ils franchissent le perron des ministères, il est à craindre de nouvelles désillusions pour le monde agricole. Et peut-être quelques nuits blanches en perspectives pour le locataire du ministère de la rue de Varenne.

BENJAMIN BUSSON

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

LOI SUR LA "FAST FASHION" : DES ASSOCIATIONS JUGENT LE TEXTE INEFFICACE



EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

Fiscal. La taxe s'applique aux actions et aux titres assimilés tels que obligations convertibles en actions, actions de préférence et certificats d'investissement.

La taxe sur les transactions financières passe à 4 %

La taxe sur les achats d'actions passe de 0,3 % à 0,4 % à compter d'avril 2025.

La taxe ne vise pas toutes les transactions financières mais uniquement les achats par les investisseurs d'actions ou de titres assimilés des quelques 150 plus grosses sociétés françaises (capitalisation boursière supérieure à un milliard d'euros), soit au-delà des 40 sociétés du CAC40.

La taxe s'applique aux actions et aux titres assimilés tels que obligations convertibles en actions, actions de préférence et certificats d'investissement.

• Sont en revanche exonérés, les obligations, les ETF et les produits dérivés (options, contrats à terme...).

Seuls sont taxés les achats en bourse sur le marché secondaire. Les opérations sur le marché primaire (achats lors d'une introduction en bourse) sont exonérées.

La taxe ne s'applique que sur les achats au comptant. Les opérations à terme sont exonérées (achats à crédit, achats avec revente dans la journée ou opérations « intraday », ventes à découvert...).

Seuls les investisseurs sont concer-



nés et non les intermédiaires (banques, courtiers en bourse...).

• L'augmentation de la taxe n'a qu'une visée budgétaire (2,5 milliards d'euros en 2025, contre 1,5 milliards en 2024).

La taxe ambitionnait initialement de réguler les marchés financiers et de lut-

ter contre la spéculation. En exonérant les opérations les plus spéculatives, la taxe n'a pas atteint ces objectifs.

Loi de finances pour 2025, n° 2025-127 du 14 février 2025

Social. La réduction de la cotisation maladie s'applique désormais jusqu'à 2,25 Smic (contre 2,5 Smic), soit 4 054,14 euros.

Cotisations patronales : réduction des allègements

Les deux mesures d'allègements des cotisations sociales patronales sont revues à la baisse : le réduction générale et la réduction des cotisations d'assurance maladie (- 6 points) et d'allocations familiales (- 1,8 point).

• Ces dispositifs sont destinés à réduire le coût des salaires les plus faibles, appréciés différemment selon le dispositif : salaires inférieurs à 1,6 fois le Smic

pour la réduction générale (2 883 euros), à 2,5 fois le Smic pour l'assurance maladie (7 % au lieu de 13 % jusqu'à 4 504 euros) et à 3,5 fois le Smic pour les allocations familiales (3,45 % au lieu de 5,25 % jusqu'à 6 306 euros).

• Pour la réduction générale, le plafond de salaire reste fixé à 1,6 fois le Smic (2 883 euros). Les rémunérations à comparer au plafond doivent désormais tenir compte de la prime de

partage de la valeur.

• Pour la réduction des taux des cotisations maladie et famille, les plafonds de salaire sont abaissés à compter de janvier 2025.

La réduction de la cotisation maladie s'applique désormais jusqu'à 2,25 Smic (contre 2,5 Smic), soit 4 054,14 euros.

La réduction de la cotisation d'allocations familiales s'applique désormais jusqu'à 3,3 Smic (contre 3,5 Smic),

soit 5 946,07 euros.

• En 2026, les réductions des taux des cotisations seront supprimées et les deux dispositifs d'allègement seront fusionnés dans une seule réduction générale dégressive applicable jusqu'à trois fois le Smic (5 405 euros au 1er janvier 2025).

Loi de financement de la sécurité sociale pour 2025

Juridique

Vol de carte bancaire et responsabilité de la banque

La Cour de cassation réaffirme sa jurisprudence favorable au client en matière de responsabilité de la banque en cas d'opération de paiement non autorisée à la suite d'un vol de carte bancaire.

Selon le Code monétaire et financier (article L133-19-IV), le client qui a fait preuve d'une négligence grave au regard de ses obligations pour préserver ses données de sécurité personnalisées supporte les pertes dues à des opérations non autorisées.

• En l'espèce, le client n'avait pas été d'une grande prudence.

A la suite de divers virements, paiements et retraits, pour un montant de quelques 50 000 euros, le client avait porté plainte pour le vol de sa carte bancaire.



• Pour le condamner à supporter les pertes, la cour d'appel a relevé « qu'en remettant son relevé d'identité bancaire, puis sa carte bancaire et ses codes « cyber » à un inconnu rencontré sur Instagram, [le client] a commis des négligences graves qui ont permis les virements, retraits et paiements frauduleux ».

• La décision est censurée par la Cour de cassation.

Réaffirmant un précédent arrêt (Cass. com. 12 novembre 2020, n° 19-12.112), elle juge que la banque doit non seulement prouver la négligence grave du titulaire du compte mais aussi démontrer que les opérations litigieuses ont été « authentifiées, dûment enregistrées et comptabilisées et qu'elles n'ont pas été affectées par une déficience technique ou autre » (Code monétaire et financier, article L 133-23).

Cass. com. 20 novembre 2024, n° 23-15.099

En bref



Retrouvez l'intégralité de votre journal sur

matot-braine.fr



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Vente aux enchères judiciaires mobilières

COLLET & LUNEAU
Commissaires-Priseurs - Reims

**SELARL Thierry COLLET
Séverine LUNEAU**
Commissaires de Justice Associés
IVOIRE FRANCE - REIMS
HOTEL DES VENTES
DE LA PORTE DE MARS
25 rue du Temple - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.47.32.59
Fax : 03.26.40.44.87
E-mail : contact@hdvreims.fr
www.interencheres.com/51002

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Mardi 1^{er} avril à 14h

A la requête de Maître RIQUELME,
après Liquidation Judiciaire SARL DUFOUR TASSEL
A la requête de Maître TIRMANT, après Liquidations Judiciaires SAS ALLOYS
AND STAINLESS, COIASV LE BLOC, SAS INCENTIVE RH.
A la requête de Maître CROZAT,
après Liquidation Judiciaire SARL RM SECURITE.
A la requête de Maître RAULET,
après Liquidations Judiciaires EARL DES GEAIS, SAS HAPPY LARRY.
A la requête de Maître VILLET et après expulsion.
Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002
- MATERIEL AGRICOLE - RESTAURANT - PEINTRE - BUREAUX -

Véhicules :

Tracteur NEW HOLLAND T7.165S 2019 - 27 CV GO 705 heures
VP RENAULT MEGANE 2019 - 8 CV ES 142.580 km
VP CITROEN C4 CACTUS de 2018 - 6 CV ES avec 55.000 km
CTTE RENAULT KANGOO 2010 - 6 CV GO 152.627 km
CTTE RENAULT TRAFIC 2019 - 5 CV GO 129.727 km
CTTE RENAULT KANGOO 2014 - 5 CV GO 126.233 km

Exposition, liste complète des lots et coordonnées sur www.interencheres.com/51002
Les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes.

Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28 % TTC pour le judiciaire et 15 % TTC pour le volontaire.
Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002

M2503362

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Ventes aux enchères

FIDAL
AVOCATS

Parc d'Affaires REIMS-CHAMPIGNY
Allée Jean-Marie Amelin - Bât B
51370 CHAMPIGNY
Adresse postale : CS 30002
51886 REIMS
Tél. : 03.26.24.24.41

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mardi 6 mai 2025 à dix heures

Par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne)

Un immeuble à usage d'habitation, sis en ladite commune, 8 et 10 avenue Jeanne d'Arc, comprenant 6 lots :

- Lot n°1 : une cave, située au sous-sol, d'une superficie loi carrez de 59,13 m² ;
Et les trente et un millièmes (31/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.
- Lot n°2 : une remise, située au rez-de-chaussée, d'une superficie loi carrez de 23,42 m² ;
Et les dix millièmes (10/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.

- Lot n°3 : un appartement d'une superficie loi carrez de 178,17 m², comprenant :

- Au rez-de-chaussée : un appartement de type II ;

- Au premier étage : un appartement de type II ;

- Au deuxième étage : un grand espace sous combles.

Et les cinq cent quarante-huit millièmes (548/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.

- Lot n°4 : une cave, située au sous-sol, d'une superficie loi carrez de 50,54 m² ;

Et les vingt six millièmes (26/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.

- Lot n°6 : un appartement de type II, situé au premier étage ;

Et les cent vingt millièmes (120/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.

- Lot n°7 : un appartement de type II, situé au deuxième étage ;

Et les cent trente-cinq millièmes (135/1.000) des parties communes générales de l'immeuble.

L'ensemble immobilier étant cadastré section BX n°308, lieudit « 8 avenue Jeanne d'Arc », pour une contenance de 2 ares et 67 centiares.

**SUR LA MISE A PRIX DE : 132.000 € EUROS
(CENT TRENTE DEUX MILLE EUROS)**

A la requête de :

La société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU NORD EST, Société Coopérative de crédit à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (51100) sous le numéro 394 157 085, dont le siège social est 25 rue Libergier - 51100 REIMS, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration et de ses membres en exercice, domicilié ès qualités audit siège.

Ayant pour avocat postulant la SCP SAMMUT CROON JOURNE LEAU, Société d'Avocats inscrite au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, y demeurant 16 rue Pierre Bayen - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, représentée par Maître François SAMMUT.

Ayant pour avocat plaident la SELAS FIDAL, Société d'Avocats inscrite au Barreau de REIMS (Marne), y demeurant Allée Jean-Marie AMELIN - 51370 CHAMPIGNY, représentée par Maître William IVERNEL.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Les amateurs ne peuvent enchérir eux-mêmes et doivent s'adresser à un avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE avant l'adjudication auquel ils devront remettre, outre les frais de vente, une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA, représentant 10% du montant de la mise à prix.

Visites : sur appel à la SAS ACTHUISS GRAND EST, Commissaires de justice à REIMS (51) (03.26.05.08.11), en accord avec les occupants ou, à défaut d'accord, mercredis 23 et 30 avril 2025 de 14h à 15h.

Pour tous renseignements, notamment pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser à :

1. Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (51) ;

2. SELAS FIDAL, Avocat au Barreau de REIMS. / Tél. : 03.26.24.24.41 ;

3. SCP SAMMUT CROON JOURNE-LEAU, Avocat au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE. / Tél. : 03.26.64.15.15. M2502839

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU
société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UNE MAISON D'HABITATION

Sise à LA NOUE (Marne)
12 rue Général Jean Levaillant

Le mardi 6 mai 2025 à 10 h

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de Châlons en Champagne (Marne),
2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de
l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de LA NOUE (51310)

Une maison d'habitation de plain-pied sise dite Commune, 12 rue Général Jean Levaillant, cadastrée section B n° 763
pour 9 a 60 ca et section B n° 770 pour 40 ca, comprenant :

- un sas d'entrée, un salon, une cuisine ouverte, une salle de bains, 4 chambres, un WC ;
- un jardin.

MISE A PRIX : 64.000 € EUROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 6.400 €.
Cette adjudication a lieu sur la poursuite du :
CREDIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme au capital de 1.331.400.718,80 €, immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 542 029 848 et dont le siège social est sis 182 avenue de France à PARIS
(75013), agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.
Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal
Judiciaire de Châlons-en-Champagne ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les
amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTRE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN
CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- à la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU. / Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- au greffe du Tribunal Judiciaire de Châlons-en-Champagne ;
- pour les visites à Maître Hélène CHAUTARD-JOLLY, Commissaire de justice à Sézanne (03.26.42.54.09).
M2502835 Signé : F. SAMMUT.

Rubrique spéciale IMMOBILIER

OPTIMISEZ L'IMPACT
de vos ANNONCES IMMOBILIÈRES
auprès des décideurs régionaux !

Visibilité parfaite

Dégressif multiparutions

Contactez **Christine SERAINE**

03 26 08 38 30

ou **06 24 99 12 36**

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

PETITES AFFICHES
Matot Braine

Marne

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

OLIVIER PINÇON

Avocat à la cour - E.I.
Médiateur
4 rue Rockefeller
51100 REIMS - France
03.26.25.68.80
MAIL : olivier.pincon.avocat@gmail.com

M-K PROD. SECURITE PRIVEE

Vente d'un fonds de commerce

Cédante : La société M-K PROD.
SECURITE PRIVEE, société à
responsabilité limitée au capital de
5.000 € ayant son siège social 17 B
avenue Jacques Simon - 51470 SAINT
MEMMIE (Marne), immatriculée au
R.C.S. sous le n° 824 493 506.
Cessionnaire : La société ELITE
SECURITE, société par actions
simplifiée au capital de 30.000 €,
ayant son siège social 127-129 avenue
de Paris - 51000 CHALONS EN
CHAMPAGNE (Marne), immatriculée au
R.C.S. sous le n° 479 547 630.

Objet : Un fonds de commerce de
«gardiennage de biens mobiles et
immobiliers, de meubles et d'immeubles,
ainsi que des personnes se trouvant
dans ces biens» exploité 17 B avenue
Jacques Simon - 51470 SAINT
MEMMIE (Marne), sous l'enseigne «M-
K PROD. SECURITE PRIVEE», étant
précisé que ne sont pas inclus dans la
vente, ni le droit au bail des locaux dans
lesquels est exploité le fonds, ni le stock
et les marchandises.

Entrée en jouissance : A compter du
1^{er} mars 2025.

Prix : Cinquante mille Euros (50.000 €)
se décomposant comme suit :

- Éléments incorporels : 30.000,00 €.
- Matériels et mobiliers : 20.000,00 €.

Acte : Sous signature électronique
en date à REIMS (Marne) du 28 février
2025, enregistré au Service de la
Publicité Foncière et de l'Enregistrement
de REIMS le 11 mars 2025 références
Dossier 2025 00010958 référence
5104P04 2025 A 00652.

Oppositions : Dans les dix jours de la
dernière en date des insertions légales
en l'étude de Maître Nicolas TORRANO,
Administrateur judiciaire, 31-33 rue de
Talleyrand - 51100 REIMS.

Pour insertion.

M2503316



« LE COURLY »

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître
Valentin CAILTEAUX, Notaire Associé
de la société d'exercice libéral à
responsabilité limitée «CAILTEAUX
NOTAIRES», titulaire d'un Office
Notarial à WITRY-LES-REIMS, 2,
avenue de Rethel, le 19 mars 2025, il
a été cédé un fonds de commerce par :

Madame Marie-Andrée Noëlle
VIGNON, commerçante, demeurant
à WITRY LES REIMS (51420) 4 rue
Edouard Estiez, née à ROANNE
(42300) le 25 novembre 1967, divorcé
en uniques noces de Monsieur Serge
DE LA CELLERY, ayant conclu avec
Monsieur Patrick, Raymond TEILLOT
un pacte civil de solidarité sous le
régime de la séparation de biens,
suivant contrat reçu par Maître Clarisse
CAILTEAUX, notaire à WITRY-LES-
REIMS, le 25 avril 2016, Contrat non
modifié depuis lors. De nationalité
Française. Résidente au sens de la
réglementation fiscale.

Au profit de la Société dénommée
CHOAIN-MOAN, dont le siège est à
REIMS (51100) 6 rue de Courlancy,
identifiée au SIREN sous le numéro
939309340 et immatriculée au Registre
du Commerce et des Sociétés de
REIMS.

Désignation du fonds : un fonds de
commerce de BAR-PRESSE-PMU

-FRANCAISE DES JEUX, auquel
est annexé la gérance d'un débit de
tabac, sis à REIMS (51100) 6 rue
de Courlancy, affecté au patrimoine
de l'IRL VIGNON LE COURLY,
connu sous le nom commercial «LE
COURLY», et pour l'exploitation duquel
le CEDANT est immatriculé au registre
du commerce et des sociétés de
REIMS, sous le numéro 498 123 835.

La cession est consentie et acceptée
moyennant le prix principal de CENT
QUATRE-VINGT- DIX MILLE EUROS
(190 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour
CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS
(170 000,00 EUR),
- au matériel pour VINGT MILLE
EUROS (20 000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront
reçues en la forme légale dans les
dix jours de la dernière en date des
insertions prévues par la loi, en l'étude
de Maître Valentin CAILTEAUX, notaire
surnommé où domicile a été élu à cet
effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2503394



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

PHARMACIE LEBEL / PHARMACIE AUGUSTE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître David
MENNRET, notaire associé à REIMS
(Marne), le 4 mars 2025, enregistré au
service de la publicité foncière et de
l'enregistrement le 7 mars 2025 Dossier
2025 00010376 référence 5104P04
2025 N 00761,

La Société dénommée PHARMACIE
LEBEL, Société d'exercice libéral à
responsabilité limitée au capital de
100.000 €, dont le siège est à BOUZY
(51150), 18 rue d'Ambonnay, identifiée
au SIREN sous le numéro 849 281
464 et immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de REIMS.

A cédé à : La Société dénommée
PHARMACIE AUGUSTE, Société à
responsabilité limitée à associé unique
au capital de 40.000 €, dont le siège est à
BOUZY (51150), 18 route d'Ambonnay,
identifiée au SIREN sous le numéro 938
196 128 et immatriculée au Registre du
Commerce et des Sociétés de REIMS.

Un fonds de commerce d'officine de
pharmacie exploité à BOUZY (51150) 18
Route d'Ambonnay.

Moyennant le prix de neuf cent mille
Euros (900.000,00 €) s'appliquant aux
éléments incorporels, pour la somme de
huit cent quatre-vingt mille sept
cent vingt Euros (880.720,00 €) et aux
éléments corporels, pour la somme de
dix-neuf mille deux cent quatre-vingts
Euros (19.280,00 €).

Entrée en jouissance: 1^{er} mars 2025.

Les oppositions seront reçues, s'il
y a lieu, dans les dix jours suivant la
publication de ladite vente, en l'Etude
de Maître David MENNETRET, notaire à
REIMS (51100) 15 rue Clovis.

Pour insertion.

M2503206

CONSTITUTION DE SOCIETE

LAV'IN'STYLE

Rectificatif de l'annonce n°
M2502686, parue dans le journal Matot
-braine.fr le 5 mars 2025.

Il fallait lire M^{me} LEMOS Patricia 21 rue
du Puits - 21610 MONTIGNY MORNAY
VILLENEUVE SUR VINGEANNE au
lieu de M^{me} LEMOS Patricia 21 rue du
Puits - 21610 MONTIGNY MORNAY
VILLENEUVE.
M2503137



AVOCATS
ASSOCIES

LES GITES DE LA MOIVRE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du
10/03/2025, il a été constitué une SARL
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LES GITES
DE LA MOIVRE

Objet social : La location
immobilière et location de salles,
l'hébergement en chambre d'hôtes,
engites, Restauration, vente
de produits non réglementés,
L'organisation de cérémonies et de
tout évènements, activités de loisir,
animation, organisation de séjours
touristiques à la demande, ateliers
création et dégustation, évènementiels.

Toutes prestations de services liées
à cet objet. Et plus généralement
toutes opérations de quelque nature
qu'elles soient, économiques ou
juridiques, financières, industrielles,
civiles ou commerciales, mobilières
ou immobilières, en France ou à
l'étranger, sous quelque forme que
ce soit dès lors que ces activités ou
opérations peuvent se rattacher,
directement ou indirectement, à
cet objet ou à tous objets similaires,
connexes ou complémentaires.

La Société peut réaliser toutes les
opérations qui sont compatibles avec
cet objet, s'y rapportent et contribuent à
sa réalisation.

Siège social : 3, rue des Chenevières,
51240 SAINT JEAN SUR MOIVRE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de CHALONS
-EN-CHAMPAGNE

Gérance : M^{me} LAURENT Peggy 21
rue de la Haute-Ville 51500 SILLERY
M2502919



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

VB CORMONTREUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du
17/03/2025, il a été constitué une SARL
ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VB
CORMONTREUIL

Objet social : le commerce de
détail de lunettes, montures, verres,
lunettes de soleil, lentilles de contact,
produits et accessoires; tous conseils
en matière optique; le montage en
optique lunetterie; la collecte et la
vente de produits d'optique d'occasion;
l'audioprothésiste et tout ce qui s'y
rattache, notamment, l'achat, la
vente, le montage, la réparation et
l'adaptation d'appareils auditifs et
de tous accessoires se rattachant à
l'acoustique ; la vente de tous produits
non réglementés ;

Siège social : 1 Boulevard d'Alsace
Lorraine, 51350 CORMONTREUIL

Capital : 40 000 €

Durée : 99 ans à compter de son
immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. ABITBOL Baptiste
5 Ruelle Lalouette 51470 SAINT
MEMMIE et M^{me} ABITBOL Valérie
5 Ruelle Lalouette 51470 SAINT
MEMMIE

La gérance

M2503177

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



AVOCATS ASSOCIÉS

MAYENCE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MAYENCE

Objet social : - La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la Société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; - L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en Société. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la Société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques outoutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet. Plus généralement, elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Siège social : 31 Bis, rue du Val Clair , 51100 REIMS

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. GUY François 7 Boulevard de la Paix 51100 REIMS M2502975



SOUCOLLINE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SOUCOLLINE

Objet social : l'acquisition d'un immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Siège social : 32 BOULEVARD DE LA PAIX, 51100 REIMS

Capital : 3 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. MARTEL DE LA CHESNAYE Rémy 1 RUE DU CIMETIÈRE 51140 CHENAY et M. MARTEL DE LA CHESNAYE David 1 RUE DU CIMETIÈRE 51140 CHENAY

Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants uniquement.

M2503144



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

SCI
PORT A BINSON

Société civile immobilière
au capital de 10.000 euros
Siège social :
73 boulevard du Général Leclerc
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 18 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI PORT A BINSON.

SIÈGE SOCIAL : 73 boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : - L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément desdits biens et droits immobiliers ;

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilés à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur Bertrand L'HOPITAL, demeurant 73 boulevard du Général Leclerc - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Agrément des autres associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2503083



34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

SCI 3 ARNOUX

Avis de constitution

Acte établi par Me Guillaume MOREL, Notaire à REIMS le 6 février 2025 enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DE REIMS le 10 février 2025 Référence 2025 N 00562.

DÉNOMINATION : SCI 3 ARNOUX.

FORME : Société civile.

OBJET : La société a notamment pour objet l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, en vue notamment d'éviter l'indivision.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 12 passage Saint Jacques.

CAPITAL : 150.000,00 €.

APPORTS EN NUMÉRAIRE UNIQUEMENT.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ; Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

GERANT : Monsieur Arthur ARNOUX, demeurant à PUTEAUX (92800), 134 rue de Verdun.

Immatriculation R.C.S. REIMS.

Pour avis : Me Guillaume MOREL.

M2503094



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

AREM 3

Société par actions simplifiée au capital de 100 euros Siège social : 9 rue Buirette, 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 13 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AREM 3

Siège : 9 rue Buirette, 51100 REIMS

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 euros

Objet : - l'acquisition, la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participation directe ou indirecte, minoritaire ou majoritaire au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, la gestion et la cession de ces participations ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation, même minoritaires, sans nécessairement exercer de contrôle sur les sociétés dans lesquelles ces participations sont détenues ;

- l'octroi de prêts et d'avances en compte courant la mise en place de conventions de trésorerie à ses filiales et sociétés liées ;

- la souscription, l'acquisition, la gestion, et la cession de bons de capitalisation et de tout autre produit d'épargne ou d'investissement financier.

- l'investissement dans tous types d'actifs financiers, instruments de placement ou produits de capitalisation ;

- la souscription de tous contrats ou produits d'épargne immobilière, tels que les sociétés civiles de placement immobilier (SCPI), ou autres produits de capitalisation immobilière

- la propriété, l'acquisition, l'administration, la gestion par bail ou autrement et la cession de biens immobiliers et/ou de parts de sociétés à prépondérance immobilière et/ou de parts de sociétés civiles qui seront apportés au cours de la vie sociale ou acquis par elle,

- toutes opérations d'achat en vue de la revente ou de la location, en l'état ou après transformation ou construction, de tous immeubles,

- l'activité de marchand de biens, l'achat, la vente, la location, la gestion et toutes activités liées à l'immobilier,

- la fourniture de prestations de services aux entreprises en vue de leur développement et ce sous toutes ses formes et par tous moyens,

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Président : Monsieur Antoine RENARDIAS, demeurant 24 bis rue Marquart, 51100 REIMS

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis Le Président

M2503104

M2503171



OCCASIONS
DES DATS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/03/2025, il a été constituée une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OCCASIONS DES DATS

Objet social : Commerce (achat et vente) automobiles, négoce de véhicules d'occasion au professionnels et particuliers, Nettoyage intérieur et extérieur de véhicules

Siège social : 35 RUE DES DATS , 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

Capital : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Gérance : NOTIFOCA INVEST, SARL au capital de 1 000 €, ayant son siège social 5 RUE DE REIMS 51150 AMBONNAY, immatriculée sous le n°941344129 au RCS de REIMS M2503139



SCI CHG

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 13 mars 2025, a été constituée la société civile dénommée «SCI CHG», siège social : REIMS (51100), 32 rue Mansuy.

Capital social : Quatre mille € (4.000,00 €) divisé en 400 parts sociales de dix € (10,00 €) € chacune, numérotées de 1 à 400.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 25 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Nommés premiers gérants :

- Monsieur Gaëlord José Franck HERNU, demeurant à REIMS (51100), 187 boulevard

Charles Arnould ;

- Mademoiselle Héloïse Simonne CHEPY, demeurant à REIMS (51100), 187 boulevard

Charles Arnould.

M2503142

PRESTA-VITI
LES CHAMPS-
BERNARD

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/05/2025, il a été constituée une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PRESTA-VITI LES CHAMPS-BERNARD

Sigle : SASU

Objet social : Cueillette vendanges travaux courant de la vigne

Siège social : 27 rue Thiercelin Parrichault, 51200 EPERNAY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. MOROZOFF JULIEN 27 RUE THIERCELIN PARRICHAULT 51200 EPERNAY

Commissaires aux comptes :

- Titulaire : M. LAURENCY ERIC 2 RUE COLONEL PIERRE SERVAGNAT 51200 EPERNAY

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Mr MOROZOFF Julien

M2503149



AVOCATS ASSOCIÉS

BEHLUL

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/03/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BEHLUL

Objet social : Animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; réalisation, à titre purement interne au groupe, de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers

Siège social : 16 rue d'Auménancourt, 51110 SAINT ETIENNE SUR SUIPPE

Capital : 150 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. YUKSEK Isa 16 rue d'Auménancourt 51110 SAINT ETIENNE SUR SUIPPE M2503152

MC51

Avis de modification statutaire rectificative à l'annonce parue le 14 mars 2025 :

Il convenait de lire «DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés et non 10 ans».

Pour avis : La gérance.

M2503190

SC « Holding
Modaine-Lebrun »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 14 mars 2025, il est constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.

DÉNOMINATION : «Holding Modaine-Lebrun».

SIÈGE SOCIAL : 9 Rue du Pré - 51110 BOULT SUR SUIPPE.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole, commerciale, industrielle ou immobilière, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre entre associés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité absolue des voix des associés présents ou représentés

GÉRANCE : Monsieur Jean-Baptiste MODAINE et Madame Lolita LEBRUN, demeurant ensemble 9 Rue du Pré - 51110 BOULT SUR SUIPPE, nommés pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2503198

SARL HANNETEL
BIOGAZ

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/03/2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination : HANNETEL BIOGAZ

Siège social : 12 Route de Louvois - 51150 VRAUX

Objet : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- L'étude, le développement, le financement, la construction et l'exploitation d'une plateforme de méthanisation ;
- La production et la commercialisation d'énergie, telle que biogaz, biométhane, chaleur ou électricité à partir de processus de méthanisation issus de produits et sous-produits majoritairement agricoles ;
- L'achat et la vente de déchets et sous-produits issus de l'agro-industrie et de l'agro-alimentaire ;
- L'achat et la vente de déchets, produits et co-produits agricoles ;
- La gestion, la production, la valorisation et la commercialisation des sous-produits issus de la méthanisation et du compost ;
- Le semis de CIVE (Culture Intermédiaire à Vocation Energétique) ;
- La production et/ou l'épandage d'engrais, composts et amendements ;
- L'ensilage et le pressage de paille ;
- La réalisation de prestations de conseil, études, assistance et accompagnement pour la mise en place de projets liés à la production et la commercialisation d'énergie renouvelable par la méthanisation ou par tout autre moyen ;
- La production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 000 € divisé en 1 000 parts d'un montant unitaire de 100 € chacune

Gérance

- Monsieur Romain HANNETEL demeurant sis 12 Route de Louvois - 51150 VRAUX.
- Monsieur Arthur HANNETEL demeurant sis 116 Rue du Maréchal Foch - 51400 MOURMELON-LE-GRAND.

nommés pour une durée illimitée avec pouvoir d'agir séparément

Immatriculation : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal.

M2503223



Expertise-comptable
Audit - Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SCM CENTRE
KAPS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/02/2025 à REIMS (51), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCM CENTRE KAPS. FORME : société civile de moyens. SIÈGE SOCIAL : 13 rue Colonel Charbonneau - 51100 REIMS.

OBJET : la mise en commun de tous les moyens nécessaires en vue de faciliter l'activité professionnelle des associés. DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 1.000 €. GÉRANCE : Madame Cécilia GRISEY, demeurant 5 rue de l'Eglise Saint-Martin - 51110 WARMERVILLE, et Monsieur Cédric BAUR, demeurant 23 allée Victor Grignard - 51430 BEZANNES. CESSIONS DE PARTS : toutes les cessions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. La Société sera immatriculée au RCS de REIMS.

Pour avis, la gérance.

M2503235

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

EARL « QUILLERÉ »

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 28 février 2025, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : EARL
DÉNOMINATION : «QUILLERÉ»
SIÈGE SOCIAL : 1 ruelle des Lilas - 51520 SARRY

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 308 000 € divisé en 30 800 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

GÉRANCE : Monsieur Nicolas QUILLERÉ, demeurant 1 ruelle des Lilas - 51520 SARRY, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

IMMATRICULATION : au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2503225

SIAH

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros

Siège social :
3 rue de Bernex
51370 ST BRICE COURCELLES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 17/03/2025, il a été constitué une Société par actions simplifiée à associé unique dénommée SIAH présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE : 3 rue de Bernex - 51370 ST BRICE COURCELLES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Toute activité de restauration, restauration rapide, pizzeria, sandwicherie, le tout sur place et à emporter, salon de thé, livraison de plats préparés, fabrication et vente de plats à emporter, vente de boissons non alcoolisées, commerce de tout type de produits alimentaires réglementés, se rattachant notamment au domaine de la restauration, traiteur, plats à emporter.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : Monsieur Hamid SI-RAMDANE, demeurant 6, rue Ambroise Paré - 51420 BERRU.

La Société sera immatriculée au RCS de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SASU.

Pour avis : Le Président.

M2503253

RESTAURANT A LA TABLE TROPICALE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/03/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : RESTAURANT A LA TABLE TROPICALE

Siège : ALTT

Objet social : La restauration et les activités de traiteur. Préparation, vente et service de plats et autres spécialités culinaires. Organisation d'événements professionnels et privés. Commercialisation de box gastronomiques et produits créoles.

Siège social : 2, RUE DE VERZY, 51360 VERZENAY

Capital : 400 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M^{me} BRANCOURT MARIE-ANNICK 2 RUE DE VERZY 51360 VERZENAY

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Marie-Annick BRANCOURT

M2503226

CABINET

EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT ET CONSEIL PÂTÉ

VALIM

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 19/03/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : VALIM
Objet social : - L'activité de marchands de biens, achat-revente, promotion immobilière, gestion et exploitation de tous immeubles, actions ou parts de sociétés immobilières ou à prépondérance immobilière ;

Siège social : 71 avenue du 29 août 1944 - 51430 TINQUEUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : FV INVEST, SASU au capital de 5 000 €, ayant son siège social 71 avenue du 29 août 1944 51430 TINQUEUX, immatriculée sous le n°939799698 au RCS de REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Clause d'agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L'associé unique

M2503261



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

LILIA

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTON-JOLY, Notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, 18 mars 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LILIA.

FORME : Société civile.

CAPITAL SOCIAL : 146.774 €, constitué d'apports en nature et en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : BETHENY (51450), 2 rue Elisa Deroche.

OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion d'un portefeuille de titres et valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général ; La prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres sociaux, de fusion ou autrement ;

- L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement ;

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux des parts, titres divers ou biens et droits immobiliers, devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANTS NOMMÉS POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Jillali et Ilham MEZOUJ, demeurant ensemble à REIMS (51100), 2 bis rue de la Maladrerie.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention.

M2503301

SELARL
DE CHIRURGIE
ORL DU DOCTEUR
NASSER

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital social de 5.000 Euros

Siège social :
119 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES

Société en cours de constitution
R.C.S. Reims

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 14 mars 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SELARL (Société d'exercice libéral à responsabilité limitée).

DÉNOMINATION SOCIALE : SELARL DE CHIRURGIE ORL DU DOCTEUR NASSER.

CAPITAL SOCIAL : Cinq mille (5.000) Euros.

OBJET SOCIAL :

- La société a pour objet l'exercice libéral de la profession d'oto-rhino-laryngologie (ORL) et de chirurgie maxillo-faciale et cervico-faciale suivant les règles déontologiques édictées par le Conseil de l'Ordre des Médecins et les dispositions législatives et réglementaires applicables à cette profession ;

- Elle ne peut accomplir les actes de cette profession que par l'intermédiaire de ses associés ou de l'un de ses associés ayant qualité pour l'exercer ;

- Elle peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent ou contribuent à sa réalisation.

SIÈGE SOCIAL : 119 rue Louis Victor de Broglie - 51430 BEZANNES.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

GÉRANT : Docteur Talal NASSER né le 19 mai 1964 à BEYROUTH (LIBAN), domicilié professionnellement 119 rue Louis Victor de Broglie à BEZANNES (51430), marié sous le régime de la séparation de biens avec Madame Marie-Catherine BOUSTER, de nationalité française, exerçant la profession de médecin ORL.

La cession de parts à un tiers est soumise à agrément.

Pour avis et mention, le gérant.

M2503317



EVV

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 03/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : EVV

Objet social : L'acquisition de tout immeuble, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement

Siège social : 31 esplanade Ernest Hemingway, 51100 REIMS

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. BATE Vincent 31 esplanade Ernest Hemingway 51100 REIMS

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

Les associés

M2503318

PIERREL
PACKAGING

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé du 18/03/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : PIERREL

PACKAGING.

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue des Terres - 51420 CERNAY LES REIMS.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- Le conditionnement à façon et la personnalisation de solutions d'emballage ;

- La gestion de l'entreposage et de la manutention des produits conditionnés, avec la mise en place de solutions logistiques performantes ;

- La recherche, le développement, la fabrication et l'optimisation de machines industrielles destinées au conditionnement, à l'emballage et à la manutention, intégrant des technologies avancées telles que l'automatisation, la robotique et l'intelligence artificielle ;

- La mise en place de solutions d'automatisation des lignes de production pour améliorer l'efficacité, la productivité et la durabilité des procédés industriels liés au conditionnement ;

- La création de systèmes innovants de contrôle qualité et traçabilité appliqués aux emballages et aux procédés de conditionnement, intégrant notamment des technologies connectées et des solutions numériques ;

- L'accompagnement des entreprises dans la modernisation de leurs équipements et l'adoption de nouvelles technologies en lien avec le packaging et la logistique.

Et plus généralement, toute opération commerciale, industrielle, financière, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement à ladite activité ou pouvant en faciliter l'exploitation ou le développement.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 10.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : les actions ne peuvent être cédées, sauf entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des 2/3 des voix des associés présents ou représentés.

PRÉSIDENT : Monsieur Paul PIERREL, Né 15/08/2001 à REIMS (51100), demeurant 41 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2503246

TIMA IMMO

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 12 rue Victor Hugo 51350 CORMONTREUIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 12.03.2025, il a été constitué une Société à responsabilité limitée à associé unique dénommée TIMA IMMO présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE : 12 rue Victor Hugo - 51350 CORMONTREUIL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Toutes activités commerciales, d'apporteur d'affaires et de conseil, de formation, de négociation d'intermédiaire dans le commerce, d'agent commercial.

GÉRANT : Monsieur Vivien POREDOS, demeurant 16 avenue de Laon - 02200 SOISSONS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de Siège du tribunal de commerce ou R.C.S. dont dépend la SARL.

Pour avis : Le Gérant.

M2503401



Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

EURL J.B.S.

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David MENNRET Notaire à REIMS (Marne), 15 rue Clovis, le 19 mars 2025, il a été constitué une société unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : EURL J.B.S.

FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

CAPITAL SOCIAL : Cinq cents Euros (500,00 €).

SIÈGE SOCIAL : RILLY LA MONTAGNE (51500), 5 rue de Chigny.

OBJET SOCIAL : Prestations de services offrant aux clients propriétaires une gestion complète de leur activité de location saisonnière, création et gestion des annonces, communication avec les clients voyageurs, gestion et entretien du logement (ménage et lessive), accueil des voyageurs pour les arrivées et les départs, offre de services sur-mesure proposée aux voyageurs : bouteille de champagne, chauffeur, organisation de visite de caves, réservation de restaurants.

DURÉE : 99 ans.

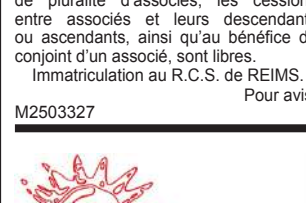
GÉRANT NOMMÉ POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Joséphine BOINARD, demeurant à RILLY LA MONTAGNE (51500), 5 rue de Chigny.

CESSION DE PARTS : Les parts peuvent être cédées ou transmises librement par l'associé unique. En cas de pluralité d'associés, les cessions entre associés et leurs descendants ou ascendants, ainsi qu'au bénéfice du conjoint d'un associé, sont libres.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2503327



Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI JBL BOINARD

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David MENNRET, notaire à REIMS (51100), 15 rue Clovis, 19 mars 2025, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI JBL BOINARD.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : RILLY LA MONTAGNE (51500), 5 rue de Chigny.

OBJET SOCIAL : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par les gérants, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANTS NOMMÉS POUR UNE DURÉE ILLIMITÉE : Paul BOINARD, demeurant à ORMES (51370), 15 Bis grand Rue et Noël BOINARD, demeurant à RILLY LA MONTAGNE (51500), 5 rue de Chigny.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention.

M2503328

S.A.S PREVOTEAU
X ET P

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/03/2025, il a été constitué une société par actions simplifiée, régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : S.A.S. PREVOTEAU X ET P.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Anatole France - 51110 BAZANCOURT.

OBJET : La société a pour objet :

- la réalisation, la production, le stockage et la vente d'énergie électrique à partir de panneaux photovoltaïques ou de toute autre source de production d'énergie ;

- la prestation de travaux agricoles ;

- l'acquisition, l'aliénation, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société ;

- la prise de participation directe ou indirecte dans toutes les opérations agricoles, viticoles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, prises en gestion, association en participation ou autrement ;

- la gestion d'un portefeuille de titres de participation et/ou de placements ;

- la réalisation de prestations administratives, financières, techniques ou commerciales au profit de sociétés dans lesquelles elle détient une participation ;

- l'achat et la vente de tous produits agricoles et viticoles.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, sauf le cas de dissolution anticipée.

CAPITAL : 10.000 €.

PRÉSIDENT : Monsieur Paul PREVOTEAU, 1 rue Anatole France - 51110 BAZANCOURT, demeurant 2 rue de Sillery - 51360 VERZENAY.

IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS (Marne)

Pour avis : La présidence.

M2503361

LIAK

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros

Siège social : 2 Chemin de Merfy 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 mars 2025 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : LIAK.

FORME SOCIALE : Société civile.

SIÈGE SOCIAL : 2 Chemin de Merfy - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Etude de Maîtres Maxence LEFEBVRE et Fanny RONDEAU-DUCORNET, Notaires, associés à AY-CHAMPAGNE (Marne), 5 Rue de la Chartre

LE 1 JEANSON

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Maxence LEFEBVRE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «AY-CHAMPAGNE NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à AY-CHAMPAGNE (51160), 5 rue de la Chartre, le 19 mars 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DÉNOMINATION SOCIALE : LE 1 JEANSON.

SIÈGE SOCIAL : AY-CHAMPAGNE (51160), 3 Rue Jeanson.

DURÉE : 99 années

CAPITAL SOCIAL : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

APPORTS : en numéraires.

CESSION DES PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le GÉRANT EST : Monsieur Christian GOSSET demeurant à AY-CHAMPAGNE (51160), 3 Rue Jeanson. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Maître Maxence LEFEBVRE, notaire.

M2503376

Etude de Maîtres Maxence LEFEBVRE et Fanny RONDEAU-DUCORNET, Notaires, associés à AY-CHAMPAGNE (Marne), 5 Rue de la Chartre

LE 17 JEANSON

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Maxence LEFEBVRE, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «AY-CHAMPAGNE NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à AY-CHAMPAGNE (51160), 5 rue de la Chartre, le 19 mars 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination sociale : LE 17 JEANSON.

Siège social : AY-CHAMPAGNE (51160), 3 rue Jeanson.

Durée : 99 années.

Capital social : Mille € (1.000,00 €).

Apports : en numéraires.

Cession des parts sociales : Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, d'un ascendant ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est : Madame Marie CHAPET demeurant à AY-CHAMPAGNE (51160), 3 rue Jeanson. La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Maître Maxence LEFEBVRE, notaire.

M2503377

SACRE COUP DE PATTE

Par acte SSP du 26/02/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SACRE COUP DE PATTE.

OBJET SOCIAL : Activité de garde d'animaux à domicile pour chiens, chats NACs (nouveaux animaux de compagnie) et chevaux ;

SIÈGE SOCIAL : 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES.

CAPITAL : 80 €.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M^{me} SAUSY Marie, demeurant 40 avenue d'Epemay - 51100 REIMS, M^{me} BRETON Noémie, demeurant 1 rue du Parc - 51140 JONCHERY SUR VESLE.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS. M2503384

6NETIC DEVELOPPEMENT

Aux termes d'un ASSP en date du 12/03/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : 6NETIC DEVELOPPEMENT.

OBJET SOCIAL : développement de réseaux de distribution organisée de toutes natures juridiques incluant notamment la concession de droits d'exploitation sur des marques et enseignes aux membres de ce réseau ; exploitation à titre d'établissement pilote de l'activité professionnelle exploitée par les membres des réseaux de distribution organisée cités ci-dessus ; prise de participations dans toutes sociétés, gestion de ses participations et la gérance de toutes sociétés.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Blavier - 51100 REIMS.

CAPITAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

PRÉSIDENT : Monsieur Thomas DIEVART demeurant 103 rue Clovis - 51100 REIMS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Monsieur Antoine ZIEBA demeurant 5 rue Blavier - 51100 REIMS.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT : Monsieur Julien ANTOINE demeurant 23 rue du Clos des Aiges - 21121 AHUY.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : Toutes les cessions sont soumises à agrément préalable (majorité des 2/3).

Le Président.

M2503319

MODIFICATION

DE STATUTS



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15

51201 EPERNAY CEDEX

Tél. : 03.26.54.14.44

EARL WARIS LARMANDIER

EARL au capital de 18 900 €

608 Rempart du Nord - 51190 AVIZE

RCS REIMS 382 997 609

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 14 février 2025 a :

- décidé et réalisé une augmentation du capital social de 12 495 euros par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à dix huit mille neuf cents euros (18 900 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à trente et un mille trois cent quatre vingt quinze euros (31 395 euros).

- nommé en qualité de co-gérant pour une durée illimitée à compter de ce jour : M. Pierre-Louis WARIS, demeurant : 608 Rempart du Nord - 51190 AVIZE.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2502072

EBENE

Société civile

Capital : 2.000 Euros

Siège social : Les Quatre Chemins

51240 LA CHAUSSEE SUR MARNE

R.C.S. de Chalons En Champagne

n° 801 841 040

Transfert de siège dans le même ressort

Suivant procès-verbal en date du 20 février 2025, l'assemblée générale extraordinaire a agréé à compter du même jour le transfert du siège social de la société à l'adresse Ferme des 4 Chemins - 51330 VANAUULT LE CHATEL.

Pour avis : La gérance.

M2502324

EURL GASTON RACING

EURL au capital de 7 500 €

Siège : 414 avenue de Laon

51100 REIMS

488 087 966 RCS REIMS

En date du 28/02/2025, l'associé unique a décidé :

- de modifier la dénomination sociale qui devient : GASTON RACING,

- de transformer la société en Société par Actions Simplifiée à associé unique, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 28/02/2025 et a nommé en qualité de président M. VIGNON Patrick, demeurant 34 rue de la République 51140 ROMAIN. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance. Accès aux assemblées et votes : Dans les conditions statutaires et légales. Transmission des actions : Cession d'actions libre entre associés uniquement. Mention : RCS de REIMS. M2502328

M2502328

SOCIETE D'EXPLOITATION DU DOMAINE DES MAREZ

Société anonyme

au capital de 1.240.000 Euros

Siège social :

Domaine des Marez

2 Hameau des Marez

51220 MERFY

682 023 528 R.C.S. Reims

M2502328

Avis modificatif

Aux termes d'une AGO en date du 28/06/2024, les actionnaires ont procédé aux modifications suivantes motivant la présente publication :

- Démission du mandat d'administrateur de la SCEV MARTHE FOREST, 20 rue de la Chapelle - 51140 TRIGNY ;

- Nomination d'un nouvel administrateur : La SCEV LOUIS FOREST, 8 Grande Rue - 51500 ÉCUIL.

Pour avis : Le président.

M2502582

SOCIETE D'EXPLOITATION DU DOMAINE DES MAREZ

Société anonyme

au capital de 50.000 Euros

Siège social :

Rue Charles Ravel

51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

310 939 640

R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 10/03/2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du Rue Charles Ravel - 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE au 6 rue de la Villette - 51490 BEINE NAUROY à compter du 10/03/2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 310 939 640 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de REIMS. La société, constituée pour 99 années à compter du 10/06/1985, a pour objet social L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés, ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres ; La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; Eventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange, ou d'apport en société et un capital de 50.000 € composé uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Madame Nicole GABREAU, gérante demeurant 6 rue de Villette - 51490 BEINE NAUROY Monsieur Jean-Pierre HENRIPIRE, gérant, demeurant 40 allées

Alphonse Karr - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Gérance.

M2502633



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin

B.P. 318

51688 REIMS CEDEX 2

Tél. : 03.26.09.24.66

M2502772

GARAGE DE LUDES

Société par actions simplifiée

au capital de 3.000 Euros

Siège social : 15 route de Puisieux

51500 LUDES

917 712 424 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 05 mars 2025, l'AGE a pris acte de la démission de la société MM HORIZON de ses fonctions de directrice générale et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : La Présidente.

M2502772

SOCIETE D'EXPLOITATION DU DOMAINE DES MAREZ

Société anonyme

au capital de 1.240.000 Euros

Siège social :

Domaine des Marez

2 Hameau des Marez

51220 MERFY

682 023 528 R.C.S. Reims

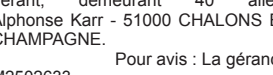
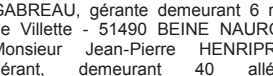
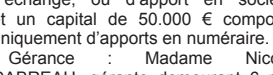
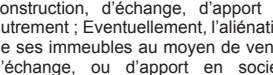
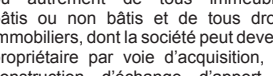
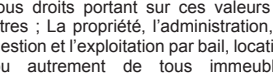
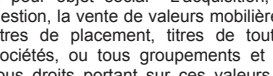
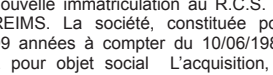
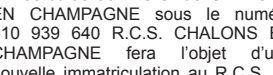
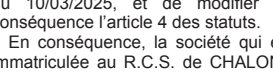
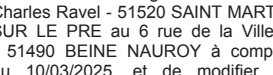
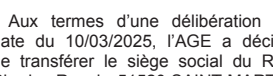
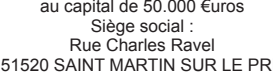
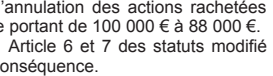
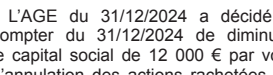
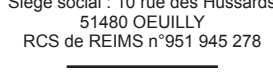
M2502583

Avis modificatif

Aux termes d'une AGO en date du 02/05/2023, les actionnaires ont nommé un nouvel administrateur : Madame Sophie MICHAUD, demeurant 2 Hameau des Marez - 51220 MERFY.

Pour avis : Le président.

M2502583



Fabrice MOREAU et Fils

Société civile

au capital de 10.000 Euros

43 rue Francis Poulenc

51200 EPERNAY

R.C.S. : Reims 820 436 095

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 21 février 2025, il a été décidé du changement de dénomination sociale à compter du 21 février 2025.

ANCIENNE DENOMINATION : Fabrice MOREAU et Fils.

NOUVELLE DENOMINATION : Champagne Nicolas MOREAU.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention : La gérance.

M2502693

MAGOT-INVEST

SCI au capital de 500 €

Siège social : 70 Rue Docteur Thomas

51100 REIMS

RCS de REIMS n°800 129 322

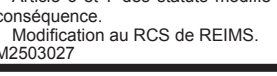
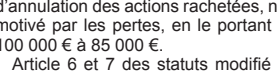
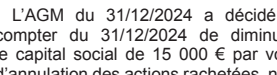
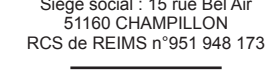
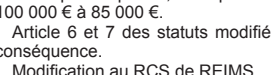
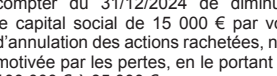
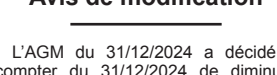
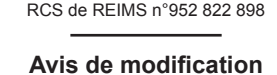
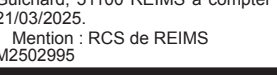
M2502693

Transfert de siège

L'AGO du 06/03/2025 a décidé le transfert du siège social au 34 rue Jules Guichard, 51100 REIMS à compter du 21/03/2025.

Mention : RCS de REIMS

M2502995



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



SCI FIVE IMMO
SCI au capital de 70 000 €
Siège social : 138 rue Léon Faucher
51450 BETHENY
RCS de REIMS n°979 250 404

Transfert de siège

L'AGE du 13/03/2025 a décidé le transfert du siège social au 14 Place du Chapitre, 51100 REIMS à compter du 13/03/2025.

Mention : RCS de REIMS
M2503086



CT CORMONTREUIL
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :

Boulevard d'Alsace Lorraine
51350 CORMONTREUIL
940 229 040 R.C.S. Reims

Démission des directeurs généraux

Aux termes de l'AGE en date du 12/03/2025, la présidente a pris acte de la démission de Madame Manon MOLIMARD de ses fonctions de directrice générale à effet du 1^{er} mars 2025, sans indemnité et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Lors de la même AGE, la présidente a pris acte de la démission de Monsieur Lionel ENTRINGER de ses fonctions de directeur général à effet du 1^{er} mars 2025, sans indemnité et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis.

M2503091

HOLDING RD FINANCE

SARL au capital de 2 859 511 €
Siège social : 39 AVENUE HOCHÉ
51100 REIMS
RCS de REIMS n°444 093 009

Avis de modification

L'AGE du 04/03/2025 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société anciennement HOLDING RD FINANCE qui devient à compter du 04/03/2025 :

GROUPE RD
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.
LA GERANCE

M2503158

LES VERDIERES

SCI au capital de 457,35 Euros
Siège social : 51250 VILLERS LE SEC
379 085 194 R.C.S. Chalons En Champagne

Aux termes de l'AGE du 14/05/2024, il a été décidé de transférer le siège social à REVIGNY-SUR-ORNAIN (55800), 22 rue Raymond Poincaré.

La société sera radiée du R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE et nouvelle immatriculation au R.C.S. de BAR LE DUC.

M2502906



HFCE
SAS au capital de 30 000 €
Siège social : 54 rue Passe
Demoiselles
51100 REIMS
RCS de REIMS n°949 954 259

Transfert de siège

En date du 14/03/2025, le président a décidé le transfert du siège social au 2 bis rue Augustin Fresnel, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter du 14/03/2024.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
M2503168

BF Consulting

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social :
2, rue Jules Méline 51430 BEZANNES
948 776 984 RCS REIMS

Il résulte du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 07 mars 2025 que le capital social a été augmenté d'une somme de 181 660 euros pour être porté à 182 660 euros. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

M2503134

BAR & VOUS

SARL au capital de 1.000 Euros
Siège social : 23 rue de Reims
51500 RILLY LA MONTAGNE
R.C.S. Reims 953 476 827

En date du 01/02/2025, l'associé unique a décidé à compter du même jour de nommer en qualité de co-gérante non associée Madame Fleur WAREZ, demeurant 2 rue de la Ferme - 51500 VILLERS ALLERAND.

Modification au R.C.S. REIMS.
La gérance.

M2503138

MALAU

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 10 RUE SOEUR
EMMANUELLE
51510 COMPERTRIX
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°931 155 998

Avis de modification

L'AGE du 14/11/2024 a décidé à compter du 14/11/2024 de nommer en qualité de directeur général M. CARRE CEDRIC, demeurant 21 RUE SAINT MARTIN 51800 AUVÉ.

Modification au RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.
POUR AVIS LE PRESIDENT

M2503147

SAHARA SERVICES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 Euros
Siège social :
11 Place Pierre de Fermat
51100 REIMS
528 677 099 RCS Reims

Aux termes d'un procès-verbal en date à Reims du 20 Mars 2025, l'Assemblée Générale des associés a pris les décisions de modification suivantes :

Nomination de Monsieur Lhassan MRROUCH, né le 10/05/1973 à Tihouna Ouznague Ait Ali Tinine Amelloh (Maroc), de nationalité française, demeurant 48 rue de Chanconnet - 95100 ARGENTEUIL, en qualité de Gérant, en remplacement de Monsieur Abdrabbou LATIF, démissionnaire.

Les modifications seront effectuées au RCS de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2503228



SCI CHATEAU CHAMP

Transfert de siège

Dénomination : SCI CHATEAU CHAMP
Forme : Société civile immobilière
Capital : 1.524,49 €.
Siège social : 11 rue Salin - 51100 REIMS.

R.C.S. de REIMS numéro 380 524 561

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 14 mars 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 64 avenue Jean Jaurès - 51100 REIMS, à compter de cette même date.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société reste immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Maître Romain SHALGIAN.

M2503205

T.A.B.M

Par décisions de la gérance en date du 18/03/2021, de la société T.A.B.M, société civile, au capital de 1.000 €, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 513 179 796 le gérant a décidé de transférer le siège social du 30 rue du Bout de la Ville - 51260 SAINT SATURNIN au 6 Place du Carouge - 51260 GRANGES SUR AUBE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M2503161



SAS PIERREL & ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 144 469,65 Euros
Siège social : 41 avenue de
Champagne- 51200 EPERNAY
RCS 335 014 395 Reims

Aux termes des décisions prises par l'AGE en date du 10/03/2025, il a été décidé :

-De prendre acte de la démission de la Société SLEEVEVER INTERNATIONAL COMPANY du Comité de Direction à compter du même jour sans pourvoir à son remplacement

-De prendre acte de la suppression du comité de direction, Monsieur Pascal PIERREL étant réputé démissionnaire.

Les articles 19, 20 et 23 des statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de REIMS.
Pour avis.

M2503164

LES MOULINS SEBASTIEN

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 177.200 Euros
Siège social :
9 rue du Vieux Moulin
51210 MONTMIRAIL
812 750 941 RCS Reims

Extension de l'objet social

Aux termes d'une décision en date du 17 février 2025, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de la vente d'alimentation et d'accessoires pour animaux de compagnie, d'outils et d'accessoires de jardinage, d'arbres fruitiers et plantes, de broyeurs à végétaux, de produits du terroir et de petit outillage et plus généralement toute vente accessoire à cet objet tout en conservant son activité de fabrication et de négoce d'aliments pour bétail.

En conséquence, l'associé unique a décidé de modifier l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le président.

M2503175



ETUDELEC ET ASSOCIES
EURL au capital de 5.000 Euros
Siège social :
13 Rue de la Liberté - 51480 OEUILLY
819 396 821 RCS de Reims

Le 21/03/2025, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social à : La société a pour objet, en France et à l'étranger :- toutes opérations de marchand de biens portant sur les acquisitions, ventes de tous biens immobiliers, fonds de commerce, entreprises ou droit sociaux ; toutes prestations de conseil, d'ingénierie technique ou commerciales pour la mise en place et la commercialisation d'opérations immobilières ; - l'acquisition, l'échange, la location et la vente de tous biens meubles et tous biens immobiliers de quelque nature qu'ils soient ; - l'étude, la conception, le suivi, la coordination, la réalisation de projets et de dossiers techniques dans le secteur du bâtiment et de l'industrie ; - tous services, assistances, techniques, audits, diagnostics, conseils, pouvant concerner directement ou indirectement les domaines se rattachant à l'objet social, et notamment : électricité courant fort et faible, éclairage, photovoltaïque et foudre, chauffage, climatisation, ventilation, fluides, machines et équipements industriels. Pour réaliser cet objet, la Société pourra :- créer, acquérir, aménager, construire, rénover, agencer, vendre, diviser, louer, prendre à bail, exploiter et administrer tous immeubles bâtis ou non bâtis :- prendre, acquérir, exploiter, céder tous biens, meubles, objets mobiliers, procédés, marques de fabriques, licences et brevets concernant ces activités.

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

Mention au RCS de REIMS.
M2503256

E.A.R.L. DE BEAULIEU
Exploitation agricole à responsabilité limitée
Capital social : 51.000.00 Euros
Siège social :
TROIS FONTAINES L'ABBAYE
(51340)
Ferme de Beaulieu
R.C.S. Châlons En Champagne
330 201 971

Aux termes d'un procès verbal en date du 17 mars 2025, l'associé unique a décidé l'augmentation du capital social de l'E.A.R.L. par apport en numéraire, le portant ainsi de 51.000.00 € à 148.500.00 €.

Pour avis et mention : La gérance.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188

Mention au RCS de REIMS.
M2503188



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCM ARMANDICALE
Société Civile de Moyens
au capital social de 2.000,00 Euros
Siège social :
29 rue Verrier - 51100 REIMS
801 738 949 RCS Reims

Suivant acte reçu par Me David MENNRET notaire à REIMS (51), 15 rue Clovis, le 17/03/2025, la collectivité des associés a décidé de :

- d'augmenter le capital d'une somme de 400 € pour le porter de 2.000 € à 2.400 € et ce, par voie de créations de parts sociales.

- modifier la dénomination sociale pour adopter la suivante : «SOCIETE CIVILE DE MOYENS DU CABINET MEDICAL DES DOCTEURS Hubert BOSQUET - Amélie BRABANT-VIAU - Jocelyne DEMARTA - Laurent GIRARDOT - Francis LIMET - Jean-Baptiste MAES pour abréviation SCM ARMANDICALE».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au RCS de REIMS.

Pour avis et mention :
Pour avis.

M2503234

EARL « BONVALLET- NOURRISSON »
Capital social : 7.637,70 Euros
Siège social :
Chemin de la Noue de Chien
51510 FAGNIERES
R.C.S. Châlons en Champagne
393 244 637

Par décision de AGE du 30/08/2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 30/08/2024 :

- Réduction du capital social de 122,70 €, le ramenant à 7.515 € ;

- Modification de la dénomination sociale : «Ferme des Vignettes».

Pour avis : La gérance.

M2503263



SCI DU DONJON

Aux termes d'un ASSP en date du 24/01/2025, les Associés de la société « SCI DU DONJON », SCI au capital de 51.881,65 €, dont le siège social est sis à BLANCS COTEAUX (51130), 10 place du Donjon Vertus, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 399.808.419, ont décidé des modifications suivantes :

Siège social : Le siège social a été transféré à VALEYRAC (33340), 2 Route du Grava à compter du 25/01/2025. L'article 4 des statuts a été modifié. En conséquence, la Société qui est immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 399.808.419 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE et de BORDEAUX. Pour avis et mention : Monsieur Stéphane BOITEUX, domicilié à VALEYRAC (33340), 2 Route du Grava, Gérant.

M2503276

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIÉS

Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

ENTREPRISE
GAYET

Société anonyme transformée en société par actions simplifiée au capital de 120.000 Euros
Siège social : 6 rue Joseph Cugnot 51430 TINQUEUX
301 211 736 R.C.S. Reims

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération du 18 mars 2025, l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 120.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la société.

Sous sa forme anonyme, la société était dirigée par :

Administrateurs :

- Monsieur Jean-Claude GAYET, demeurant 14 rue de la Hovette - 51390 GUEUX ;

- Monsieur Pascal GAYET, demeurant 3 rue des Sources - 51390 VILLEDOMMANGE ;

- Monsieur Philippe GAYET, demeurant 31 rue du Circuit - 51390 GUEUX ;

- Société GAYET INVEST, dont le siège social est 6 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX.

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : Monsieur Pascal GAYET, demeurant 3 rue des Sources - 51390 VILLEDOMMANGE.

Directeurs Généraux délégués :

- Monsieur Philippe GAYET, demeurant 31 rue du Circuit GUEUX 51390 ;

- Madame Sophie GAYET épouse GONTHIEZ, demeurant 8 rue de la Hovette GUEUX 51390.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur Philippe GAYET, demeurant 31 rue du Circuit - 51390 GUEUX.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX : Madame Sophie GAYET épouse GONTHIEZ, demeurant 8 rue de la Hovette - 51390 GUEUX et Monsieur Morgan GAYET, demeurant 24 rue de la Garene - 51100 REIMS.

COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE confirmé dans ses fonctions : Société par actions simplifiée FORVIS MAZARS.

Pour avis : Le Président.

M2503337

ANATOLE GRILL

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 451 RUE ROGER
CAILLOIS
51100 REIMS
RCS de REIMS n°933 134 348

Avis de modification

En date du 01/03/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/03/2025 de nommer en qualité de présidente M^{me} SENEM PINAR, demeurant 21 RUE DE L'AUVERGNE 51100 REIMS en remplacement de M. UVAK HACI, président, pour cause de démission.

Modification au RCS de REIMS.

POUR AVIS LE PRESIDENT

M2503333

LUTUN & SHALGIAN
Notaires Associés
Commercial - Plumes - Vignerons-Bourgeois

BEN
INTERNATIONAL
RESULT

Forme : Société à responsabilité limitée

Capital : 1.000,00 Euros
Siège social :

35 boulevard Foch - 51100 REIMS
R.C.S. de Reims numéro 893 826 222

Transfert de siège social

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 18 mars 2025, il a été décidé de transférer le siège social de la société au 6 place Jacques Brel - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société reste immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis :
Maître Romain SHALGIAN.

M2503343

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

VPA

Société par actions simplifiée
au capital de 6.000 Euros

Siège social :
41 rue Léon Blum - 51100 REIMS
890 671 050 R.C.S. Reims

Démission pour ordre

M. Nathan LAMONTAGNE a fait part à la société de sa démission de ses fonctions de directeur général à effet du 31 août 2021, les modifications légales n'ayant pas été effectuées par la société, elles seront effectuées au Registre du Commerce et des Sociétés au titre de la démission pour ordre.

Modification sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2503347

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

T.P.

Société civile
au capital de 53.358 Euros

Siège social : Route D Epemay Centre
Commercial Leclerc
51510 FAGNIERES

Transféré au 5 rue des Archers
51200 EPERNAY

412 924 706 R.C.S. CHALONS EN
CHAMPAGNE

Transfert du siège

Aux termes d'une délibération en date du 11/03/2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du Route D Epemay Centre Commercial Leclerc - 51510 FAGNIERES au 5 rue des Archers - 51200 EPERNAY à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 412 924 706 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2503348

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

T.P.

Société civile
au capital de 53.358 Euros

Siège social :
Route d'Epemay
Centre Commercial Leclerc
51510 FAGNIERES

Transféré au 5 rue des Archers
51200 EPERNAY

412 924 706 R.C.S. Reims

Transfert du siège

Aux termes d'une délibération en date du 11/03/2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du Route d'Epemay, Centre Commercial Leclerc - 51510 FAGNIERES au 5 rue des Archers - 51200 EPERNAY, et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts.

En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 412 924 706 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La société, constituée pour 99 années à compter du 24/06/1997, a pour objet social : L'acquisition, sous quelque forme que ce soit, de tout immeuble ou droit immobilier, dation a bail de celui-ci, éventuellement après son aménagement, ce dernier pouvant prendre la forme d'une rénovation, d'une édification, et dation par bail, par quelque mode juridique que ce soit, de cet immeuble et un capital de 53.358 € composé uniquement d'apports en numéraire.

Pour avis.

M2503349

COBE

Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros

Siège social : 4 rue Rogier
51100 REIMS

791 676 885 RCS REIMS

Suivant décision de l'associé unique du 17/03/2025 le siège social a été transféré, à compter du 05/03/2025 au 12 rue Villebois Mareuil - 51200 EPERNAY. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2503281

HFCE

Rectificatif dans l'annonce référence n° M2503168 parue le 18 mars 2025, il convenait de lire :

- « .../... à compter du 14/03/2025 »,

- Mention : Radiation au R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Présidente.

M2503332

KHODJA
EXPERTISE COMPTABLE
AUDIT CONSEIL

OPAL GRAVE
GAMES

SAS au capital de 500 €
Siège social : 16 RUE GAMBETTA
51100 REIMS

RCS de REIMS n°983 796 145

Transfert de siège

L'AGE du 26/02/2025 a décidé le transfert du siège social au 8 BIS RUE GABRIEL VOISIN, 51100 REIMS à compter du 01/03/2025.

Mention : RCS de REIMS

LES ASSOCIES

M2503354

DU LABOUREUR

Avis de nomination
de gérant

Aux termes d'une AGE en date du 04/02/2025, les associés de la société dénommée « DU LABOUREUR », GFA, au capital de 1.799.220 €, siège social à SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET (51390), 24 rue des Tilleuls identifiée sous le n° 753 100 916 et immatriculée au R.C.S. de REIMS ont nommé comme co-gérants en remplacement de M. Guy DELONG décédé, savoir :

Monsieur DELONG Jacky, Guy, demeurant à SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET (51390), 4 rue d'Aubilly.

Né à FISMES (51170), le 5 juillet 1957.

Monsieur DELONG Emmanuel, Thierry, demeurant à SAINT EUPHRAISE ET CLAIRIZET (51390), 1 rue d'Aubilly.

Né à REIMS (51100), le 26 décembre 1969.

Pour avis et mention,
Le gérant.

M2503360

bac | boileau
avocats conseils

SAS DU BORD DE
L' AISNE

Société par actions simplifiée
au capital de 20.000 Euros

Siège social : Ferme de Bignipont
51800 CHAUDEFONTAINE

R.C.S. 922 002 464 Chalons-en-champagne

Par décision unanimes des associés du 17/03/2025, il a été :

- pris acte de la démission, à effet 1^{er} mai 2024, de Madame Lucette COMBE de ses fonctions de Directrice générale de la Société, et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Mention sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2503366

GFA CLOS
SAINTE HELENE

Siège social :
CUMIERES (51480)

116 rue Gaston Poittevin
R.C.S. Reims

sous le numéro SIREN 325 464 188

Modification

Suivant acte reçu par Maître Valérie COUTANT, Notaire à DAMERY, le 13 mars 2025, il a été procédé au retrait d'un associé et à une réduction de capital social de 134.273,75 € par annulation de 2.202 parts sociales.

En conséquence, le capital social a été réduit à la somme de 517.293,34 € et dorénavant divisé en 8.483 parts sociales. L'article 7 a été modifié en conséquence.

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 651.567,09 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 517.293,34 €.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2503386

SCEV
« CHINCHILLA-
VILMIN »

Capital social : 66.000 Euros

Siège social :
8 rue Blanche de Navarre
Vertus - 51130 BLANCS-COTEAUX

R.C.S. Châlons en Champagne
393 963 921

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 26 février 2025, les associés ont décidé des points suivants :

- Nomination de Madame Pauline PERIGNON, demeurant 5 avenue de Champagne - 51360 VERZENAY, en qualité de cogérante à compter du 26 février 2025 ;

- Retrait de Madame Pascale PERIGNON née CHINCHILLA, de la gérance depuis le 19 avril 2024.

Pour avis : La gérance.

M2503387

FIDAL
AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

EARL « DE LA
FORTELLE »

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée

au capital de 69 669 €

Siège social : PORT A BINSON - 37
avenue Paul Doumer,
51700 MAREUIL LE PORT

RCS de REIMS n°318 097 904

Avis de modification

Aux termes des décisions des Associés du 20/02/2025, il a été décidé :

- de rendre effective la démission de M^{me} DIDIERLAURENT veuve CORDOIN Fabienne aux fonctions de co-gérante à compter du 31/12/2024.

- modifier l'objet social, à compter du 20/02/2025, pour adopter «La Société a pour objet l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural et de la pêche maritime, notamment par l'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition. Pour la réalisation et dans la limite de l'objet ci-dessus défini, la Société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement, sous réserve qu'elles s'y rattachent directement ou indirectement» L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2503357

d.juris
société d'avocats
10 rue Gambetta
51100 REIMS

BASSEREAU
DEVELOPPEMENT

Aux termes d'un ASSP des Associés de la société BASSEREAU DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 904.650 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 26 rue de Talleyrand, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 501.105.787 en date du 03/02/2025 et du procès-verbal de la gérance en date du 17/03/2025, le capital social a été réduit d'une somme de 448.440 € pour être ramené de 904.650 € à 456.210 € par voie de rachat et d'annulation de 1.212 parts sociales. Les articles 6, 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence : Ancienne mention : capital social de 904.650 € ; Nouvelle mention : capital social de 456.210 €. Mention sera faite au RCS de REIMS.

M2503359

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

10 rue Gambetta
51100 REIMS

ARTS ET PLANS

Société par actions simplifiée
au capital de 103.156,25 Euros

porté à 41.668,25 Euros

Siège social : Zac des Escarnotières
1 avenue du Maquis des Glières
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

736 120 304 R.C.S. Chalons En Champagne

Il résulte :

- du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 09/12/2024 ;

- du procès-verbal des délibérations du Président du 21/01/2025.

que le capital social a été réduit d'une somme de 61.488 € pour le ramener de 103.156,25 € à 41.668,25 € par voie de rachat et d'annulation de 4032 actions.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à cent trois mille cent cinquante-six virgule vingt-cinq euros (103.156,25 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à QUARANTE ET UN MILLE SIX CENT SOIXANTE -HUIT VIRGULE VINGT-HUIT (41.668,28) €.

L'article 6 des statuts a été également modifié.

Pour avis : Le Président.

M2503388

Etude CLOVIS
Notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI
DES SEPT DIANE

Société civile immobilière
au capital de 1.524,49 Euros

Siège social : REIMS (51100)
22 rue de la Justice
421 218 959 R.C.S. Reims

Suivant assemblée générale extraordinaire en date du 19/03/2025, la collectivité des associés a pris acte du décès survenu le 10/03/2022 de M. Gérard GUILLOUART, gérant et a décidé de procéder à son remplacement en nommant à compter de ce jour et pour une durée illimitée, M. Didier GUILLOUART, né à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000) le 21 mai 1954, demeurant à COURCHEVEL (73120) La Roche de Mioz .

L'article 12 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. REIMS.

M2503402

POURSUITE D'ACTIVITE

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

10 rue Gambetta
51100 REIMS

</

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL « MAISON PATURE »

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
4 rue de Flavigny - 51190 AVIZE
R.C.S. Reims 952 406 163

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 13 décembre 2024, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.
M2503145

FUSION

ART FUNERAIRE FAVRE

SARL au capital de 30 600 €
Siège social :
21 rue du faubourg St-Antoine
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n° 804 653 624

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2502832 sur Matot Braine du 10/03/2025.

Il fallait lire : Le projet de fusion a été déposé pour la Société absorbée et la Société absorbante au greffe du tribunal de commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE le 13/03/2025 et non le 07/03/2025.

M2503323 M-L. FAVRE

DISSOLUTION

DE SOCIETE



FCN Sézanne

33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

L'ENTRE TEMPS

Société en nom collectif en liquidation
au capital de 16.000 Euros
Siège social :
49 rue de Paris - 51120 SEZANNE
Siège de liquidation :
49 rue de Paris - 51120 SEZANNE
518 255 708 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 13 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Pascal PETIT, demeurant 12 rue Bouvier Sassot - 51120 SEZANNE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 49 rue de Paris - 51120 SEZANNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.
M2503133



SCI CROIZY

Aux termes des décisions de l'AGM en date du 11/03/2025 de la société SCI CROIZY, SCI au capital de 1.600 euros dont le siège social est situé à TOURS SUR MARNE (51150), 3 rue de Crouy, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 438 198 186, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 11/03/2025 et sa mise en liquidation. Monsieur Philippe CROIZY demeurant à TOURS SUR MARNE (51150), 3 rue de Crouy, a été nommé en qualité de Liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à TOURS SUR MARNE (51150), 3 rue de Crouy, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au RCS de REIMS. Pour avis, M2503199



IDA DEGLIAME

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 16, rue de l'Arquebuse
51100 REIMS
RCS de REIMS n°905 363 479

Avis de dissolution

En date du 13/03/2025, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 13/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} CAMPARGUE Laurianne, demeurant 10 rue Dahlia 34000 MONTPELLIER et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt d'actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.
M2503167

« SCI LE VILLAGE »

Société civile
au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
BETHENY (Marne)
Chemin de Cemay
R.C.S. Reims 315 666 834

Suivant décision collective des associés en date du 27 février 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 février 2025 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale extraordinaire susvisée a nommé comme liquidateur Monsieur Henri GOREZ, demeurant à COLLOBRIERES (83610), 1382 B route de Grimaud, Quartier Sainte-Anne, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le dépôt d'actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Le siège de la liquidation est fixé à BETHENY (Marne), Chemin de Cemay, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.

M2503237

M.I.C.

Société civile en liquidation
Au capital de 2 000 Euros
Siège social : REIMS
51100 1 RUE DE SEBASTOPOL
Siège de liquidation :
1 RUE DE SEBASTOPOL
51100 REIMS
488 479 130 RCS Reims

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Elie PINOT, demeurant 1 RUE DE SEBASTOPOL - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 1 RUE DE SEBASTOPOL - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur
M2411403

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SOLOPACK

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
4 rue de la Haute Borne
51530 CHOUILLY
Siège de liquidation :
4 rue de la Haute Borne
51530 CHOUILLY
948 379 573 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 28 février 2025 au siège social, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry CAMUS (Gérant associé unique), demeurant 4 Rue de la Haute Borne - 51530 CHOUILLY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2502603

L'HEUREUX PERE GOURMAND

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 4.000 Euros
Siège :
1 rue de la Suippe
51490 ST MARTIN L'HEUREUX
Siège de liquidation :
1 rue de la Suippe
51490 ST MARTIN L'HEUREUX
831 128 442 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 19 février 2025 à SAINT MARTIN L'HEUREUX, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé liquidateur Jean-Baptiste PREVOT, demeurant 1 rue de la Suippe - 51490 ST MARTIN L'HEUREUX, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2503008



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

HUBERT & ASSOCIES

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 2 500 €
Siège social et siège de liquidation : 25 Rue de Betheny
51420 WITRY LES REIMS
830 380 408 RCS REIMS

L'Assemblée Générale réunie le 30 novembre 2024 à WITRY-LES-REIMS (51420) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alban HUBERT, demeurant 25 rue de Béthény à WITRY-LES-REIMS (51420), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2414500



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

L'AUBERGE DU FOUR A CHAUX

Société par actions simplifiée
au capital de 83 500 Euros
Siège social et siège de liquidation :
5, rue du Four à Chaux
51170 LAGERY
803 623 321 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 27 janvier 2025 à LAGERY (51170), 5 rue du Four à Chaux, l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Arnaud LESCARMONTIER, demeurant 5, rue du Four à Chaux, 51170 LAGERY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur
M2501098

SCI « DE LA GARE »

Société en cours de liquidation
Capital social : 1.525 Euros
Siège social : 51600 SOMME TOURBE
R.C.S. Chalons En Champagne 328 583 067

Aux termes d'une délibération en date du 28/02/2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Josette APPERT née HUVET, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La Liquidatrice.
M2503160



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

JAD'INES

Société à responsabilité limitée
au capital de 31.450 Euros
Siège social :
181 rue du Barbâtre - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
23 Rue Saint-Jean Césarée
51100 REIMS
841 211 337 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 3 février 2025 au 23 Rue Saint-Jean Césarée à REIMS (51100), l'Associée Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Agathe IEHL, demeurant 23 Rue Saint-Jean Césarée à REIMS (51100), de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation rétroactivement au 31 décembre 2024.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2501442



SCI BCC

SCI au capital de 1 000 €
Siège social : 3 RUE DE COURCY
51450 BETHENY
RCS de REIMS n°483 231 015

Avis de liquidation

L'assemblée générale du 17/02/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. ROBIN Fabrice de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/01/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur
M2501684



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

JULIE CHEF PHOTOGRAPHY

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.000 Euros
Siège social :
7 rue Félix Faure
51500 MAILLY CHAMPAGNE
807 838 180 RCS Reims

L'AGO réunie le 21 février 2025 au 7 rue Félix Faure à MAILLY CHAMPAGNE (51500) a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie ANCIAUX, demeurant 7 rue Félix Faure à MAILLY CHAMPAGNE (51500), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2502169

M.I.C.
Société civile en liquidation
Au capital de 2.000 Euros
Siège social :
REIMS 51100 - 1 rue de Sébastopol
Siège de liquidation :
1 rue de Sébastopol - 51100 REIMS
488 479 130 RCS Reims

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 25 octobre au 1 rue de Sébastopol - 51100 REIMS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Elie PINOT, demeurant 1 rue de Sébastopol - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.
M2503079

LES 3 MAR SCI

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 600 euros
Siège social : BEINE-NAUROY
51490 11 RUE DE LA NOUE
COCHARD
Siège de liquidation : 11 RUE DE LA NOUE COCHARD
51490 BEINE-NAUROY
502 641 244 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 janvier 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur FABRICE MELIS, demeurant 11 RUE DE LA NOUE COCHARD, 51490 BEINE-NAUROY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur
M2503249

EARL « DES VELOURS »

Société en liquidation
Capital social : 111.000 Euros
Siège social :
4 rue Saint Maurice - 51230
GOURGANCON
RCS Reims 325 942 092

Aux termes d'une délibération en date du 10/03/2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Patricia GARNESON née FAUCHON, liquidatrice, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus à la liquidatrice, l'a déchargée de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La liquidatrice.
M2503292

SPIRALE +

Société par actions simplifiée
en liquidation
au capital de 37.000 Euros
Siège social :
154 rue de Vesle - 51100 REIMS
Siège de liquidation :
154 rue de Vesle - 51100 REIMS
480 586 822 R.C.S. Reims

L'assemblée générale ordinaire réunie le 30/11/2024 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Paule OIZAN-CHAPON, demeurant 154 rue de Vesle - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au R.C.S. et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2503313

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



OLIVIER CHARTIEZIX

Société par actions simplifiée en liquidation au capital de 50.000 Euros
Siège social :
3 rue de la Guillotière
51260 CLESLES
Siège de liquidation :
3 rue de la Guillotière
51260 CLESLES
RCS Reims 539 772 467

Aux termes d'une décision en date du 15/03/2025 à CLESLES, l'associé unique, après lecture du rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Olivier CHARTIEZIX, demeurant 3 Rue de la Guillotière - 51260 CLESLES, de son mandat de liquidateur, et donné quitus de sa gestion puis prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2503036



Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil - Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

M-FCD

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social : 10 Place de Malsch
51120 SÉZANNE
947 974 218 R.C.S. de Reims

L'AGE du 31/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, M. MAUCLAIR Florian, demeurant 33 rue de Courcelles - 51100 REIMS pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour.

Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Radiation au R.C.S. de REIMS.
M2503207

FCM SCI

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 2 000 euros
Siège social : BEINE-NAUROY
51490 11 RUE DE LA NOUE
COCHARD
Siège de liquidation : 11 RUE DE LA
NOUE COCHARD
51490 BEINE-NAUROY
484 756 796 RCS REIMS

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 janvier 2025 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé FABRICE MELIS, demeurant 11 RUE DE LA NOUE COCHARD, 51490 BEINE-NAUROY, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2503400

SCEA « CHEVALIER »

Société en liquidation
Capital social : 141.930 Euros
Siège de liquidation :
1 rue du Pont
51240 VESIGNEUL SUR MARNE
R.C.S. Châlons en Champagne
333 321 198

Aux termes d'une délibération en date du 31/01/2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de M. Daniel CHEVALIER, demeurant 13 rue de Togy aux Bœufs - 51240 VESIGNEUL SUR MARNE et de M. Etienne CHEVALIER, demeurant 8 rue de Togy aux Bœufs - 51240 VESIGNEUL SUR MARNE, liquidateurs, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus aux liquidateurs, les a déchargés de leur mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 30/11/2024.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Les liquidateurs.

M2503315

SCCV LES ROMAINS CONSTRUCTION

Société civile en liquidation
au capital de 1.250 Euros
Siège social et de liquidation :
1 Impasse Lundy
51100 REIMS
840 238 406 R.C.S. Reims

Le 30 septembre 2024, la collectivité des associés a :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé cette dernière de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2503391

EARL « DU GRAND CHEMIN »

Société en liquidation
Capital social : 15.000 Euros
Siège social :
8 rue des Jardins
51400 LES GRANDES LOGES
R.C.S. Châlons en Champagne
395 378 300

Aux termes d'une délibération en date du 15 février 2025, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Gilles CHOBEAU, demeurant 8 rue des Jardins - 51400 LES GRANDES LOGES, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation avec effet au 31 août 2024, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le liquidateur.

M2503396

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} MARCHAND Danielle décédée le 23/05/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808132639. M2503283

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. ROMAND Franck décédé le 11/09/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808130548. M2503284

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. GILLET José décédé le 15/10/2019 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808078677. M2503285

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CHAMPENOIS Sylvette décédée le 30/09/2016 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808063600. M2503287

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} AIMONT Arlette décédée le 03/07/2023 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808124274. M2503290

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. DE LIMA NOGUEIRA Manuel décédé le 17/01/2020 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808137846. M2503296

AVIS

ADMINISTRATIF

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de SAINT BRICE COURCELLES avec une déclaration de projet « cœur d'ilot » définition des modalités de concertation

Par décision en date du 8 mars 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a défini les modalités de concertation de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de SAINT BRICE COURCELLES avec une déclaration de projet «Cœur d'ilot».

Ladite décision fait l'objet d'une publication électronique pendant deux mois sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et est affichée pendant deux mois en Mairie de SAINT BRICE COURCELLES.

Le président.

M2503205



COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS

Avis d'enquête publique

Elaboration de la Carte Communale de UNCHAIR

Par arrêté n°CUGR-DUPAAFAV-2025-001, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration de la Carte Communale de UNCHAIR.

L'enquête publique se déroulera sur une durée de 37 jours :

DU VENDREDI 14 MARS 2025 (OUVERTURE A 9H00)

AU SAMEDI 19 AVRIL 2025 (CLOTURE A 12H00).

Le projet d'élaboration de la Carte Communale d'UNCHAIR porte sur l'objectif suivant :

Permettre la construction de nouveaux logements dans la perspective d'une évolution raisonnée de la population de la commune.

Monsieur André Van Compernelle, Ingénieur télécommunication retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie pendant la durée de l'enquête publique aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit, les mercredis de 15h00 à 19h00 et les vendredis de 08h00 à 12h00.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie de UNCHAIR et/ou sur le site du grand Reims : www.grandreims.fr. Il pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la Communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du pôle territorial Fismes Ardre et Vesle et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le vendredi 14 mars 2025 de 9h00 à 12h00 ;

- le mercredi 2 avril 2025 de 16h00 à 19h00 ;

- le samedi 19 avril 2025 de 9h00 à 12h00.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la mairie de UNCHAIR et à la sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet d'élaboration de la Carte Communale, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge de la Carte Communale auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2502063

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL



EPOUX SOUCHARD

Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Marie DORY-JAMANN Notaire membre de la société civile professionnelle 'Marc JAMANN et Marie DORY-JAMANN, Notaires associés' titulaire d'un Office notarial dont le siège est à REIMS (Marne), 34 A boulevard de la Paix, Office notarial n° 51045, le douze mars deux mille vingt cinq, Monsieur Thierry Christophe Auguste SOUCHARD et Madame Isabelle Catherine JACQUEMART, demeurant ensemble à REIMS (51100), 43 rue Houzeau Muiron, mariés initialement sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de CHANCENAY (52100) le 2 décembre 1989 ont aménagé leur régime matrimonial en apportant à leur régime de communauté de biens réduite aux acquêts des biens et droits immobiliers appartenant en propre à Monsieur Thierry SOUCHARD.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Marie DORY-JAMANN Notaire à REIMS (51100), 34 A boulevard de la Paix où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de l'aménagement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis.

M2503095

EPOUX FONTAINE / JAMART

Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Benoît MOITTEI, Notaire Associé, Membre de la société « Agnès MELIN, Jean-Cyril HERVO, Benoît MOITTEI, Notaires, associés d'une Société à Responsabilité Limitée titulaire d'un office notarial », dont le siège est à EPERNAY (51200), 9 rue Jean Chandon Moët CRPCEN 51025, le 17 mars 2025, a été effectué un apport à communauté aménageant le régime matrimonial.

ENTRE :
Monsieur Claude Michel FONTAINE, retraité, et Madame Marie-José Paulette JAMART, retraitée et viticultrice, demeurant à SAINT-MARTIN-D'ABLOIS (51530), 15 rue du Potager.

Monsieur est né à SAINT-MARTIN-D'ABLOIS (51530) le 26 décembre 1951.

Madame est née à EPERNAY (51200) le 22 mars 1953.

Mariés à la mairie de SAINT-MARTIN-D'ABLOIS (51530) le 2 juillet 1976 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Le bien apporté par Madame Marie-José Paulette JAMART épouse FONTAINE est le suivant :

A NOTRE-DAME-DE-BELLECOMBE (SAVOIE) 73590, un chalet, cadastré section B numéro 1388.

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2503351

AVIS DIVERS



PLURIAL NOVILIA

REIMS - APPARTEMENTS :
- 2 rue Senart - T4 au 2^{ème} étage - 82,66 m² Carrez - lot 11 - DPE : C - 157 500 € - réf : ER.11758

- 263 av de Laon - T3 au 2^{ème} étage - 70,62 m² Carrez - lot 7 - DPE : C - 144 500 € - réf : ER.15154

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06 23 78 24 70
Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail.
Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2503172



M^{me} Christiane LÉGÈRE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 28 mai 1979, Madame Christiane Geneviève Marcelle LÉGÈRE, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Daniel Pierre COUTAN, demeurant à REIMS (51100) 116 avenue de Paris, née à REIMS (51100), le 1^{er} avril 1933, décédée à REIMS (51100) (France), le 29 janvier 2025, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Pauline HOUBRON, notaire au sein de l'Office notarial sis à REIMS (51100) 13 Avenue de Laon.

La saisine du légataire universel a fait l'objet d'un contrôle aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric LOGEART, Notaire membre de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «THIENOT ET ASSOCIÉS», notaires associés, titulaire d'un office notarial à la résidence de REIMS (Marne), 23 rue Libergier, le 17 mars 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Frédéric LOGEART, notaire à REIMS, référence CRPCEN : 51046, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2503203

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

M^{me} Julienne THIENPONT

Avis d'envoi en possession

Par testament olographe du 19 août 2015, Madame Julienne THIENPONT, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (Marne), 25 Bis Boulevard du Président Wilson, née à ANVERS (Belgique), le 2 juin 1927, veuve de Monsieur Maurice Robert PARISOT, décédée à REIMS (Marne), le 24 décembre 2022, a institué un légataire universel. Le procès-verbal d'ouverture et de description du testament a été établi le 14 janvier 2025. L'acte complémentaire contenant contrôle de la saisine des légataires universels a été établi le 14 janvier 2025. Le certificat de dépôt du testament et de contrôle de la saisine des légataires universels a été délivré par le Tribunal judiciaire de REIMS le 17 mars 2025.

Les oppositions pourront être faites, dans un délai d'un mois à compter du 17 mars 2025, et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Laetitia CANNIAUX, Notaire à Reims (Marne) 15 rue Clovis.

Pour avis et mention :
Me Laetitia CANNIAUX, Notaire.
M2503221

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE CHÂLONS-

EN-CHAMPAGNE

Jugement du 06 mars 2025

SAS PRESTA.A.J., 10 rue de la Côte des Rivières, 51130 Vélye, RCS Châlons-en-Champagne 843 279 787. Toutes prestations viticole, vinicole, mécanique et agricole. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mars 2025, liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

SARL MAD BIRD DESIGN (MBD), 43 avenue de Bamental - Vertus, 51130 Blancs-Coteaux, RCS Châlons-en-Champagne 894 616 531. Chaudronnerie, soudure, serrurerie, Métaillerie, création et vente de mobilier, achat et vente de tous objets de décoration, de mobilier et de tous produits non réglementés, petits travaux divers non réglementés. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2503105

SARL BELLA 51, 11 place des Argennes, 51150 Juvigny, RCS Châlons-en-Champagne 910 637 784. Restauration traditionnelle et vente à emporter, vente en distributeur automatique. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2503106

SAS T J A. 2 rue des Entrepôts, 51520 Saint-Martin-sur-le-Pré, RCS Châlons-en-Champagne 908 966 328. La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes. Transport public routier de marchandises. Jugement mettant fin à la procédure de sauvegarde et prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 mars 2025. Maître Isabelle Tirmant, et désigne liquidateur 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2503107

KOTI NDAMBWE (nom d'usage KOTI NDAMBWE (EI)) Serge, 12 rue d'Alsace, Chez M. Epee Djombi Michel, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 918 850 009. Restauration Traditionnelle et africaine. Jugement en date du 6 mars 2025 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2503108

SAS LETER AUTO CENTER, 76 rue Jean Jaurès, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 892 281 346. Lavage auto. Pose pare brise, Achat vente auto. Mécanique auto, entretien auto, location auto, vente pneus et pièce auto et service mécanique auto. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. M2503109

SAS LES ARTISANS CHALONNAIS, 50 rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 882 415 979. La construction, l'entretien et la réparation des bâtiments, gros œuvre et second œuvre et toutes activités similaires ou connexes se rapportant favorisant le développement de la société. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Epemay. M2503110

SAS LE LOFT, 7B rue Croix des Teinturiers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 893 698 019. Débit de boissons, bar. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. M2503111

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 06 mars 2025

SARL RMK BRASSERIE, 14 place du Marechal Foch, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 887 474 401. Restauration, plats préparés sur place et à emporter, service traiteur, location de salle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503113

SAS Incitatus Groupe, 38 bis rue Jean Jaurès, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 890 347 164. Création d'objets de communication visuelle, éléments graphiques, sites internet ou applications mobiles. Conception, édition, développement et exploitation de sites internet et applications mobiles. Production, réalisation et fourniture de prestations audiovisuelles, rédaction d'articles, vidéo, sonores ou écrits. Agences de publicité et régie publicitaire. Activités de Coworking. Hébergement et la maintenance de sites internet. Activité des sociétés holdings. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503114

SA POLYCLINIQUE PRIOLLET/ COURLANCY, 51 rue du Commandant Derrien, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 736 920 364. L'exploitation d'une clinique de chirurgie, de gynécologie obstétrique, avec clinique d'accouchements et de médecine. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503115

MEYER (nom d'usage COLLARD (EI)) Yvonne Huguette, 11 rue Pré Seigneur, 51290 Drosnay, RCS Châlons-en-Champagne 493 505 358. Traiteur, plats préparés à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503116

SARL LES PEPITES CHALONNAISES, 77 route d'Epemay, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 978 864 338. Achats et ventes de bien d'occasion, gestion d'un vide grenier permanent ouvert tous les jours, la location de box. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503117

SAS DOMICIS, 20 rue de Champagne, 51240 Vitry-la-Ville, RCS Châlons-en-Champagne 899 061 022. Intermédiaire en commercialisation de maisons individuelles et commercialisation de toutes constructions et terrains. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503118

SAS DORLEANS MONTAGE, 6 rue du moulin, 51600 Sommepey-Tahure, RCS Châlons-en-Champagne 788 876 134. Montage et dépannage de grues à tour Gtmr et Gma vente de grues et pièces détachées Gtmr et Gma. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503119

SARL DADT, 5 impasse de la Noue, 51150 Aigny, RCS Châlons-en-Champagne 913 536 793. Commerce de détail ou en vrac de tous produits d'alimentation générale à consommer sur place ou à emporter, et produits non alimentaires, de boissons alcoolisées et non alcoolisées à emporter, en activité non sédentaire. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503120

SARL TOUTES BELLES 51 (en liquidation), 40 rue Saint-Julien, 51460 Courtisols, RCS Châlons-en-Champagne 903 404 309. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503121

SARL LEAL, 10 bis rue du Nochet, 51300 Saint-Amand-sur-Fion, RCS Châlons-en-Champagne 899 177 679. Peinture, revêtement de sol, ravalement de façade, carrelage, petites activités de maçonnerie et petits travaux. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503122

SARL CSM, 4 rue Lamartine, 51460 Courtisols, RCS Châlons-en-Champagne 841 414 741. Restaurant, débit de boissons, cave à vins, la participation de la société par tous moyens directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503123

SARL l'baraque à frites, 67 avenue du Général Charles de Gaulle, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 808 685 580. Vente de Kébab, livraison à domicile, vente à emporter. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif. M2503124

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 06 mars 2025

SARL LA TETE AILLEURS, 27 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 533 313 987. Salon de coiffure. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} décembre 2024 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503126

SARL CTLG, 98 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 533 035 895. Acquisition, aménagement, mise en valeur, administration, exploitation, location de tous immeubles et biens immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1^{er} décembre 2024 désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503127

SARL TRAVAUX AMELIORATION HABITAT FRANCAIS (TAHF), 22 avenue de Paris, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 952 858 595. Courtier en travaux, bureau d'études techniques et société de conseils. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 6 septembre 2023 désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503128

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 06 mars 2025

SAS PROJECT, 117 rue Léon Bourgeois, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 948 283 346. Centre de formation. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Epemay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503112

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE REIMS

Jugement du 18 mars 2025

SAS EMBC, 3 Rue de Cumines, 51390 Vrigny, RCS Greffe de Reims 851 356 717. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. M2503307

LEMAIRE Pascal, 7 rue de Beaumont, 51210 Montmirail, RM 498 355 197. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 16 Août 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2503311

SAS DISTRI'BO EXPRESS, 9 Rue d'Anjou, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 820 985 117. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2503308

SAS Welance Reims, 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 948 525 092. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. M2503309

SARL MARNEA INTERIM, 28 Cours du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 918 290 636. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. M2503310

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 18 mars 2025

SARL FLOANDBAN (LE SAINT THOMAS), 132 Rue Laon, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 912 936 036. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 24 Février 2025, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2503265

SAS MED, 101 Rue Pierre Brossolette, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 898 880 364. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Décembre 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2503297

SARL BAREM CONSTRUCTION, 7 Rue Pierre Salmon, Centre D'Affaires Reims Bezannes, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 913 215 364. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Septembre 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2503298

SAS G-B CARROSSERIE, 11 Rue des Larrons, 51310 Esternay, RCS Greffe de Reims 824 066 088. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Septembre 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2503306

SAS KMI, 14 Rue de Louvois, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 904 850 625. Travaux de maçonnerie générale et gros oeuvre de bâtiment. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 19 SEPTEMBRE 2023, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2503312

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Jugement du 18 mars 2025

SARL POSE MARNE, 7 Rue Pierre Salmon, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 847 858 040. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Septembre 2023, désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epemay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2503330

SARL CINDY CUT, 3 Rue Jeanne d'Arc, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 839 259 942. Coiffure. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 19 Décembre 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2503331

SAS EXOTIQUE SHOP CAPUCINS, 7 Rue des Capucins, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 922 123 237. Autres commerces de détail en magasin non spécialisé. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Décembre 2024, désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce. M2503356

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

EXTÉRIEUR

Référence :
PLUG-INDUSTRY
9 rue du Renard - 76000 Rouen. 509 579 108. R.C.S. ROUEN : 509 579 108.
Etablissement(s) secondaire(s) : Rue des Didiis, ZA les Didiis - 51420 CERNAY LÈS REIMS. R.C.S REIMS : 2020 B 937.
Jugement du tribunal de commerce de Rouen en date du 18 mars 2025 arrêtant le plan de cession. M2503381

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Référence : **PLUG-INDUSTRY**
9 rue du Renard - 76000 ROUEN, R.C.S. ROUEN : 509 579 108. Etablissement(s) secondaire(s) : Rue des Didris, ZA les Didris - 51420 CERNAY LÈS REIMS, R.C.S. REIMS : 2020 B 937.
Jugement du tribunal de commerce de ROUEN en date du 18 mars 2025 prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Me Béatrice PASCUAL, 10 rue de la Poterne - 76000 ROUEN et mettant fin à la mission de l'administrateur SELARL FHBX, mission conduite par Me Nathalie LÉBOUCHER. M2503382

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

Référence : **GEST N SPORT**
Zac du Cornillon - 93216 La Plaine Saint-Denis CEDEX. 402 319 248. R.C.S. BOBIGNY : 402 319 248
Etablissement(s) secondaire(s) : 10 rue Roger Salengro - 51100 Reims. R.C.S. Reims : 2023 B 300.
Jugement du tribunal de commerce de Bobigny, prononce en date du 13 mars 2025, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2025J00502, date de cessation des paiements le 13 septembre 2023 désigne Administrateur SELARL Ajassociés prise en la personne de Maître Nicolas Deshayes, 46 Avenue Jean Rostand - 93000 Bobigny avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire Me Legras De Grandcourt Patrick 99 rue Pierre Sémard 93000 Bobigny et Me Marie Danguy 2 Bis Rue de Lorraine - 93000 BOBIGNY, et ouvre une période d'observation expirant le 15 septembre 2025 Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 15 mois à compter de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc. M2503178

Ardennes

CONSTITUTION

DE SOCIETE

FINES GUEULES

Par acte SSP du 07/03/2025 il a été constitué une SARL dénommée : FINES GUEULES
SIÈGE SOCIAL : 10 rue Pierre Gillet 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
CAPITAL : 5.000€
OBJET : Epicerie. Vente de plateaux apéritifs.
GÉRANCE : M^{me} COURVOISIER Juliette, 6, rue du Plançon 08160 CHALANDRY ELAIRE et M^{me} MINET Manon, 9, rue du Ruisseau 08160 CHALANDRY ELAIRE.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN M2502915

SUNNY PV INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE

Par acte SSP du 10/03/2025 il a été constitué une EURL dénommée : SUNNY PV INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE. SIÈGE SOCIAL : 8 rue de l'Artisanat - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. CAPITAL : 1.000 €. OBJET : Installation photovoltaïque. Installation carport photovoltaïque. Etude de projets, entretien, dépannage. GÉRANT : M. ANDRE Guillaume, 49 rue St-Exupéry - 08090 AIGLEMONT. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2503009

SAS « HISTIA »

Suivant acte sous seing privé signé électroniquement le 14/03/2025, il a été constitué la SAS «HISTIA» au capital de 1.200 €. Le siège social a été fixé à ATTIGNY (08130) - 38 rue Saint-Basles. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, l'objet social est : L'activité de collecte, de traitement, d'exploitation, d'hébergement et de commercialisation de données ; Le développement et la conception de logiciels informatiques ; La réalisation de prestations de services, dans tous domaines d'activités, permettant notamment l'édition de logiciels informatiques ; La conception, l'édition, la production, l'exploitation, la distribution, la commercialisation et la diffusion, sur tout support connu ou inconnu à ce jour, de contenus notamment rédactionnels, graphiques, photographiques, audiovisuels, multimédias ou illustratifs ; La réalisation de prestations de services de formation, conseil et ressources humaines à destination des particuliers ou des entreprises en lien direct ou indirect avec les logiciels développés par la Société ; La participation de la Société par tous moyens à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de nouvelles sociétés, d'apports, commandites, souscriptions ou achats de titres ou droits sociaux, fusion ou société en participation ; La commercialisation de données et d'analyses de marché sous toutes formes, ainsi que la fourniture de services d'hébergement et de puissance de calcul, incluant la location de serveurs pour le stockage, l'analyse de données et l'entraînement de modèles d'intelligence artificielle. Et généralement toutes opérations commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement. A été nommé Président sans limitation de durée Monsieur Léopold SERVAIS, né le 12 décembre 2000 à PARIS, de nationalité française, demeurant à MARQUETTE LEZ LILLE (59520) - 42B rue Marie Cagenon, Célibataire, non engagé dans les liens d'un pacte civil de solidarité. L'organe habilité à statuer sur l'agrément des cessionnaires est la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des associés disposant du droit de vote. La société sera immatriculée au RCS de SEDAN. M2503162

CARRO DPS

Par acte SSP du 25/02/2025 il a été constitué une EURL dénommée : CARRO DPS. SIÈGE SOCIAL : 24 rue des Mazy - 08090 ST LAURENT. CAPITAL : 2.500 €. OBJET : Achat, vente, import-export de toutes marchandises de type alimentaires et non alimentaires. Réparation d'équipements industriels, domestiques et électrodomestiques. Démantèlement d'équipements domestiques et électrodomestiques pour revalorisation et vente de pièces d'occasion. Production et transformation végétales pour l'hygiène, la consommation humaine et la consommation animale. Production et transformation végétale pour l'isolation et le chauffage domestique. Formation, accompagnement et assistance à maîtrise d'ouvrage. Conception, programmation et installation de systèmes numériques. Impression 3D. GÉRANT : M. SART Mickaël, 24 rue des Mazy - 08090 ST LAURENT. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2502881

ECODRONE

Par acte SSP du 10/03/2025 il a été constitué une SARL dénommée : ECODRONE. Siège social : 39 avenue Philippoteaux - 08200 SEDAN. Capital : 11.000 €. Objet : Multi-services par drone pour les professionnels et les particuliers : démaquillage, nettoyage des toitures, façades, bardages, sols, Nettoyage de panneaux photovoltaïques. Prises de vue immobilier, agriculture, BTP, traitement nids de frelons. Gérant : M MOLARD Mathieu, 63 route de Pouru-aux-Bois - 08140 POURU ST REMY. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2503044

L'ORIGINAL FOOD GIVET

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/03/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : L'ORIGINAL FOOD GIVET
Sigle : OFG
Objet social : La Société a pour objet, en France et dans tous les pays :Restauration rapide sur place et à emporterNégoce de produits alimentairesLa Société peut prendre toutes participations et tous intérêts dans toutes sociétés entreprises dont l'activité serait de nature à faciliter la réalisation de son objet social.Elle peut agir directement ou indirectement, soit seule, soit en association, participation,groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés et réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son objet social.
Siège social : 1 PLACE MEHUL, 08600 GIVET
Capital : 100 €
Durée : 98 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Président : M. ZOURANE SAID 76 Avenue du Président Roosevelt 08600 GIVET
Directeur général : M^{me} SAUL SARAH 76 Avenue du Président Roosevelt 08600 GIVET
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Clause d'agrément : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du Président de la société.

ZOURANE SAID

M2503135



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

L'authentique

Société par actions simplifiée au capital de 500 Euros
Siège social : 37 rue de Libreville, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à Charleville-Mézières (08) du 07/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : L'authentique
SIÈGE : 37 rue de Libreville, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL : 500 euros
OBJET : La restauration rapide, sur place, à emporter ou en livraison ; la vente de boissons non alcoolisées.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Madame Valérie El Younoussi, demeurant 2 rue de Bohan, 08800 Les Hautes Rivières.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Sedan

Pour avis : La présidente

M2503165



CD GROUP

Société civile au capital de 500 Euros
Siège social : 18 route de Bellevue - 08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 13 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile.
DÉNOMINATION SOCIALE : CD GROUP.
SIÈGE SOCIAL : 18 Route de Bellevue - 08200 SEDAN.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, par tous moyens la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux, et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations ;
L'acquisition par tous moyens, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle deviendrait propriétaire ;
La gestion, l'organisation, l'optimisation du patrimoine familial ;
Sur délibération expresse de l'assemblée générale extraordinaire, la mise à disposition gracieuse de ses actifs aux associés.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Clément DEMOUZON, demeurant 41 B Avenue des Martyrs de la Résistance - 08200 FLOING.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.

M2503184

ALARLO

Société Civile Immobilière au capital Social de 1.500 Euros
SIÈGE Social : 10 rue Henri Martinet 08000 CHARLEVILLE MEZIERES

SOCIÉTÉ : ALARLO.
FORME : Société Civile Immobilière.
CAPITAL : mille cinq cents (1.500) Euros divisé en mille cinq cents (1.500) parts de un (1) Euro.
Siège SOCIAL : 10, rue Henri Martinet - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
OBJET : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation de tous immeubles, par bail, crédit-bail, location, sous-location ou autrement.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : mille cinq cents (1.500) Euros.
APPORTS EN NATURE : néant.
GÉRANT : Monsieur COQUET Alexandre demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000) 10 rue Henri Martinet.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour insertion : Monsieur COQUET Alexandre, Gérant.

M2503196



M.S.B Formalités

95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

SC CUIF AGRI

Par acte authentique du 21 février 2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : SC CUIF AGRI.
OBJET SOCIAL : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens mobiliers et immobiliers et, plus particulièrement, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises pouvant favoriser son objet. L'acquisition, la prise à bail, la location -vente, la propriété ou la copropriété par tous moyens de droit de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles. La construction sur les terrains dont la société est ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte. L'administration, la mise en valeur et l'exploitation directe ou indirecte par bail, location ou autrement et après tous aménagements et construction, s'il y a lieu, des biens ruraux. La réalisation de la totalité ou de partie des immeubles sociaux bâtis ou non bâtis, par voie d'échange ou apports en société, échanges pouvant être consentis en tout ou partie ou encore par étages ou autres portions indivises. L'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaires. Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social, et ce, par voie de caution hypothécaire.

SIÈGE SOCIAL : 6 grande rue - 08300 COUCY.
CAPITAL : 2.000 €.
DURÉE : 99 ans.
GÉRANT : Monsieur CUIF Olivier, demeurant 6 grande rue - 08300 COUCY.
Immatriculation au RCS de SEDAN. M2503038

SCI « 4D WALL INVEST »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/02/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME JURIDIQUE : Société civile immobilière (SCI).
DÉNOMINATION : SCI «4D WALL INVEST».
SIÈGE SOCIAL : 16 cité Beauregard à BALAN (08200).
OBJET : l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement, de tous immeubles et biens immobiliers, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts
DURÉE : 99 ans.
CAPITAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Adrian DANALACHE demeurant 16 cité Beauregard à BALAN (08200) et Madame Ana DANALACHE demeurant 16 cité Beauregard à BALAN (08200).
IMMATRICULATION : R.C.S. de SEDAN.
AGRÈMENT DES PARTS SOCIALES : librement cessibles entre associés lorsqu'ils ne sont que deux, toutes les autres cessions sont soumises à agrément.

M2503345

VLT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 14/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME JURIDIQUE : Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA)
DÉNOMINATION : VLT
SIÈGE SOCIAL : 4 rue de la Garenne 08200 ILLY
OBJET : La société a pour objet l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités et spécialement l'exploitation du domaine agricole.
DURÉE : 99 ans
CAPITAL : 767 000 euros
GÉRANT : M. Denis VERGNE demeurant 4 rue de la Garenne 08200 ILLY
IMMATRICULATION : RCS de SEDAN
Pour avis : Le gérant

M2503186

SCI SIMP

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 26/02/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI SIMP
Objet social : La société a pour objet la construction, la rénovation et la location de biens immobiliers. Également pour objet toute activité en liaison avec l'achat, la vente de biens immobiliers et plus généralement activités liées à la facilitation de celles-ci à travers la rénovation.
Siège social : 20 place de Saint Julien, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Gérance : M. PERNELET Tancrede 10 Rue Ernest Delahaye 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tancrede Pernelet

M2503159

AGEA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée, signé électroniquement, le 17 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile.
DÉNOMINATION SOCIALE : AGEA. SIÈGE SOCIAL : 1 Lieudit Filature Sainte Marie - 08370 MOIRY.
OBJET SOCIAL : - L'acquisition, la gestion, l'aliénation de toutes parts sociales ou valeurs mobilières ; - La prise de participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement ; - Toutes prestations de services au profit des sociétés filiales en matière de gestion et notamment en matière administrative, financière et commerciale ; Et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 8.905.100 €, constitué à concurrence de 300,00 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 8.904.800,00 € au moyen de l'apport en nature. GÉRANCE : Madame Caroline PINGARD, demeurant 1 Lieudit Filature Sainte Marie - 08370 MOIRY. CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas agrément des associés représentant au moins trois quarts des parts sociales Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour avis : La gérance.

M2503242

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



SCP INFANTINO
et GALLI-RICOUR
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERS

GF MGHA

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu par Maître Frédéric INFANTINO, notaire à VOUZIERS, 10, rue de l'Aisne, le 18 mars 2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION : Groupement forestier GF MGHA.

SIÈGE SOCIAL : BEFFU ET LE MORTHOMME (08250), 9 rue Le Morthomme.

OBJET : Le Groupement a pour objet la constitution, l'amélioration, l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers, avec leurs accessoires ou dépendances inséparables, sur les terrains boisés ou à boiser mentionnés sous le titre « APPORTS » des statuts et sur tous autres terrains que le Groupement pourrait acquérir à titre onéreux ou à titre gratuit.

A ces fins, il accomplira toutes opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement à cet objet ou qui en dérivent normalement, pourvu qu'elles ne modifient pas son caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : soixante mille Euros (60.000,00 €), divisé en 600 parts de cent Euros (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 600.

RCS : SEDAN (Ardennes)
GERANT : Monsieur Adolphe Mickaël Franck MARCHERAS et Madame Laetitia BOULORD, demeurant ensemble à BEFFU-ET-LE-MORTHOMME (08250), 9 rue Le Morthomme,

Nés savoir :
- Monsieur MARCHERAS à VOUZIERS (08400) le 12 juillet 1970,
- Madame BOULORD à ANGERS (49000) le 9 novembre 1976.

ASSOCIÉS :
1) Monsieur Adolphe Mickaël Franck MARCHERAS, exploitant forestier, et Madame Laetitia BOULORD, secrétaire de direction, demeurant ensemble à BEFFU-ET-LE-MORTHOMME (08250), 9 rue Le Morthomme,
Nés savoir :
- Monsieur MARCHERAS à VOUZIERS (08400), le 12 juillet 1970,
- Madame BOULORD à ANGERS (49000), le 9 novembre 1976.

Mariés à la mairie de BEFFU-ET-LE-MORTHOMME (08250), le 15 août 1997. Soumis au régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union. Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

2) Madame Marina Nicole Colette Natacha MARCHERAS, commis forestier, demeurant à BEFFU-ET-LE-MORTHOMME (08250), 8 rue de Beffu, célibataire, née à REIMS (51100), le 26 avril 1994.

3) Monsieur Giovanni Christian Adolphe MARCHERAS, débardeur, demeurant à BEFFU-ET-LE-MORTHOMME (08250), 4 rue de Beffu, célibataire, né à REIMS (51100), le 28 février 1995.

4) Madame Hélène Sonia Marina MARCHERAS, employée de banque, demeurant à BEFFU-ET-LE-MORTHOMME (08250), 1 rue du Château - Le Morthomme, célibataire, née à REIMS (51100), le 8 décembre 2000.

5) Monsieur Adolphe Nicolas Daniel MARCHERAS, débardeur, demeurant à BEFFU-ET-LE-MORTHOMME (08250), 6 rue Le Morthomme, célibataire, né à REIMS (51100), le 6 août 2005.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Pour avis : Maître Frédéric INFANTINO.

M2503241



SARL au capital de 12345 €
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.05.42.92

HOLDING PS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 18/03/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING PS

Objet social : La Société a pour objet, en France et à l'étranger : la prise de participation, directe ou indirecte, dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, artisanales, libérales, agricoles, immobilières ou financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères ainsi que la gestion des dites participations, l'octroi de prêts et d'avance en compte courant à ses participations et/ou filiales, l'acquisition et la gestion de portefeuille de valeurs mobilières, éventuellement, toutes prestations de services en matière de direction, gestion administrative, financière, commerciale, conseil auprès de ses filiales et/ou participations, l'exercice de tout mandat au sein de ses filiales et/ou participations, l'acquisition, la propriété, l'édification de tous immeubles bâtis ou non et leur entretien, leur administration et leur exploitation par bail, location ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société ; et toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou en faciliter la réalisation et, notamment, la conclusion d'emprunt, la constitution d'hypothèque ou de toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux ; et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, à tout objet similaire ou connexe ou à tout patrimoine social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Siège social : 7 B rue de Romery, 08440 VILLE SUR LUMES

Capital : 1 786 400 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Président : M. SOUFFLET Pascal 7 B rue de Romery 08440 VILLE SUR LUMES

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

M2503335

EMERION

Dans l'annonce n° M2502635 parue le 5 mars 2025 il fallait lire : OBJET SOCIAL : Vente de vêtements en commerce de détail.

M2503302

CD GROUP

Rectificatif concernant l'avis de parution, parue dans le journal MATOT BRAINE n°M2503184, du 18 mars 2025, il convenait de lire :

Capital social : 294.000 €, constitué à concurrence de 240 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 293.760 € au moyen de l'apport de 765 actions de la société CD FERMETURES sociétés par actions simplifiée au capital de 15.000 € située 18D Route de Bellevue à SEDAN (08200) immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 844.690.081.

Pour avis La Gérance

M2503397

Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Chez l'artis'anne

Avi est donné de la constitution, suivant acte sous seing privé, le 12 mars 2025, d'une entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société unipersonnelle à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Chez l'artis'anne.

CAPITAL SOCIAL : deux cent Euros (200,00 €) divisé en 100 parts sociales de deux Euros (2,00 €) chacune, composé d'apport en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : GIVET (08600), 13 rue Méhul.

OBJET SOCIAL :

- La création, fabrication, vente et distribution d'articles artisanaux et de loisir créatif (incluant notamment la papeterie, l'art textile, la céramique, l'art floral, la peinture, l'impression 3 D, gravure, etc...) et d'objets de décoration ou tout autres produits faits mains.

- Animation d'ateliers créatifs pour enfants et adultes.

- Organisation d'événements et de formations liés au loisir créatif et à l'artisanat.

- La création et la diffusion de contenu pédagogique et informatif lié au loisir créatif (blog, formation en ligne, etc...)

- La vente de boissons non alcoolisées ou faiblement alcoolisées et de petite restauration avec et sans cuisson.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.

GERANT : Madame Annelise HOSTAUX, demeurant à PESCHE (5660 -Belgique), 76 rue Célestin Denis.

Pour avis et mention : La Gérance.

M2503279

HMC Expertise Comptable CHARLIER Société civile immobilière au capital de 100 euros

Siège social : 11 route de la Scierie 08160 FLIZE (ELAN)

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FLIZE (08160), ELAN, du 18 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière.

Dénomination sociale : CHARLIER.

Siège social : 11 route de la Scierie, ELAN, 08160 FLIZE.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, d'édification ou autrement ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société ; l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts ; et généralement toutes opérations économiques, juridiques, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou à tous objets similaires, connexes, complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Renaud CHARLIER et Madame Anaïs CHARLIER, demeurant ensemble à FLIZE (08160), ELAN, 11 route de la Scierie.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis La Gérance

M2503280



MV GROUP

Société civile
au capital de 282.500 Euros
Siège social :
Le Dancourt - 08350 DONCHERY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DONCHERY du 13/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : MV GROUP.

SIÈGE SOCIAL : Le Dancourt - 08350 DONCHERY.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, par tous moyens la propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres droits sociaux, et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales et la gestion de ces participations ;

L'acquisition par tous moyens, la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers dont elle deviendrait propriétaire ;

La gestion, l'organisation, l'optimisation du patrimoine familial ;

Sur délibération expresse de l'assemblée générale extraordinaire, la mise à disposition gracieuse de ses actifs aux associés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 282.500 €, constitué à concurrence de 260 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 282.240 € au moyen de l'apport de 735 actions de la société CD FERMETURES sociétés par actions simplifiée au capital de 15.000 € située 18D Route de Bellevue à SEDAN (08200) immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN sous le numéro 844 690 081.

GÉRANCE : Monsieur Matthieu VALETTE, demeurant Le Dancourt - 08350 DONCHERY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas ; agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2503408

MODIFICATION

DE STATUTS

3D MORPHOZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 13.330 Euros
Siège social :
5 route de LAON
08190 SAINT GERMAINMONT
R.C.S. Sedan 808 204 911

Par décisions des associés du 25 novembre-2024, il a été décidé le transfert du siège social du 5 rue de Laon - 08190 SAINT GERMAINMONT au 1 rue Ponce RIFFLART - 08190 SAULT SAINT REMY. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Personne ayant le pouvoir d'engager la société : Monsieur Mehdi SELLAMI, en sa qualité de gérant.

Le gérant Mehdi SELLAMI, 1 rue Ponce RIFFLART - 08190 SAULT SAINT REMY.

Pour avis.

M2414441

SARL « JO ET AL »

Société à Responsabilité Limitée
Au capital social de 12.500 Euros
14 rue du Pont Royal
08300 BERGNICOURT
524 516 531 RCS Sedan

Par PVAGE en date du 05/03/2025, les associés ont décidé d'ajouter le nom commercial «ETA FORTIN» à la SARL «JO ET AL» et d'étendre l'objet social de la société aux activités suivantes :

- La réalisation de travaux agricoles ;

- La location de matériels agricoles et autres prestations de services,

- L'achat et la revente de produits agricoles, ou nécessaire à l'agriculture, ainsi que tous travaux ruraux et forestiers divers au profit de personnes physiques et morales de droit privé ou de droit public,

- Le transport de marchandises.

Pour avis, le Gérant.

M2502764



51 Rue Ampère - 75017 PARIS
109 Rue Edmond Rostand
51100 REIMS
7 Av Christian Doppler
77700 SERRIS

VILLERS

MATERIAUX

Société par actions simplifiée au capital de 315 000 euros
Siège social : Route Nationale 64,
08000 VILLERS SEMEUSE
310 578 638 RCS SEDAN

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 12 mars 2025, il résulte que les mandats de la société VERMEREN, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la société LAVYSSIERE LOILLIER ASSOCIES, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il ne sont ni renouvelés ni remplacés.

Pour avis : La Présidente

M2503369



MAISON HENRI
CHERET FRERES
SAS au capital de 1.050.000 Euros
Siège social :
34 avenue de Bourgoin
08300 SAULT LES RETHEL
786 320 598 R.C.S. Sedan

En date du 11 mars 2025, l'assemblée a nommé :

- Monsieur Vincent DOILLON, demeurant à REIMS (51100), 34 rue de Chevigné, en qualité de président en remplacement de Monsieur Jean CHERET;

- Madame Céline CHERET, demeurant à SAULT LES RETHEL (08300), 9 rue Vilain, en qualité de directrice générale en remplacement de Monsieur Pierre CHERET.

Mention au R.C.S. de SEDAN.

M2503355

GROUPEMENT FORESTIER DE L'ARGONNE

Groupement forestier
au capital de 1.357.557,89 Euros
Siège social :
Filatures Sainte Marie
08370 MOIRY
334 148 996 R.C.S. Sedan

Il résulte de l'acte notarié en date du 13/03/2025 que le capital social a été augmenté de 2.962.716,40 € par voie d'apport en nature. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à un million trois cent cinquante sept mille cinq cent cinquante sept € et quatre vingt neuf centimes (1.357.557,89 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quatre millions trois cent vingt mille deux cent soixante quatorze € et vingt neuf centimes (4.320.274,89 €).

Pour avis : Le gérant.

M2503192

Entreprise URANO

Société en nom collectif
au capital de 10.500.000 Euros
Siège social :
RUE FRANCOIS URANO
08000 WARCQ
786 020 685 RCS Sedan-08200

L'Assemblée Générale réunie le 17 mars 2025 a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

Entreprise générale de bâtiment, tous types de travaux de construction, rénovation, de tous types de bâtis et plus généralement tous travaux de gros œuvres et seconds œuvres du

bâtiment tous corps d'état maçonnerie, électricité, plomberie, chauffage, charpente, peinture, menuiserie, revêtement de sol, etc... étude et conception, suivi des travaux et coordination des différents corps de métiers.

L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Dépôt légal au RCS SEDAN.

Pour avis : La Gérance.

M2503295

SCEA HANIN PJ

Société civile au capital de
354.000 Euros
4 rue des Cités
08130 NEUVILLE DAY
839.506.474 R.C.S. Sedan

Par assemblée générale extraordinaire du 07/03/2025, il a été décidé, à compter du 01/03/2025 de transférer le siège social 44 rue Principale à BELLEVILLE ET CHATILLON SUR BAR (08240).

Pour avis : Le gérant.

M2503342

PÔLE MÉDICAL DE LA POINTE

Société civile de moyens
au capital de 3.600 Euros
Siège social :
12 Esplanade Sourdille
08600 GIVET
820 595 700 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 31/12/2024 la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Muriel MATYJASIK de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2024 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

M2502990

CLOTURE

DE LIQUIDATION

SCI LIMAU

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1 500 euros
Siège social : 7 Rue du Drapeau
08300 LE CHATELET SUR
RETOURNE

Siège de liquidation : 7 Rue du Drapeau

08300 LE CHATELET SUR
RETOURNE

832 262 299 RCS SEDAN

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 28/02/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Emmanuel DEWAILLY, demeurant 7 rue du Drapeau 08300 LE CHATELET SUR RETOURNE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2503240

COMPTABILITÉ
DEPIERREUX Carole
03.26.08.38.27
compta.pamb@legalnet.org

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

ERIC NEVEUX

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 2.000 €uros
Siège social : 3 chemin de la Rapaille
08140 BAZEILLES
Siège de liquidation : 3 chemin de la Rapaille
08140 BAZEILLES
910 620 210 R.C.S. Sedan

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 décembre 2024 au 3 chemin de la Rapaille - 08140 BAZEILLES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Eric NEVEUX, demeurant 3 chemin de la Rapaille 08140 BAZEILLES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2503365

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

EPOUX LETELLIER

Insertion - Changement partiel de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Thierry PORET, Notaire à PARIS associé de la société par action simplifiée «Notaires Trouville Foch», titulaire d'un Office notarial à PARIS (8^e arrondissement), 36/38 rue des Mathurins, le 5 mars 2025, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par suppression de l'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant initialement prévue aux termes de leur contrat de mariage :

ENTRE :

Monsieur Dominique René Pierre LETELLIER, pharmacien hospitalier et Madame Corinne Louise Madeleine BERTRAND, inspectrice des impôts, demeurant ensemble à VRIGNE AUX BOIS (08330), 6 rue Joseph Méhul.
Monsieur est né à SAINT OUEN DES BESACES (14350) le 17 septembre 1962.

Madame est née à VIRY CHATILLON (91170) le 23 mars 1964.

Mariés à la Mairie de ETIOLLES (91450) le 14 avril 2001 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Albert CORIC, Notaire à MONTLHERY (91310), le 4 avril 2001.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le Notaire.

M2503385

SUCCESION

VACANTE

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. PASSESMART Olivier décédé le 09/11/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0808128798. M2503268

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 05/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession vacante de M. TIZIATIA Faycal décédé le 29/07/2024. Réf. 0808143082. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2503269

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 10/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. ROSAR Romain décédé le 23/07/2023. Réf. 0808143094. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2503270

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 05/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. CANIARD Frederic décédé le 26/08/2024. Réf. 0808143092. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2503272

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 05/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. BERGER Eric décédé le 08/04/2022. Réf. 0808143084. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2503273

SUCCESION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 05/03/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} JANRAY Annie décédée le 11/08/2023. Réf. 0808143087. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR. M2503275

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} KOZIK Genevieve décédée le 09/10/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808133075. M2503288

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} DECHERY Simonne décédée le 01/10/2008 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808112807. M2503289

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. JAWORSKI Jean-Claude décédé le 20/02/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808138704. M2503291

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M^{me} LARAIBIA Djamilia décédée le 01/10/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808138881. M2503293

SUCCESION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. LACOSTE Jacques décédé le 11/02/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808133965. M2503294

AVIS DIVERS

Maître Thomas AUDEVAL
Notaire
17 Grande Rue
51500 CHAMPFLEURY

M. Mavrick DECOCHEREAUX

Avis de saisine légataire universel - Délai opposition Article 1007 du Code Civil Article 1378-1 du Code de la procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 18 novembre 2024, Monsieur Mavrick Louis DECOCHEREAUX, en son vivant chauffeur-routier, né à REIMS, Marne, le 6 décembre 1995, demeurant à INAUMONT (08300), 6 rue du Chemin Vert, célibataire, n'étant pas lié par un pacte civil de solidarité régi par les articles 515-1 et suivants du code civil, de nationalité française, résidant en France, décédé à INAUMONT, le 28 novembre 2024, a institué un ou plusieurs légataires universels. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description du testament, suivant acte reçu par Maître Vetea GRIMOD, notaire à RETHEL, Ardennes, 8 Avenue Gambetta, le 30 janvier 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine, et dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de REIMS, le 17 février 2025.

Les oppositions sont à former en l'étude de Maître Thomas AUDEVAL, notaire à CHAMPFLEURY, Marne, 17 grande rue, notaire chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture et de description du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession. M2503232

M. Raymond MELLIER

Le tribunal judiciaire de CHARLEVILLE MÉZIÈRES a, par jugement du 25 février 2025 désigné en qualité de mandataire successoral dans la succession de Monsieur Raymond MELLIER décédé le 25 avril 2014 à WARCS (08000), pour une durée de 6 mois prorogeable, Maître Jordan MATHIEU, Notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée « SELARL Jordan MATHIEU, Notaire », titulaire d'un Office notarial à RETHEL (Ardennes), 6 place de la République, avec mission de :

- Déterminer l'actif et le passif successoral ;
- Faire estimer les biens immobiliers dépendant de la succession ainsi que leur état ;
- Faire désigner un représentant de la SCI REN & LEINE ;
- Payer au moyen des fonds indivis les dettes et taxes de la succession ;
- A défaut, déterminer les biens immobiliers qui pourraient être mis en vente afin de régler les dettes.

La décision de nomination sera publiée au BODACC.

Pour insertion, le Notaire.

M2503245

TRIBUNAL

DE COMMERCE

DE SEDAN

Jugement du 13 mars 2025

SAS BOUILLOT LINO, 1 rue des Hameaux les Woires, 08800 Monthermé, RCS Sedan 483 544 961. Tous travaux de couverture, charpente et maçonnerie générale. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2503130

SAS SN KOCA CONSTRUCTION SAS, 1 rue du Relais, 08000 Charleville -Mézières, RCS Sedan 820 987 196. Travaux de maçonnerie, gros œuvre. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. M2503131

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 13 mars 2025

COLLIGNON (nom d'usage COLLIGNON (EII)) Tony Gérard Jean, 27 rue Louis Pasteur, 08230 Bourg-Fidèle, RCS Sedan 845 207 190. Achat vente de bois de chauffage, prestation de services façonnage et conditionnement. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503129

CIOFANI (nom d'usage CIOFANI (EII)) Tristan Henry, 16 rue Charles de Gaulle, 08210 Mouzon, RCS Sedan 850 998 576. Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raullet, prise en la personne de Maître Raullet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2503132

Matot Braine
PETITES AFFICHES
MATOT BRAINE

s'occupe de vos annonces dans toute la France

annoncelegale.pamb
@legalnet.org
03 26 40 21 31

Aube

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

BARGEM/VETIR

Cession de fonds de commerce

Suivant un acte ssp du 27/02/2025, enregistré au SPFE de l'AUBE, le 05/03/2025 (Dossier 2025 00006561, référence 1004P01 2025 A 00555),

La société BARGEM, société à responsabilité limitée au capital de 4.000 €, dont le siège social est situé à BAR SUR AUBE (10200), 24 avenue du Général Leclerc, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES sous le numéro 837 525 872

A VENDU A La société VETIR, société par actions simplifiée au capital de 116.580.000 €, dont le siège social est à MONTREVAULT SUR EVRE (49110), Saint Pierre Montlmar immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGERS sous le numéro 322.424.342

Un fonds de commerce de détail d'habillement, articles textiles et accessoires s'y rapportant situé à BAR SUR AUBE (10200), 24 avenue du Général Leclerc.

Prix 600.000 € s'appliquant aux éléments corporels et incorporels du fonds.

Entrée en jouissance : 01/03/2025.

Les éventuelles oppositions seront reçues dans un délai de 10 jours suivant la dernière en date des publications, au fonds cédé sis à BAR SUR AUBE (10200), 24 avenue du Général Leclerc pour la validité et pour la correspondance, à l'adresse du Groupe Eram - Service Juridique Pôle Immobilier - Saint Pierre Montlmar - 49110 MONTREVAULT SUR EVRE.

Pour avis.

M2503062

GERANCE

FIN DE GERANCE

Maître Bertrand SMAGGHE

Notaire Associé

TROYES, 30, boulevard Gambetta,

MALLOIRE / LA BELLE ETOILE

Location gérance

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Bertrand SMAGGHE, notaire à TROYES, en date du 19 mars 2025

Mr Bruno MALLOIRE, demeurant 7 impasse de l'Orme Roger - 10150 CRENEY PRES TROYES immatriculé au R.C.S. de TROYES n°443728381 a donné en location-gérance à :

La société LA BELLE ETOILE, SASU au capital de 300 €, sise 137 avenue Robert Schumann - 10000 TROYES, immatriculée au R.C.S. de TROYES n°941764748.

Le fonds de commerce de vente à emporter, livraison de pizzas, produits rôtis, boissons à emporter, restauration rapide sur place sis et exploité 137 avenue Robert Schumann - 10000 TROYES, sous l'enseigne PIZZA BELLA.

Pour une durée de 1 an, à compter du 19 mars 2025 pour prendre fin le 19 mars 2026.

Pour insertion Unique : Me SMAGGHE.

M2503374

CONSTITUTION

DE SOCIETE

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI SOLART

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI SOLART
Objet social : - La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Siège social : 51 Ruelle du Paradis, 10220 ONJON

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Co-gérance : M. GUYOT Romain 51 Ruelle du Paradis 10220 ONJON et M^{me} GUYOT Julie 51 Ruelle du Paradis 10220 ONJON

Clause d'agrément : Dispense d'agrément pour les cessions de parts consenties au conjoint ou à des descendants du cédant, et agrément des tiers.

M2503041

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

HOLDING SAINT-CHARLES

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/03/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOLDING SAINT-CHARLES

Objet social : L'activité de holding animatrice : prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ; animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier, du groupe ainsi formé ; exécution au sein du groupe de services spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobiliers ; Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

Siège social : 14 rue François Gentil, 10000 TROYES

Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Président : M. BOUQUIN Christian 14 rue François Gentil 10000 TROYES
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.

M2503068

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube



JONQUET-CHATON
11 rue Paul Dubois - 10000 TROYES

SCI Q-L-F

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Nicolas JONQUET, Notaire, de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « JONQUET-CHATON, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial ayant son siège à TROYES (Aube), 11, rue Paul Dubois, le 27 février 2025, enregistré au SPFE de l'AUBE le 7 mars 2025 référence 1004P01 2025 N 00342 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCI Q-L-F

Le siège social est fixé à : BAR-SUR-AUBE (10200), 3 rue du théâtre.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : DIX-SEPT MILLE EUROS (17 000,00 EUR).

Les apports sont en numéraire. Les parts sont librement cessibles entre associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont Monsieur Eric CARROY et Madame Sophie CAMBERLIN, épouse CARROY demeurant ensemble à BAR-SUR-AUBE (10200), 3 rue du théâtre.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de TROYES (Aube) par l'intermédiaire du guichet unique.

Pour avis :
Le notaire, Maître Nicolas JONQUET.

M2503074

SCP Séverine CAILLIEZ et Louis MAMAN
Notaires associés
9 rue Roger Salengro
10350 MARGNY LE CHATEL

« WHITNEY RENAISSANCE »

Avis de constitution

Aux termes d'un acte reçu le 24/02/2025, par Me Louis MAMAN, notaire, enregistré au SPFE de TROYES 1 le 05 mars 2025 N 311, a été constituée la société dénommée « WHITNEY RENAISSANCE » Société Civile Immobilière au capital de 1.000,00 €, dont le siège est à SAINTE MESMIN (10280), 26 chemin de Brun. Objet Social : L'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés. Durée : 99 ans à la date de l'immatriculation au RCS. GÉRANCE : M. Philippe Bruno Marcel MARIE, Chef d'entreprise, né à TOURCOING (59200), le 12/11/1968, et M. Axel Jacky Joël MARIE, Responsable d'exploitation, né à TROYES (10000), le 2/06/1996, demeurant ensemble à SAINTE MESMIN (10280), 26 chemin de Brun. IMMATRICULATION : RCS de TROYES.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre associés ; elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec le consentement des associés.

Pour avis : Maître Louis MAMAN.

M2503179



28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

JMI IMPRIMERIE

Avis de constitution

FORME : SAS.
DÉNOMINATION : JMI IMPRIMERIE
CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE : 43 avenue Marie de Champagne - 10000 TROYES.

OBJET : L'impression sur tous supports, le façonnage, la composition et photocomposition.

Le flashage sur tous supports. Le conseil en étude et fabrication de l'imprimé, la formation technique ainsi que le démarchage et la publicité.

L'achat et la vente de matériel d'imprimerie.

DURÉE : 99 ans.

PRESIDENT : Olivier LAURAIN, 34 rue Jaques Brel - 10300 SAINTE SAVINE.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Bertrand GUILLOT, 15 rue des Laboureurs - 10150 LAVAU.

IMMATRICULATION au R.C.S. de TROYES.

M2503140



12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

BONIN SAS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte S.S.P. en date du 12.03.2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : BONIN SAS.

SIÈGE SOCIAL : 7 Bis rue de la Grève - 10410 RUVIGNY.

OBJET : L'acquisition, la souscription, la détention, la cession, l'échange de toutes valeurs mobilières et plus généralement de toutes participations directes ou indirectes, dans le capital social de sociétés françaises ou étrangères ; La participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles ; L'animation et le contrôle, s'il y a lieu, des sociétés dans lesquelles la société détiendrait une participation ; L'exercice de tous mandats au sein des sociétés contrôlées directement ou indirectement au sens de l'article L233-3 du code de commerce par la Société ; L'acquisition, l'administration et la gestion de tout bien immobilier, bâti ou non bâti en direct par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières ; L'activité de marchand de biens ; La gestion de trésorerie, l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement ; et généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, susceptibles d'en favoriser la réalisation.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

AGREMENT : Tout transfert de titres entre vifs doit être soumis à l'agrément préalable de la société.

PRESIDENT : Madame Béatrice BONIN demeurant 7 Bis rue de la grève - 10410 RUVIGNY.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2503060



155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI CBR IMMO

Aux termes d'un ASSP en date du 14/03/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI CBR IMMO

Objet social : La propriété par voie d'apport ou autrement, l'acquisition, la mise en valeur, la prise à bail à construction, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement, l'échange de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ; éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilisés à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.

Siège social : 22 rue de la Sausaie de Courbeton, 10260 VILLEMAYENNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Co-gérance : M. REBOURS Benoît 22 rue de la Sausaie de Courbeton 10260 VILLEMAYENNE et M^{me} BOURGEOIS Clémence 22 rue de la Sausaie de Courbeton 10260 VILLEMAYENNE

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

M2503146

ECO RECYCLAGE

Société par Actions Simplifiée

Capital social : 15.000 Euros

Siège social :
21 rue des Frères Michelin
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Société en cours de constitution

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à REIMS du 15 Janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : ECO RECYCLAGE

SIÈGE : 21 rue des Frères Michelin - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 15.000 €.

OBJET : Achat, vente, courtage, biens d'occasion, tous véhicules, récupération et négoce de métaux ferreux et non ferreux.

PRESIDENT : Monsieur Mesut YESILDAG, domicilié au 23 Avenue du Général de Gaulle - 02400 ESSOMES SUR MARNE.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le président.

M2503163

MARBRIERIE TINET

Avis est donné de la constitution en date du 13 mars 2025 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : MARBRIERIE TINET.

FORME : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 32, Grande Rue - 10500 BLAINCOURT SUR AUBE.

ACTIVITÉS : La réalisation d'inscriptions et de motifs décoratifs sur tout type de roche telles que marbre, granit, lave, grès, et notamment sur celles utilisées pour les stèles funéraires.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 2.000 €.

GÉRANTE : Madame Frédérique Tinet, demeurant 32, Grande Rue - 10500 BLAINCOURT SUR AUBE.

Immatriculation au RCS de TROYES.

Pour avis :
M2503170



SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN, Éric VUILLEMIN et Marcellin LEDEUR

Notaires associés
9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

JPP

Avis de constitution

Aux termes d'un acte authentique reçu le 11/03/2025 par Maître Eric VUILLEMIN, Notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100), 9 bis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : JPP.

OBJET SOCIAL : La prise de participation dans toutes sociétés, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres. Et plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social.

SIÈGE SOCIAL : 4 avenue Pierre Brossolette - 10000 TROYES.

CAPITAL : 1.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

PRESIDENT : M^{me} PYS Justine, 3 chemin de l'Arpentis - 10000 TROYES.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions statutaires et légales.

Me Eric VUILLEMIN.

M2503248



Notaire associée
7 Petite Rue de Brienne
10700 ARCIS SUR AUBE

GALB

Suivant acte reçu par Maître Karine LARCHE, le 13 mars 2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : GALB.

FORME : Société civile immobilière.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle), la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

SIÈGE SOCIAL : ARCIS SUR AUBE (10700), 116 rue Saint-Rémy.

DURÉE : 99 ans à dater de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 100 € divisés en 100 parts de 1 € chacune (apports en numéraire).

CESSION DE PARTS : Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

GÉRANT : Madame Aurore LALLEMENT demeurant à ARCIS SUR AUBE (10700), 116 rue Saint Rémy.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2503325



MYCOUTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 141 avenue d'Echenilly
10120 ST ANDRE LES VERGERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST ANDRE LES VERGERS du 14 mars 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : MYCOUTURE.

SIÈGE : 141 avenue d'Echenilly - 10120 ST ANDRE LES VERGERS.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET :

- L'achat, la vente, la location de toutes fournitures, marchandises, machines et pièces destinées à la couture et à la broderie ;

- L'étude, le conseil, la vente, la formation, la révision et l'installation de solutions de couture et à la broderie.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : BGA GROUP, Société à responsabilité limitée au capital de 800.000 €, dont le siège social est 141 avenue d'Echenilly - 10120 ST ANDRE LES VERGERS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 804 836 385, représentée par Monsieur Olivier GIREAUX, Gérant.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX :
- Monsieur Armand GIREAUX, né le 8 octobre 1999 à TROYES (10), de nationalité française, demeurant 40 Boulevard Victor Hugo, 10000 TROYES ;

- Monsieur Axel GIREAUX, né le 12 décembre 2002 à TROYES (10), de nationalité française, demeurant 34 Chemin de Bordeblanche - 31100 TOULOUSE.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2503324

EARL FRANZINO Cyrille

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BOURGUIGNONS du 11 mars 2025, il a été institué une exploitation agricole à responsabilité limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : EARL FRANZINO Cyrille.

SIÈGE : BOURGUIGNONS (10110), 12 rue du Saule Fulmet.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : La société a pour objet l'exercice, dans des conditions comparables à celles existant dans les exploitations de caractère familial, d'une activité réputée agricole au sens de l'article L. 311-1 du Code rural.

La réalisation de prestations de services agricoles.

L'exploitation d'une installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, en vue de la vente d'électricité.

Sont réputées agricoles ou viticoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique de caractère végétal ou

animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation (dont notamment les activités agro touristiques). Il en est de même des activités de préparation et d'entraînement des équipés domestiques en vue de leur exploitation, à l'exclusion des activités de spectacle. Il en est de même de la production et, le cas échéant, de la commercialisation, par un ou plusieurs exploitants agricoles, de biogaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation, lorsque cette production est issue pour au moins 50 % de matières provenant d'exploitations agricoles.

CAPITAL : 7.500 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Cyrille FRANZINO, demeurant 12 rue du Saule Fulmet - 10110 BOURGUIGNONS.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné à l'unanimité des associés. La cession de parts est libre entre associés.

Sont dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis.

M2503260

AMCO LOYER RENO

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 11 rue des Maraîchers
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 12 mars 2025 à SAINT ANDRE LES VERGERS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : AMCO LOYER RENO.

SIÈGE : 11 rue des Maraîchers - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS.

DURÉE : QUATRE-VINGT DIX-NEUF ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET :

- L'exercice de l'activité d'apporteur d'affaires dans le domaine des énergies renouvelables, de la rénovation énergétique et de manière générale dans tous domaines ;

- Conseils aux particuliers et/ou aux professionnels dans la transition énergétique et en travaux de rénovation énergétique ;

- Montage de dossier d'aides à la rénovation énergétique pour les particuliers et/ou professionnels ;

- Réalisation de tâches administratives pour le compte de tiers.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Ali OMARI, demeurant 25 route de Maraye Le Valdreux - 10190 CHENNEGY.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2503380

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR PUBLIER VOTRE ANNONCE LÉGALE ?
03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

Etude de Maître
Caroline COURAILLON-ROUETTE
 26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS
 Tél. : 03.25.29.30.34

Groupement Foncier Agricole de « KÉLICE »

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Caroline COURAILLON-ROUETTE, Notaire associée soussignée, membre de la société à responsabilité limitée «CAROLINE COURAILLON-ROUETTE» titulaire d'un Office notarial à LES RICEYS (Aube), 26 rue Saint Robert, le 17 mars 2025 a été constitué un groupement foncier viticole ayant les caractéristiques suivantes :

OBJET : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination viticole composant son patrimoine.

DÉNOMINATION : Groupement Foncier Agricole de «KÉLICE».

SIÈGE : BAR SUR SEINE (10110), 4 rue du Pinchinat.

DURÉE : 99 années. A compter de son immatriculation.

- APPORTS EN NATURE : Huit cent vingt mille quatre-vingts Euros (820.080,00 €).

- APPORTS EN NUMÉRAIRE : Quarante-cinq Euros (45,00 €).

Le montant total des apports s'élève à huit cent vingt mille cent vingt-cinq Euros (820.125,00 €), somme égale au montant du capital social.

CESSION DES PARTS : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts à l'un de ses descendants ou à son conjoint ainsi qu'à un associé participant à l'exploitation de tout ou partie des biens du groupement en vertu d'un bail. Toute autre cession, à titre onéreux, ne peut avoir lieu qu'avec l'agrément des associés.

L'exercice social commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le gérant est Madame Chantal MONVOISIN, demeurant BAR SUR SEINE (10110), 4 rue du Pinchinat.

La durée de ses fonctions est : illimitée.

La société sera immatriculée au Registre national des entreprises et au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2503250

MODIFICATION

DE STATUTS

baillot & ASSOCIÉS
 CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
 Tél. : 03.25.45.10.69

FINAVIGEA

SC au capital de 405 010 euros
 Siège social : 17 Rue du Bois - 10180 ST LYE
 879 475 135 RCS TROYES

L'AGE du 15/02/2025 a décidé à compter du 15/02/2025 de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : holding animatrice et prestations de services et de conseils ; de transformer la société en SARL sans la création d'un être moral nouveau. Gérance : M. VIGEANNEL Mathieu et M^{me} KELLER Mélanie demeurant ensemble 17 Rue du Bois 10180 SAINT LYE. La dénomination de la société, son capital, son siège, et sa durée demeurent inchangés, date de clôture 31/12. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Modification au RCS de TROYES

M2500513

baillot & ASSOCIÉS
 CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
 Tél. : 03.25.45.10.69

SAS TRICHOT

SAS au capital de 10 000 Euros
 Siège social : 114 Route d'Auxerre
 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
 RCS de TROYES n°901 915 470

Avis de modification

L'AGE du 15/02/2025 a décidé à compter du 15/02/2025 de :

- transférer le siège social de la société au 200 Route d'Auxerre, 10430 ROSIERES PRES TROYES.

- procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : holding animatrice, savoir prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ; animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ; coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier, du groupe ainsi formé ; exécution au sein du groupe de services spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobiliers ; Toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à ce qui précède et susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement ; marchand de biens ; l'achat, la location et la vente de tous types de biens et droits immobiliers ; la rénovation de tous biens immobiliers par sous-traitance..

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le reste est sans changement.

Modification au RCS de TROYES.

M2502125

SCI DU 4 RUE CARNOT

Société civile au capital de 15.000 Euros
 34 Avenue Auguste Terrenoire
 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
 430 336 685 RCS de Troyes

Suivant procès-verbal du 14/11/2024 l'Assemblée générale a nommé, à compter de ce jour, en qualité de gérant, M^{me} ROZE Sophie, demeurant 34 Avenue Auguste Terrenoire - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS en remplacement de M. MULLOT Christian.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

M2503013

TRANSPORT EXPRESS

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 400 Euros
 Siège social : 5, rue Chaïm Soutine
 10000 TROYES
 898 500 269 RCS Troyes

Avis de transfert de siège social

Aux termes de ses décisions en date du 15 février 2025, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 5, rue Chaïm Soutine, 10000 Troyes, au 1, rue du 8 mai 1945, 10420 Les Noës -Près-Troyes, à compter du 15 février 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président

M2503103

Notaires

SELARL ICAUNA
 NOTAIRES & CONSEILS
 Notaires associés
 à SAINT FLORENTIN (89600)
 26 rue Dilo

CELESTINE

Société civile immobilière
 Siège social :
 10 chemin de la Grande Montée
 10210 ETOURVY
 Capital social : 231.500 Euros
 Immatriculée au RCS de Troyes sous le numéro 540 031 317

Modification des dirigeants

Le 1^{er} novembre 2024 l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a pris acte du décès de Madame Ingeborg Carolina Wilhelmina CRUM, décédée à ETOURVY (Aube), le 7 août 2018 et par conséquent de la révocation de sa qualité de co-gérante, depuis son décès.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis : La gérance.

M2503150

MARYAWHIT

Société civile
 au capital de 1.000 Euros
 Siège social : 5 rue du Moulin
 10410 VILLECHETIF
 938 437 803 R.C.S. de Troyes

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 31/12/2024 que le capital social a été augmenté de 33.039,60 € par voie d'apport de droits sociaux. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille € (1.000,00 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à trente quatre mille trente € (34.030,00 €).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le Gérant.

M2503185

SCEA « BRUGGEMAN »

Capital social : 21.500 Euros
 Siège social :
 13 rue Saint Jacques - Plessis Gatebled
 10400 LA LOUPTIERE THENARD
 RCS Troyes 479 991 416

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date : Retrait de Monsieur Jean-Baptiste BRUGGEMAN, de la gérance.

Madame Sylvaine BRUGGEMAN-FICHAUX reste seule gérante.

Pour avis : La gérance.

M2503214

FURDYNA

EARL au capital de 1.400.000 Euros
 Siège social :
 13 rue du Trot
 10110 CELLES SUR OURCE
 RCS : Troyes 438 418 865

Avis de modification

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mars 2025, l'assemblée des associés a pris acte de la diminution du capital social d'une somme de 55.408,97 € et ainsi réduit de 1.400.000 € à 1.344.591,03 €, par voie de rachat de parts sociales par la société.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES.

Pour Avis : La Gérance.

M2503217

ifac avocats
 le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
 10000 TROYES

SCI DB2C

Société Civile Immobilière
 au capital de 1.524,49 Euros
 Siège Social : SOULIGNY (10320)
 411 930 704 RCS Troyes

Aux termes de l'AGE du 14/02/2025, il résulte que la durée de la Société a été prorogée de 99 ans à compter du 14/02/2025, soit jusqu'au 13/02/2124.

L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.

M2503222

baillot & ASSOCIÉS
 CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
 Tél. : 03.25.45.10.69

CABINET MEDICAL MOUNIR SOMAI

SELARLU au capital de 5 000 €
 Siège social : 31 Avenue du Général de Gaulle
 10510 MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE
 RCS de TROYES n°835 196 106

Transfert de siege

En date du 13/03/2025, l'associé unique a décidé à compter du 01/04/2025 de transférer le siège social au 1 Avenue des Platanes, 17200 ROYAN.

Radiation du RCS de TROYES et immatriculation au RCS de SAINTES

M2503244

argos
 EXPERTISE COMPTABLE

SCEA DE L'EPINURE

Société Civile d'Exploitation Agricole
 Capital social : 1000 euros
 Siège social : 20 Rue Haute 10240 LONGSOLS
 RCS TROYES 810 596 346

Avis de modification

Par AGE du 08/03/2025 avec effet rétroactif au 16/03/2024, les associés ont nommé M^{me} Laure GEOFFRIN née ANDRE, demeurant à LONGSOLS (10240) 4 Rue Haute, gérante de la société pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Damien GEOFFRIN décédé le 16 mars 2024.

Pour avis

M2503259

SCI « DU RUISSEAU DU MOULIN »

Capital social : 10.000 Euros
 Siège social :
 15 route d'Arcis - 10700 SALON
 RCS Troyes 929 300 895

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31/01/2025 : Transfert du siège social au 11 route d'Arcis - 10700 SALON.

Pour avis : La gérance.

M2503303

SF CONSEIL
 et associés
 Vos droits, votre avocat.

39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
 Tél. : 03.25.71.46.30

FAMILY-F

Société par actions simplifiée au capital de 364.000 Euros
 Siège social :
 «Lieu-dit les Valères»
 Rue Alphonse Daudet
 10 600 BARBEREY SAINT SULPICE
 R.C.S. Troyes n° 850 059 320

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire date du 1^{er} mars 2025, il a été décidé de nommer en qualité de nouvelles Directrices Générales pour une durée indéterminée à compter du 1^{er} mars 2025 :

Madame Delphine FERRAND, née le 12 juillet 1982 à TROYES (Aube), demeurant 8 Le Verger des Noës, 10000 TROYES.

Madame Adeline FERRAND, née le 28 mai 1984 à TROYES (Aube), demeurant 17 chemin de la Cliaûat, 10440 LA RIVIERE DE CORPS.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2503304

Groupe Prieur
 Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

C.T.C.

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 3.000 Euros
 Siège social : 10 rue de l'Armance
 10170 MERY SUR SEINE
 951 117 589 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une décision en date du 18/03/2025, l'associé unique a décidé :

- de modifier l'objet social et d'étendre les activités à :

La Maîtrise d'Œuvre (MOE) : études, conception, suivi et direction de l'exécution des travaux dans le cadre de projets de construction, de rénovation et d'aménagement.

L'Assistance à Maîtrise d'Œuvre (AMO) : accompagnement des maîtres d'ouvrage dans la définition, la conduite et la gestion de leurs projets immobiliers et d'infrastructure.

L'Ordonnancement, Pilotage et Coordination (OPC) : planification et coordination des interventions des différents corps d'état afin d'optimiser les délais et la bonne exécution des travaux.

La Coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (CSPS) : prévention des risques professionnels sur les chantiers conformément à la réglementation en vigueur.

Toutes prestations d'ingénierie, d'expertise technique, d'études et de conseils en bâtiment, infrastructures, aménagements urbains et industriels. La formation et l'accompagnement des professionnels du secteur de la construction. Economiste de la construction, diagnostic accessibilité handicapés et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis : Le Président.

M2503322

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 25/02/2025 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession vacante de M. HUOT Pascal décédé le 12/01/2022. Réf. 0218142895. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2503266

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M^{me} CHONAVEL Jean décédée le 20/11/2022 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218127705. M2503267

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. NEVEU Alain décédé le 14/01/2024 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218129772. M2503271

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. TAILLANDIER Marc décédé le 22/02/1993 a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0218093131. M2503274

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. ALGARTE-SERRANO Hubert décédé le 06/08/2023 a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218132974. M2503282

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Groupe Prieur
 Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

MARC MAE

Société civile immobilière en liquidation Au capital de 150 Euros
 Siège social :
 GELANNES 10100 - 11 rue du Stade
 Siège de liquidation :
 11 rue du Stade - 10100 GELANNES
 482 882 404 RCS Troyes

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Jean-Christophe LIEBART, demeurant 11, Rue du Stade - 10100 GELANNES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 11 rue du Stade - 10100 GELANNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2502766

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI COMMANDANT GUILBAUD
SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 19 Rue Paul Doumer
10300 SAINTE SAVINE
RCS de TROYES n°527 821 581

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. TRICHOT Maxime, demeurant 19 Rue Paul Doumer 10300 SAINTE SAVINE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES. M2501837

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

ACTUALLY
EURL au capital de 17 200 €
Siège social : 2 Avenue de la Gare
10700 ARCIS SUR AUBE
RCS de TROYES n°788 817 021

Avis de dissolution

En date du 31/01/2025, l'associé unique a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/01/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M^{me} MARTIN Céline, demeurant 24 Rue Principale 10700 MESNIL LA COMTESSE et a fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de TROYES. M2502591

SCI DU 58 rue Gambetta
au capital de 30.794,70 Euros
Siège social :
58 rue Gambetta - 10360 ESSOYES
R.C.S. de Troyes 383 152 568

L'assemblée générale extraordinaire du 18/03/2025 a décidé la dissolution de la société à compter du 18/03/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateurs M^{me} COUNNIL Audrey, demeurant 1 chemin des Vignes - 51480 POURCY et Monsieur COUNNIL Geoffrey, demeurant 5 allée Jean Goujon - 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au 1 chemin des Vignes - 51480 POURCY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES. M2503305

CF 10 PRESTATIONS A DOMICILE
SAS, société par actions simplifiée
Siège social : 1 rue Bel Air
10230 MAILLY LE CAMP
978 328 813 R.C.S. Troyes

Dissolution anticipée

Dénomination : CF 10 PRESTATIONS A DOMICILE. Forme : Société par actions simplifiée. Objet social : Entretien de la maison et travaux ménagers (particuliers, professionnels et collectivités) hors entretien des espaces verts. Capital social : 2.000 €. Siège social : 1 rue bel air - 10230 MAILLY LE CAMP. R.C.S. TROYES, SIREN 978 328 813. Aux termes de l'AGE en date du 20/01/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société. Madame Florence Papineau, Présidente associée de la Société CF 10 PRESTATIONS A DOMICILE, demeurant 1 rue Bel Air - 10230 MAILLY LE CAMP (FRANCE), a été nommé liquidateur et a reçu les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la Société, adresse où doit être envoyée la correspondance. M2503326

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

COUVERCHEL SOLUTIONS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5.000 Euros
Siège social et de liquidation :
41 rue du Chatelet
10100 ROMILLY SUR SEINE
941 253 965 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 05/03/2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Stéphane PERS, demeurant 41 rue du Chatelet - 10100 PARS LES ROMILLY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 41 rue du Chatelet - 10100 ROMILLY SUR SEINE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS.

Pour avis : Le liquidateur.
M2503014

Notaires

SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET
Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

SCI TRI.CA
Société civile immobilière
au capital 100,00 Euros
siège social :
SAINT ANDRE LES VERGERS
(10120)
8 rue Montaigne
RCS de Troyes : 444 679 872

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés des 4, 5 et 6 mars 2025, enregistrée au SPFE de l'AUBE, le 07/03/2025, référence 1004P01 2025 N00343, il a notamment été constaté le décès de Monsieur Gilbert CHEVALIER et la fin de son mandat de gérant. Monsieur Pierre CHEVALIER subsiste comme unique gérant. Puis, il a été décidé de dissoudre de manière anticipée la société à compter du même jour et a désigné Monsieur Pierre CHEVALIER demeurant à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120), 8 rue Montaigne en qualité de liquidateur (ancien gérant). Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de TROYES. Pour avis : Le liquidateur. M2503239

CLOTURE

DE LIQUIDATION

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

SCI COMMANDANT GUILBAUD
SCI au capital de 1 500 €
Siège social : 19 Rue Paul Doumer
10300 SAINTE SAVINE
RCS de TROYES n°527 821 581

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. TRICHOT Maxime de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES. M2501861

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

MARC MAE
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 150 Euros
Siège social :
GELANNES 10100 - 11 rue du Stade
Siège de liquidation :
11 rue du Stade - 10100 GELANNES
482 882 404 RCS Troyes

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31/12/2024 au 11 rue du Stade 10100 GELANNES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Jean -Christophe LIEBART, demeurant 11, Rue du Stade - 10100 GELANNES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis : Le liquidateur. M2502767

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

COUVERCHEL SOLUTIONS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 5.000 Euros
Siège social :
41 rue du Chatelet
10100 PARS LES ROMILLY
Siège de liquidation :
41 rue du Chatelet
10100 ROMILLY SUR SEINE
941 253 965 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 05/03/2025 au 41 rue du Chatelet - 10100 ROMILLY SUR SEINE, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Stéphane PERS, demeurant 41 Rue Du Chatelet 10100 PARS LES ROMILLY, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2503016

ifac avocats
le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SNC L'ODYSSEE

Société en nom collectif
au capital de 10.000 Euros
En cours de liquidation
Siège social :
21 place Alexandre Israël
10000 TROYES
RCS Troyes 489 415 893

L'AG du 10/02/2025 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur M. Didier STIL, a déchargé ce dernier de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du RCS de TROYES. M2503208

ifac avocats
le bon conseil

28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

SNC LE GRAND CAFE

Société en nom collectif
au capital de 37.500 Euros
En cours de liquidation
Siège social :
4 rue Champeaux - 10000 TROYES
RCS Troyes 318 546 389

L'AG du 10/02/2025 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur M. Didier STIL, a déchargé ce dernier de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés auprès du RCS de TROYES. M2503210

AVIS DIVERS

TANGRAM
NOTAIRES

Maître Magali LEPOITTEVIN
Notaire

M. Maurice LENOIR

Avis de dépôt de testament

Par testament olographe du 20 mars 2017, Monsieur Maurice Ferdinand Camille LENOIR, né à SAINT THIBAULT, le 4 août 1931, demeurant à SAINT THIBAULT (10800), 4 Route de Vaudes, célibataire, décédé à BAR SUR SEINE, le 20 février 2025, a institué un légataire universel. Ce testament a été déposé au rang des minutes de l'office notarial TANGRAM NOTAIRES à BAR SUR SEINE suivant procès-verbal en date du 13 mars 2025 reçu par Me LEPOITTEVIN notaire à BAR SUR SEINE, dont une copie authentique a été reçue par le tribunal judiciaire de TROYES.

Les oppositions sont à former en l'office notarial TANGRAM NOTAIRES de BAR SUR SEINE, notaire chargé du règlement de la succession. M2503143

Aisne

POURSUITE D'ACTIVITE

LA MEZANDREE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Ferme du Moulin - 02190 PROUVAIS
921 490 975 RCS St Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225 -248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. M2503136

Octav
Société d'Avocats

8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

HOLDING OT

Société à responsabilité limitée
au capital de 187.700 Euros
Siège social : 7 rue Franklin Roosevelt
- 02000 LAON
532 221 066 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes d'une délibération en date du 21 février 2025, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. M2503346

CLOTURE

DE LIQUIDATION

2BI

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 1.500 Euros
Siège : 2 LES TUILERIES
02540 VIELS MAISONS
Siège de liquidation : 2 LES TUILERIES
02540 VIELS MAISONS
877 809 657 RCS Soissons

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2024 au 2 Les Tuileries - 02540 VIELS MAISONS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alexandre BOUREL, demeurant 116 Avenue de l'Eygala - 38700 CORENC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre. M2503204

AVIS DIVERS

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

DOMAINE DES VIEILLES FONTAINES

SARL au capital de 25 000 €
Siège social : 2, rue du Lavoisier
02160 CUIRY LES CHAUDARDES
RCS de SAINT-QUENTIN
n°915 265 532

Rectificatif de l'annonce parue sous le n°M2502000 sur PETITES AFFICHES MATOT BRAINE du 17/02/2025.

Il fallait lire : L'AGE du 31/12/2024 a décidé de réduire le capital social de 15.000 €. M2503358

PETITES AFFICHES Matot Braine

L'HERODOTAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORNECO CHAMPAGNE-ARDENNE

vous offre des services permanents

→ La publication de vos ventes aux enchères*

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers

→ La diffusion de vos annonces légales partout en France

03 26 40 21 31 - annoncelegale.pamb@legalnet.org

Nouveauté. Le numéro un mondial vient de dévoiler son premier SUV exclusivement électrique. Un modèle au design spectaculaire proposant un niveau élevé de prestations.

Toyota C-HR+ : 100% électrique, 100% performances



C-HR+ : une appellation connue pour un inédit SUV 100% électrique.



Présentation intérieure épurée dominée par un grand écran central de 14 pouces.

Jusqu'à présent, Toyota s'est aventuré avec prudence sur le front des voitures 100% électriques. Un seul modèle au catalogue, la Bz4x à la diffusion confidentielle en France. Une raison majeure à ce choix : le numéro un mondial vend ses voitures sur les cinq continents et les modèles à batterie sont très loin d'avoir conquis la majeure partie des marchés de la planète. Un choix pragmatique. Par ailleurs, Toyota est depuis trois décennies l'incontestable spécialiste des motorisations hybrides, une solution technologique pertinente et abordable financièrement pour réduire les émissions de CO2. Pragmatisme encore. Cependant, le géant japonais a annoncé publiquement il y a quelques mois son offensive électrique. Nous y sommes.

La tête de pont de Toyota sur le marché des 100% électriques porte un nom connu à un signe près. C-HR : ces trois lettres résument le SUV compact à succès de

la marque, vendu à plus d'un million d'exemplaires en Europe. La différence : le signe + distinctif qui, dit le constructeur : « *marque sa polyvalence et sa praticité accrues ainsi que sa motorisation électrique spécifique* ».

Si le C-HR+ appartient à la famille C-HR, il ne s'agit pas pour autant d'une variante exclusivement électrique mais un modèle inédit, élaboré sur la plate-forme e-TNGA, exclusive aux véhicules à batterie du groupe. Ce SUV zéro émission se distingue par son design expressif et son niveau de performance élevé.

Esthétiquement, le C-HR+ ne peut nier un air de parenté avec la famille de SUV compact dont il est l'héritier. Un style original partagé tout en étant doté d'une personnalité propre. Forte, la personnalité ! Avec sa silhouette de coupé (4,52m de long) générée par une ligne de fuite de toit inclinée et des poignées de porte arrière mas-

quées dans les montants, le C-HR+ devrait plaire non seulement à ceux qui ont fait la réussite commerciale des premières générations mais aussi aux clients désirant passer à l'électrique tout en recherchant un modèle sortant du rang.

JUSQU'À 343CH ÉLECTRIQUES

L'empattement de 2,75 m du C-HR+ constitue un gage d'habitabilité généreuse « *supérieure à ce qu'on attend généralement d'un SUV du segment C* », précise le constructeur. Le volume du coffre de 416l se situe lui aussi à un bon niveau. Toyota a rarement privilégié la fantaisie dans l'aménagement intérieur de ses voitures. Pas le genre de la maison. L'ambiance à bord du C-HR est sérieuse et sobre mais la dotation en équipements de confort et de sécurité est au meilleur niveau. Le « Toyota safety Sense » qui réunit un ensemble d'aides à la conduite est bien entendu du voyage. Il ne manque

aucun système électronique pour assister le conducteur en cas de besoin et rendre la conduite plus sûre. Le grand écran central multimédia de 14 pouces, proposé en série sur toute la gamme, réunit les fonctions d'information et de divertissement mais aussi les données propres à la motorisation électrique. Avec en complément, l'application « MyToyota » pour surveiller le niveau de charge de la batterie ou l'autonomie.

Toyota a choisi de proposer plusieurs niveaux de puissance et d'autonomie pour mieux répondre à la diversité des besoins des clients potentiels du C-HR+. Avec un choix entre deux capacités de batteries : 57,7 kWh et 77 kWh et trois valeurs de puissance. La première est réservée à la version deux roues motrices et développe 127kW (l'équivalent de 167ch). Deux possibilités avec la « grosse » batterie : 165 kW (224ch) en traction et

252 kW (343 ch) en traction intégrale. Cette dernière proposition fait du C-HR+ la Toyota la plus puissante commercialisée en Europe, hors gamme GR sportive. Seule performance mise en avant par le constructeur : 0 à 100 km/h en seulement 5,2 secondes et une promesse « *d'expérience de conduite exceptionnelle* ». En matière d'autonomie, le constructeur annonce jusqu'à un potentiel 600 km de marge de manœuvre.

Pour faciliter le quotidien des utilisateurs, Toyota a prévu un pré-conditionnement de la batterie, améliorant les performances de charge, une pompe à chaleur économe en énergie pour la climatisation, le chauffage des sièges, du volant et du pare-brise. Du sérieux comme d'habitude chez le premier constructeur mondial. Commercialisation fin 2025.

DOMINIQUE MAREE

T-Roc cabriolet : 101 exemplaires, pas un de plus

La série très limitée du SUV Volkswagen, dénommée « Edition Karmann », arrive chez les distributeurs français de la marque. Super équipée, elle s'affiche au tarif de 55 000 €.

Il n'est pas inutile de perdre son temps : à quelques rares exceptions près, les cabriolets quatre places ont disparu des catalogues des constructeurs généralistes. Seuls quelques marques premium en proposent encore. La rationalisation à outrance des gammes a conduit à leur abandon sans autre forme de procès.

Volkswagen qui a proposé pen-

dant des décennies des Coccinelle, Golf et autres New Beetle décapotables - sans oublier le coupé-cabriolet Eos - fait partie de ceux qui continuent de proposer un cabriolet « familial ». Un modèle atypique et unique sur le marché puisqu'il s'agit d'une variante trois portes du SUV compact T-Roc. VW célèbre l'arrivée du printemps pour lancer une ver-

sion limitée exclusive du T-Roc à ciel ouvert. Elle a été nommée « Edition Karmann », du nom du carrossier allemand spécialiste des petites séries où ont été assemblés la plupart des cabriolets VW depuis 1950. Seulement 101 exemplaires, pas un de plus, habillés d'une teinte exclusive gris « Ascot » seront disponibles en France.

Cette version, basée sur la finition R-Line à connotation sportive, est équipée de roues de 19 pouces, d'un châssis sport et d'une direction dynamique progressive. Elle est généreusement dotée : sellerie en cuir spécifique, navigation et système d'info divertissement « discover Pro », assistant de conduite semi-autonome, phares matriciels à LED « intelligents »,

volant et sièges chauffants... Le T-Roc cabriolet « Edition Karmann » est animé par un bloc essence 1.5 TSi de 150ch (consommation moyenne conventionnelle : 6,5l/6,7l) accouplé à une boîte automatique DSG7 à double embrayage. Son tarif a été fixé à 55 000 €. Le prix de l'exclusivité

D.M.

Sébastien Rollet et Perrine Beauchamp. Du tempérament, du bagou, une idée à la minute, de l'empathie : avec ce bagage commun, le couple s'est fait un nom et une place à Reims dans la boulangerie sous l'enseigne Multisaveurs.

Toujours au four et au moulin



Perrine Beauchamp et Sébastien Rollet prêts pour une nouvelle aventure rue Gambetta à Reims.

Le goût de la vente et le sens du contact mènent à tout. Sébastien Rollet et Perrine Beauchamp l'illustrent par leurs parcours variés, nourris à l'envie, à l'enthousiasme et à la sueur du front. Ils sont aujourd'hui artisans boulangers indépendants à Reims, leur activité se partageant entre un laboratoire à Janvry, une boutique à Reims et les marchés.

C'est Perrine qui, la première, s'est lancée dans le métier, au gré des circonstances d'abord, puis par volonté délibérée. Le commerce est une affaire de famille. Elle n'y a pas dérogé, complétant à 18 ans son temps d'apprentissage par un BTS Action commerciale au lycée d'Avize avec l'idée de travailler dans la cave à vins créée par son père à Tinquieux. « J'adore parler du vin ! » confie-t-elle avec les yeux qui pétillent. Ce qu'elle fait plusieurs années durant. Le magasin est grand, il y a la place pour autre chose considèrent les actionnaires. Ce sera une boulangerie. Après tout, le pain ça va bien avec le vin. Perrine gère les deux. Une nuit, le boulanger salarié ne se présente pas au travail. Pas question d'avoir des rayons vides à l'ouverture.

Elle appelle au secours son fournisseur principal, les Moulins Bourgeois, qui, par téléphone, lui dicte les bons gestes pour faire le pain, jusqu'à la sortie des premières fournées. « Créer de ses propres mains : c'est génial. Quelle fierté on ressent ! » De cette grosse frayeur, elle tire alors une leçon : « Ne pas être obligé de ne compter que sur

les autres ». Moyennant quoi elle se fait un devoir – et un plaisir – de s'initier en bonne et due forme au métier. La voilà boulangère.

VENDEUR-NÉ

Sébastien aussi est un vendeur-né. Son premier employeur, le magasin Leclerc de Villers-Cotterêts (Aisne) d'où il est originaire, en est si convaincu qu'il finance son BTS en alternance. Un collègue lui prédit un bel avenir dans la filière automobile et l'embarque en 2002 chez Renault où

Perrine n'est pas près d'oublier la date : « C'était en février 2017. En sortant d'une réunion avec son patron, il m'a annoncé de but en blanc qu'il avait donné sa démission et qu'il avait l'intention de venir travailler avec moi. » À ce moment-là, la situation commerciale est plus tendue en raison de l'implantation en périphérie des chaînes de boulangerie industrielle. « Face à cette nouvelle concurrence, reprend Perrine, il fallait trouver une autre manière de travailler. Le plan a été de fermer la

« Un commerce fonctionne si les patrons sont présents. C'est ce qui, en plus de la qualité, fait la différence avec les grandes surfaces »

son bagou et sa force de persuasion font effectivement florès. Il y est toujours quand, étant en poste à Reims, il rencontre Perrine la boulangère. Sans aucune préméditation, il va peu à peu mettre le doigt dans l'engrenage d'une reconversion professionnelle. « Au début, je venais juste aider le midi en passant au magasin de Tinquieux. Les clients s'amusaient d'être servis par un type en costard-cravate. J'ai aimé le contact avec eux. » Tant et si bien que, confronté à de nouvelles méthodes dans le secteur automobile et estimant avoir fait le tour de son métier, il décide d'en changer.

boulangerie de Tinquieux pour nous concentrer sur la clientèle professionnelle. » Avec ses dépendances, l'ancienne maison de vigneron de Janvry où sa famille a vécu lui offre l'espace nécessaire au projet. Le couple y aménage un laboratoire dédié à la fabrication des pains et viennoiseries qui sont livrés chaque jour de l'année dans les hôtels, restaurants et cantines scolaires locaux.

UN NOUVEAU DÉFI

Comme espéré, cette réorientation redonne du nerf à Multisaveurs. À tel point qu'il leur faut agrandir et

embaucher. « J'avais deux boulangers avec moi au départ, commente Perrine. Nous en avons huit à l'heure actuelle, pour une cinquantaine d'établissements desservis. »

La machine lancée, Sébastien se sent moins utile. « J'ai donc proposé d'aller vendre nos produits sur les marchés, où il y a rarement des boulangers. » La clientèle répond, il continue. Un, pour commencer, et puis deux, et puis finalement sept par semaine, à Reims (Boulingrin, Jean Jaurès, place Luton, place Museux) comme aux environs (Hermonville, Saint-Thierry, Trigny...). Les plateaux et les tréteaux sont remplacés par un camion-magasin. Ce défi étant relevé, Perrine et Sébastien en attaquent un nouveau : et si on ouvrait une boulangerie à Reims ? Grâce à l'activité B2B et au développement sur les marchés, l'entreprise bénéficie d'une assise et d'une belle notoriété. « Notre participation à différents réseaux a aidé à consolider cette image. » Le moment leur semble bien choisi pour ce projet qui est aussi un investissement pour l'avenir. Car contre toute attente, Tom, le fils de Perrine, a abandonné son cursus initial en menuiserie pour les rejoindre et suivre une formation en pâtisserie. Après quelques visites, c'est pour une affaire à reprendre rue Gambetta qu'ils ont un coup de cœur, malgré les importants travaux de voirie en cours. « On a acheté en connaissance de cause et en nous projetant dans l'après. La voie des Sacres sera très belle. Nous avons d'ores et déjà demandé à la mairie l'autorisation d'aménager une terrasse. Nous misons sur la clientèle du quartier et la proximité de la Cité administrative ainsi que de Science Po. »

POLYVALENTS ET INTERCHANGEABLES

La nouvelle boulangerie a ouvert le 8 août 2024 sur ces bases-là, avec un gros rayon snacking, car « pour en vivre on ne peut pas vendre que des baguettes. » Ayant appris le métier sur le tas, Sébastien s'emploie au fournil dès 2 h du matin mais passe souvent la tête en boutique pour échanger avec les clients. Polyvalents et interchangeable, Perrine et lui se relaient. Quand l'un est rue Gambetta, l'autre est sur les marchés, et inversement. « Un commerce fonctionne si les patrons sont présents. C'est ce qui, en plus de la qualité, fait la différence avec les grandes surfaces », jugent-ils. Raison pour laquelle ils ont placé une responsable au laboratoire de Janvry pour pouvoir pleinement se consacrer au lancement de leur nouveau point de vente.

Avec une inondation, une fuite et un début d'incendie, le démarrage a été mouvementé mais ces contrariétés n'ont pas réussi à leur faire perdre leur sourire.

Quand ils ne sont pas au four et au moulin, ils réservent du temps au monde associatif. Sponsors du Champagne Basket féminin et d'une équipe de handball, ils assistent régulièrement aux matchs. Reconnu par ses pairs, Sébastien a par ailleurs été élu en 2022 à la présidence de l'association des commerçants et producteurs du marché du Boulingrin, ce qui lui donne aussi de l'occupation. La suite, c'est quoi ? « Ne jamais rester sur nos acquis pour éviter de nous ennuyer. Préparer Tom à la reprise. Dans l'idéal, prendre notre retraite dans 15 ans, même si ce n'est pas gagné. Et après, mon rêve serait d'avoir un petit resto saisonnier au bord de la mer... »

CATHERINE RIVIÈRE

1979
Naissance de Sébastien Rollet et de Perrine Beauchamp.

Mai 2015
Mariage.

Août 2016
Installation du laboratoire à Janvry pour la clientèle professionnelle.

Mai 2017
Premiers marchés.

Août 2024
Ouverture de la boulangerie rue Gambetta à Reims.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

